B
1904
.R4S84H6F
1919

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lasaintetdepas00stew

AOUT 4 1970

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

# LA
# SAINTETÉ DE PASCAL

H.-F. STEWART

# LA SAINTETÉ DE PASCAL

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

GEORGES ROTH

AVANT-PROPOS

PAR

M. ÉMILE BOUTROUX

de l'Académie française.

BLOUD & GAY

ÉDITEURS

*PARIS* — *BARCELONE*

*3, Rue Garancière* — *35, Calle del Bruch*

1919

Tous droits réservés

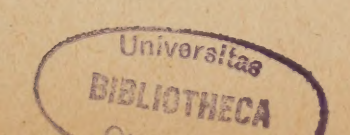

B
1904
.R4S84H6F
1919

# *AVANT-PROPOS*

*à M. H.-F. Stewart*

Paris, 2 janvier 1919.

*Cher Monsieur,*

*Je vous remercie de la sympathie que vous me témoignez, en me permettant d'inscrire mon nom auprès du vôtre en tête de vos profondes et édifiantes études sur Pascal. Comme vous, je pense qu'un homme qui prend la vie au sérieux ne saurait se contenter de considérer Pascal en érudit ou en dilettante, mais doit s'offrir docilement à l'influence bienfaisante de cette grande âme, qui approcha de la sainteté.*

*Il me semble, comme à vous, que Pascal occupe, parmi les grands témoins de la religion, une position remarquable, parce que, en même temps que chrétien d'élite, il était et demeura un savant et un homme du monde.*

*Et ces trois qualités, il ne les posséda pas séparément, il les unit entre elles ; et il s'appliqua à comprendre la légitimité, la nécessité logique de leur union. Pascal est un penseur français du XVII^e siècle : pour courber sa raison il lui faut des raisons.*

*La vie réelle, la religion, la science nous apparaissent comme régies par des principes étrangers entre eux, ou même incompatibles : c'est que notre nature répugne à admettre la hiérarchie qui doit exister entre elles. Des trois puissances qui se manifestent dans ce monde : la force, ou puissance des corps ; la pensée, ou puissance des esprits ; la charité, ou puissance du cœur, nous sommes portés par notre nature à donner l'empire à la première, et à la troisième le dernier rang. Et il arrive qu'ainsi hiérarchisées, ces trois puissances ne réussissent, ni à s'accorder, ni à se développer chacune selon sa fin propre. Supposez, au contraire, que par une conversion profonde de l'âme, l'ordre de la charité soit posé comme supérieur, celui des esprits comme venant ensuite, et celui des sens comme soumis aux deux autres : dans ces conditions*

*l'harmonie et la paix intérieures remplaceront la discorde, et chacune des trois puissances sera libérée, et capable d'acquérir tout son développement.*

*Cet ordre est surnaturel, parce qu'il suppose la substitution de l'amour de Dieu à l'amour de soi, lequel est le premier mouvement de notre nature. Mais, pour être surnaturel, il n'est nullement antirationnel, ou même étranger aux aspirations de la raison. Pascal a souvent maltraité la raison ; il est vrai que, non moins souvent, et très expressément, il l'a célébrée et déclarée inviolable. L'explication de cette apparente contradiction est simple. Il condamne la raison purement géométrique, en tant qu'elle prétend, avec ses principes abstraits et relatifs à la matière, connaître des choses divines et spirituelles. Et il exalte la puissance de la raison, en tant que celle-ci, intimement unie au cœur pour saisir, non plus des propositions, mais des réalités, est capable de reconnaître qu'il y a, au-dessus d'elle, un infini vivant et véritable, dont l'infini mathématique n'est que le symbole.*

*Pascal a écrit : « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît pas. » Il s'agit ici de raisons que ne connaît pas la raison géométrique. L'esprit de finesse, que Pascal superpose à l'esprit géométrique, est encore raison. Mais cet esprit est parent du cœur ; et, uni au cœur, il découvre les premiers principes.*

*Gardons précieusement et cultivons cette théorie de la raison vivante, dominant la raison purement logique. Déjà les Platon et les Aristote distinguaient le* νοῦς, *ouvert à l'intelligence de la finalité et à une certaine intuition de l'être, de la faculté simplement logique (τὸ λογικῶς ζητεῖν), bornée à la combinaison des concepts. C'est cette distinction même qui s'est développée dans la philosophie chrétienne, et dont Pascal a fait la condition première de l'intelligence des choses divines, autant que cette intelligence nous est accessible.*

*C'est au moyen de cette théorie de la raison vivante, théorie classique dans son origine, qu'il a montré, avec une rigueur admirable, non seulement la possibilité, mais la nécessité de subordonner aux principes de*

*la vraie religion les principes de la science et les principes de la vie pratique, si nous voulons, et faire régner l'harmonie au sein de notre âme, et assurer à la science et à la vie pratique elles-mêmes leur développement le plus riche et le mieux ordonné.*

*Votre livre, cher Monsieur, contribuera de la façon la plus efficace, à faire comprendre et à répandre ces idées pascaliennes. C'est plus qu'une exposition de la pensée de Pascal : c'est, en vérité, cette pensée même, se communiquant aux esprits, les animant et les fécondant, grâce à une cordiale et pénétrante collaboration avec le maître.*

*Agréez, je vous prie, cher Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon très sympathique dévouement.*

EMILE BOUTROUX.

# AVERTISSEMENT

Dans l'introduction à son ouvrage, l'auteur de *La Sainteté de Pascal* présente modestement son travail comme « n'ayant d'autres prétentions que de faire disparaître quelques malentendus courants sur l'œuvre et le caractère d'un grand chrétien et d'un grand génie, et de suggérer quelques réflexions concernant leur valeur actuelle ».

M. Stewart n'eût-il réussi qu'à cela, le résultat ne serait point négligeable. Le lecteur en jugera pour son propre compte. D'excellents esprits ont estimé que le but visé avait été pleinement atteint. M. Fortunat Strowski a bien voulu reconnaître que « l'on n'avait jamais dit avec plus de force, de bon sens, et de vraisemblance ce que devait être, ce qu'était Pascal sur la fin de sa vie ».

La sincérité de cette tentative, les éloges

décernés à ses résultats, sont l'excuse et la justification du petit volume que nous offrons ici au public français.

Les quatre chapitres dont il se compose sont en réalité quatre leçons, ou plus précisément quatre sermons. Cela tient à l'occasion même de ce travail. Gardons-nous de dire l'origine, car M. Stewart est, par vocation et par goût, un pascalisant de vieille date. Le présent ouvrage est la reproduction des « Hulsean Lectures » professées par l'auteur en 1915. Ces conférences ont été instituées en exécution du testament d'un certain John Hulse (1700-1790) pasteur anglican et gentilhomme campagnard, membre du Collège de Saint-Jean, personnage singulier, mélomane et atrabilaire qui, ayant rompu avec sa famille, légua toute sa fortune à l'Université de Cambridge à charge de fonder : 1° une chaire professorale de théologie ; 2° un prix annuel ; 3° un cours, annuel également, de conférences. Le titulaire, désigné chaque année par un comité spécial, doit être (aux termes du testament) « quelque clergyman savant et ingénieux ». Les conférences

sont prononcées dans la chaire de l'Église universitaire de Cambridge où elles tiennent lieu, à quatre reprises, des sermons dominicaux ordinaires. Leur objet, défini par la volonté du fondateur, est de « fournir des preuves de la religion révélée, et de démontrer, de la façon la plus convaincante et la plus persuasive, la vérité et l'excellence du christianisme ».

L'orateur reproduisant fidèlement ses conférences-sermons, pour ses auditeurs désireux de les conserver, s'excuse des « incohérences et des répétitions dont il a pleine conscience » mais qui sont des défauts inhérents au caractère hybride et à la nature même de leçons professées à longs intervalles.

Tout en respectant scrupuleusement la substance et le fond essentiel de l'ouvrage, il ne nous a pas paru indispensable d'en reproduire le calque littérale avec une rigueur absolue dans notre traduction. Toutes les modifications d'ordre purement matériel, n'ont d'ailleurs été apportées qu'avec le consentement et même avec l'approbation de l'auteur.

C'est ainsi que les notes, rejetées en fin de volume dans l'édition anglaise, ont été mises ici en bas de page, à l'exception toutefois de celles, un peu trop longues, que nous avons placées en appendice.

Un assez grand nombre ont disparu. Ce sont les citations de textes français que l'auteur avait, d'une part, traduites en anglais pour les intercaler dans son cours, et reproduites d'autre part dans l'original à titre justificatif ; ces citations se trouvent tout naturellement incorporées dans la substance du texte français. En les replaçant ainsi, nous les avons revues, rectifiées, et au besoin complétées, la longueur d'un chapitre n'étant pas limitée comme la durée d'une conférence. Nous avons de même restitué les textes partout où le conférencier avait dû se contenter de résumés ou de paraphrases à l'usage de ses auditeurs anglais. Nous nous sommes contentés d'indiquer par leur numéro (celui de l'édition Brunschvicg) toutes les *Pensées* que l'auteur réimprimait en notes. Enfin, nous avons cru pouvoir supprimer quelques phrases ou fragments de phrases

(cinq ou six au maximum) qui rappelaient, uniquement pour rafraîchir la mémoire des auditeurs, certains faits une fois énoncés et établis. C'est à ces détails que se sont bornées nos modifications qui, nous le répétons, n'altèrent en rien la portée de l'ouvrage. Notre seul dessein a été d'alléger le volume, d'en rendre claire et coulante la lecture, sans toucher aucunement à la pensée de l'auteur, ce qui n'eut été ni notre intention, ni notre droit.

GEORGES ROTH.

Nous reproduisons ci-après la Bibliographie et les autorités citées par l'auteur, dans la préface de l'Edition originale. « L'étude des textes a été facilitée par l'achèvement de la publication des *Œuvres complètes* de Pascal, dans la série des Grands écrivains de la France (Hachette) ; et par les ouvrages récents de MM. F. Strowski : *Pascal et son temps* (3 vol. Paris, 1908) ; et Ernest Jovy : *Pascal inédit* (5 vol. Vitry-le-François 1908-1912). L'ouvrage de M. Strowski a laissé des

reflets sur la plupart des pages de ce livre. Et l'on peut dire que les recherches de M. Jovy ont renouvelé l étude de Pascal.

Pour l'estimation de l'influence actuelle de Pascal, j'ai trouvé une aide précieuse dans *L'Apologétique de Pascal*, du Père L. Laberthonnière, dans ses *Essais de Philosophie religieuse* (Paris, sans date, mais de 1903).

Les principales éditions des *Pensées* sont mentionnées dans le texte même (chap. III) ; on peut étudier les *Provinciales* dans la savante édition [anglaise] de J. de Soyres (1880) ; [en France, dans celle d'A. Molinier].

Parmi les ouvrages indispensables aux Pascalisants, citons les *Études sur Pascal*, de A. Vinet (1848) ; *La vraie Religion selon Pascal*, de Sully Prudhomme (1905) ; le *Pascal* de M. Emile Boutroux ; le *Jansénisme* de J. Paquier (1909). Aucun de ces ouvrages ne dispensent de lire l'immortel *Port-Royal* de Sainte-Beuve, dont les volumes III et IV sont consacrés principalement à Pascal et à sa famille.

Les études anglaises sur Pascal ne man-

quent pas. Citons l'article de Henry Rogers dans l'*Edinburgh Review* (1847) ; le lumineux sermon du doyen Church (1875) ; le *Pascal* du principal Tulloch (1878) ; celui du vicomte Saint-Cyres (1909) ; le *Port-Royal and other studies* de H.-T. Morgan (1914), pp. 111-129 [1].

... J'ai de grandes obligations envers Sir Adolphus Ward, Master de Peterhouse (Cambridge), et M. Arthur Tilley, du Collège du Roi, pour leur aide précieuse et leurs conseils, et envers M. R. Piccoli pour ses indications concernant Campanella.

H.-F. STEWART.

1. Dr Paget, évêque d'Oxford, avait projeté un volume de réflexions sur les *Pensées*, et préparé des notes à cette intention. *Pendent opera interrupta.*

# NOTE DE L'AUTEUR

« *Le moy est haïssable* » ; et je ne saisis cette occasion de signer mon nom, que pour exprimer publiquement ma reconnaissance envers mon ami Georges Roth, qui a si fidèlement interprété ma pensée, et envers M. Emile Boutroux, qui nous a honorés d'une admirable préface.

De tous les exercices littéraires la traduction est sans doute le plus ingrat et le plus difficile. Tout comme le style est de l'homme, la langue est de la race même. Les idées d'un auteur ont beau être générales et à la portée de chacun ; elles changent nécessairement un peu de caractère en changeant d'idiome. Mais M. Roth nous offre une exception qui confirme la règle. Il a fait plus : Les fautes d'impression, les inexactitudes dont fourmillait l'original anglais n'ont pu tenir devant sa vigilance. On peut dire qu'il a donné, non seulement une version, mais une édition corrigée ; et je lui en suis profondément reconnaissant.

Quant à l'avant-propos que M. Boutroux a bien voulu rédiger à la gloire de Pascal, je souscris de grand cœur à tout ce qu'il dit — et dit si bien —, du maître. Sans doute, il est par trop indulgent pour le disciple. J'aurais mauvaise grâce, toutefois, à m'en plaindre. Pascal redoutait la puissance des attachements humains ; mais ceux qui se mettent à son austère école ne peuvent se passer de sympathie humaine et de paroles d'encouragement, car la tâche est ardue, et l'on serait souvent tenté d'y renoncer, sans les amitiés qui viennent ainsi éclairer et parfumer la recherche laborieuse, mais féconde de la Vérité.

H.-F. Stewart.

*Trinity College, Cambridge*

4 avril 1919.

# LA SAINTETÉ DE PASCAL

## I

## DE LA BIOGRAPHIE DE PASCAL

« La Miséricorde et la Vérité se sont rencontrées ;
La Justice et la Paix se sont embrassées. »

*Psaume* LXXXV. 10.

Ce psaume est une prière pour la restauration d'Israël, et une prophétie des bénédictions à venir. L'Éternel a été miséricordieux et a tiré Son peuple de captivité. Il a renoncé à Son courroux, et a pardonné aux Hébreux tous leurs péchés. De pareilles nouvelles sont trop belles pour être vraies ; et l'espoir se change en déprécation. La colère de Dieu est toujours déchaînée. Ne va-t-il point rendre la vie à Ses Élus, et leur donner lieu de Le louer ? La réponse suit de près la clameur de détresse. Le Seigneur pro-

nonce des paroles de réconfort et promet le salut : les biens extérieurs, issus de l'union de la Miséricorde et de la Vérité, donnant naissance à la Justice et à la Paix. Dieu rendra manifestes Ses voies, saintes voies où s'engageront les hommes.

Ce tableau a tout d'abord une portée sociale ; le psaume est un psaume national ; mais il comporte une application personnelle. La Miséricorde et la Vérité promises au peuple sont la prérogative de Dieu lui-même, et Il les dispense aux individus aussi bien qu'aux nations. Ce sont, en effet, les propres qualités par lesquelles Il se révéla à Moïse lorsqu'Il étala toute Sa bonté devant le prophète. Ce n'est point en tant que Dieu omnipotent, omniscient et omniprésent qu'Il a été proclamé ; mais en tant que Dieu plein de compassion et de grâce, lent à s'irriter, abondant en Miséricorde et en Vérité.

La somme du caractère de Dieu est Miséricorde et Vérité ; et il faut bien que Ses saints présentent quelque reflet de la beauté de Celui qui les a appelés et distingués du troupeau. L'être dénué de ces vertus n'est pas véritablement un saint ; s'il en offre la moindre trace, on reconnaît alors qu'il est tout au moins marqué pour le service de Dieu.

Je me propose dans ces conférences de vous

entretenir, bien superficiellement, d'un homme qui porta le signe sacré, et qui mérite, si jamais ce nom fut mérité, d'être appelé un saint. J'ai nommé Blaise Pascal. Il fut loin d'atteindre à la perfection ; il était irascible et têtu ; il refusa longtemps de se séparer des choses qu'il avait reconnues haïssables; mais son esprit brûlait de pénétrer la Vérité ; son cœur avait soif du Christ et de Ses pauvres. Et cette Miséricorde qu'il pratiqua, et cette Vérité qu'il aima procurèrent, en fin de compte, à son corps débile et à son intelligence inquiète, une Paix que le monde ne pouvait leur donner et une Justice qu'il eût été le dernier à revendiquer pour lui-même. Sa Miséricorde, on peut l'inférer du récit de ses derniers jours que nous a laissé sa sœur. Des exemples se présenteront au cours de notre étude, qui, par leur mélange de charité et de bon sens, détruisent définitivement la légende représentant Pascal comme un misanthrope et un maniaque [1]. Mais la meilleure mesure de sa miséricorde, et non seulement de sa miséricorde, mais encore de sa vérité, de sa faiblesse, et de sa force, nous la trouvons dans l'une de ses propres *Pensées*, et en termes si sacrés qu'à

1. Voir *hic*, p. 152.

moins qu'on ne prouve leur fausseté, ils proclament indubitablement le saint qui fut en lui : « J'ayme tous les hommes comme mes frères « parce qu'ils sont tous rachetez [1]. J'ayme la pau- « vreté parce qu'il l'a aymée. J'ayme les biens « parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les « misérables. Je garde fidélité à tout le monde, « je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font ; « mais je leur souhaite une condition pareille à « la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de « bien de la part des hommes. J'essaye d'estre « juste, — (il avait d'abord écrit : J'observe la « fidélité et la justice) — véritable, sincère et « fidèle à tous les hommes, et j'ay une tendresse « de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus es- « troictement, et, soit que je sois seul, ou à la veue « des hommes, j'ay en toutes mes actions la veue « de Dieu qui doit les juger, et à qui je les ai toutes « consacrées. Voilà quels sont mes sentiments, et « je bénis tous les jours de ma vie mon Rédemp- « teur qui les a mis en moy et qui, d'un homme « plein de faiblesses, de misères, de concupis- « cence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme « exempt de tous ces maux par la force de sa « grâce, à laquelle toute la gloire en est deüe,

1. Cette première phrase est biffée dans le manuscrit. (Trad.)

« n'ayant de moi que la misère et l'erreur. » (*Pensée* 550)[1].

Si ce n'est point là un cœur de saint s'exprimant dans son abondance, c'est le cœur d'un hypocrite. Ma tâche sera de prouver que c'est un cœur de saint.

Je n'ai pas l'intention de raconter en détails la biographie de Pascal ; mais elle renferme trois points si susceptibles de passer inaperçus qu'il nous faut les traiter pour bien comprendre l'homme. De ces points, deux sont de nature négative ; le troisième est de nature positive. — 1° Pascal n'appartenait pas au cercle restreint de Port-Royal ; jamais il ne fit partie des Solitaires ; — 2° En se tournant vers la religion, il ne se détourna pas à jamais des mathématiques ; — 3° C'était un homme ayant de la fortune et une belle position. C'est ce dernier fait, qui, joint à ses extraordinaires aptitudes scientifiques, donne un intérêt tout particulier à son christianisme. Si, comme on l'affirme parfois, les saints sont rares parmi les savants, ils sont plus rares encore parmi les hommes du monde. Et c'est pourquoi j'examinerai ce dernier point en premier lieu.

1. Cette pensée est également citée, avec de légères variantes, par Mme Périer dans sa *Vie de Pascal*, préfixée à l'édition de Port-Royal, et à la plupart des éditions suivantes.

Blaise Pascal était issu de bonne souche auvergnate, anoblie durant le cours du xv^e siècle, et qui avait fourni plusieurs générations d'utiles fonctionnaires à l'État [1]. Son père occupait une importante situation dans le fisc, à Clermont-Ferrand [2]. Quand Blaise fut âgé de huit ans, Etienne Pascal, déjà veuf [3], se démit de sa charge en Auvergne et vint à Paris. Son argent était bien placé, et il put se consacrer sans inquiétude aux recherches scientifiques et à l'éducation de ses trois enfants [4]. Nul n'ignore l'enfance prodigieuse de Blaise, et comment il démontra les trente-deux propositions d'Euclide par ses seules lumières. L'anecdote a pu gagner plutôt que perdre en passant par les lèvres de sa sœur aînée, pleine d'admiration pour lui [5] ; mais le trait est fort caractéristique de l'homme qui n'accepta rien de seconde main, de le voir, enfant, s'embarquer pour un voyage de découvertes mathématiques.

1. Sur la famille Pascal, cf. Saint-Beuve, *Port-Royal*, t. II, pp. 454, *sqq*.

2. Il était président de la *Cour des Aides*.

3. Sa femme, née Antoinette Bégon, était morte en 1626.

4. 1° Gilberte (+ 1687), épousa Florent Périer, conseiller à la Cour des Aides de Clermont ; 2° Blaise (1623-1662) ; 3° Jacqueline (Sœur Jacqueline de Sainte Euphémie) + 1661.

5. Cf. *La Vie de M. Pascal* de M^me^ Périer (Gilberte).

Le cercle parisien des relations de son père comprenait des notabilités du monde social autant que du monde scientifique. Le succès de la jeune Jacqueline, prodige de versification précoce, mit la famille en évidence auprès de la Reine, et d'un autre personnage, plus puissant que Reine et que Roi. C'est, en effet, grâce à l'innocente intervention de Jacqueline au cours d'une réunion littéraire [1] qu'Etienne Pascal, repassant de la disgrâce du grand cardinal en sa haute faveur, obtint un nouveau poste de confiance. Richelieu lui pardonna [2] et l'envoya en Normandie comme Intendant royal des Finances. L'installation à Rouen fut décisive pour les Pascal, et à plus d'un point de vue. C'est là qu'ils connurent pour la première fois la forme de religion à laquelle leur nom est indissolublement lié. La doctrine et les pratiques jansénistes étaient activement répandues en Normandie par

1. Cf. Victor Cousin : *Jacqueline Pascal* (1849) ; pp. 27 *sqq.*, 58 *sqq.*

2. Les économies d'Etienne Pascal étaient placées en obligations sur l'*Hôtel de Ville*. Ces obligations ayant été converties (et réduites) par le gouvernement, les détenteurs protestèrent vigoureusement par des paroles et par des actes. Il se produisit, en fait, une espèce d'émeute que Richelieu réprima sommairement. M. Pascal, le père, n'avait échappé à la Bastille qu'en allant s'enterrer en Auvergne.

le bon curé de Rouville [1]. Il attirait des foules à ses sermons et faisait de nombreux convertis. Parmi eux se trouvaient deux excellents gentilshommes, philanthropes et rebouteux amateurs, que M. Pascal fit appeler un jour de verglas qu'il s'était démis la cuisse, en janvier 1646. Ils lui guérirent la jambe et lui ouvrirent l'esprit aux beautés de Jansen, de Saint-Cyran, d'Arnauld, et autres de la secte. Etienne fut touché, mais pas aussi profondément que son fils. Blaise endoctrina Jacqueline, et à eux deux, ils achevèrent l'œuvre que les guérisseurs avaient commencée sur leur père [2]. Leur sœur et son mari suivirent, à Clermont, leur exemple, et à la fin de l'année, tous les cinq étaient plus ou moins sous une direction janséniste. Que, dans la famille, la ferveur ou l'esprit de suite des femmes ait été plus accusé que celui des hommes, c'est ce qui

1. Rouville, village du canton de Bolbec, près du Havre. Le curé se nommait Guillebert ; il était l'ami de Saint-Cyran qui lui adressa ses « Lettres sur le Sacerdoce ». Cf. *Lettres chrétiennes et spirituelles* (éd. 1774), T. I. Ses disciples furent appelés *Rouvillistes*. « On venait l'entendre prêcher de tous les environs ; et il y avait même des officiers du Parlement de Rouen qui louaient des appartements à Rouville pour y venir coucher les samedis. » *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'Histoire de Port-Royal* (*Recueil d'Utrecht*) (1740), p. 249.

2. « Le frère et la sœur portèrent ensuite Monsieur leur père à se donner pleinement à Dieu, » *Recueil d'Utrecht*, p. 252.

apparaîtra plus tard ; mais, selon toute apparence, l'atmosphère que Blaise respira, ces années-là, était imbue de haute spiritualité. Le train de vie des Pascal, d'autre part, n'était point particulièrement simple. A cette époque, Rouen n'était guère inférieure à Paris en fait de culture [1], et l'intendant du Roi se trouvait être naturellement l'une des personnalités les plus en vue. Rouen professait la philosophie alors en vogue : le stoïcisme christianisé [2]. C'était une véritable pépinière d'hommes de lettres. Et c'était la ville natale de Pierre Corneille ; qui connaissait bien les Pascal, qui fournit à Jacqueline le modèle de ses vers, et qui la félicita en public lorsqu'elle obtint un prix annuel de poésie [3].

Telle était bien, en vérité, la société où un jeune homme de vingt ans devait acquérir les goûts que ses amis jansénistes et lui-même déploreront dans la suite, et où il pouvait nourrir des ambitions qui, pour innocentes qu'elles fussent, étaient, à proprement parler, mondaines.

1. Cf. F.-V. Bouquet, *Points obscurs de la Vie de Pierre Corneille* (1888), pp. 31 *sqq*.

2. Cf. F. Strowski, *Pascal et son temps*, T. I, ch. 2 « Le courant stoïcien » et T. II, p. 47. La plupart des éditions de Du Vair furent imprimées à Rouen.

3. Cf. V. Cousin, *Jacqueline Pascal*, pp. 63-66.

Blaise imagina une machine à calculer, primitivement destinée sans doute à soulager son père dans son travail de bureau, mais probablement aussi à assurer des bénéfices à son inventeur, car il eut l'intention de la mettre dans le commerce, et il la fit breveter par privilège royal [1]. Cet instrument, qu'il consacra des années à perfectionner, dont il expliqua le mécanisme dans le salon d'une grande dame, et dont il dédia le modèle achevé à une tête couronnée, entraîna des frais de construction possibles seulement à une bourse bien garnie. Une nouvelle preuve de sa fortune considérable, volontiers mise au service de la science, nous est fournie par les expériences qu'il entreprit en vue de démontrer la pression atmosphérique. Des recherches de cette nature étaient fort onéreuses au XVII^e siècle, et alors que des expérimentateurs rivaux en étaient réduits à se contenter de tubes de verre ou de tuyaux de bois de quatre pieds de long, Pascal est à même de se commander, en grand seigneur, deux tubes en verre de quarante pieds chacun, et du vin en

1. Cf. Strowski, *op. cit.*, T. II, p. 53. M. Strowski a retrouvé une sorte d'annonce contemporaine, due à un P. Jésuite, qui vante les qualités pratiques de la Roue Paschaline, dont le brevet fut exploité par Roberval. Parmi les inconvénients il mentionne, outre la difficulté de remplacer certaines pièces fragiles, le coût de l'appareil qui était de cent livres. (Trad)

proportion, pour persuader ses contradicteurs [1]. En un mot, il apprit de bonne heure la valeur de l'argent et l'aima pour tout ce qu'il procurait ; non pas encore comme « le moyen d'en assister les misérables », mais comme celui de faire progresser les sciences, et d'acquérir réputation et fortune.

Il eut sa récompense. A quinze ans il était déjà célèbre, ayant été recommandé à Richelieu comme un garçon « fort savant en mathématiques [2] » ; à seize ans il avait composé un traité des Sections Côniques qui fut accueilli par Descartes avec étonnement et incrédulité ; et voici qu'à l'âge de vingt-trois ans, il venait de faire réaliser un sensible progrès à la solution d'un problème capital en physique. Que n'était-il en droit d'espérer, si la santé — facteur douteux chez un être aussi délicat — et aussi la fortune, lui étaient conservées ! Rien de surprenant qu'à la mort de leur généreux père et au partage de ses biens, Blaise regrettât de voir la part de sa sœur cadette sur le point de disparaître dans la caisse commune de l'abbaye de Port-Royal. La décision de Jacqueline de prendre le voile n'était certes pas nouvelle ; lui-même avait

1. Cf. Strowski, *op. cit.*, T. II, pp. 69, *sqq.*, p. 79.
2. Cf. V. Cousin, *op. cit.*, p. 60.

indiqué la voie ; il s'était rangé du parti de sa sœur dans ses petites difficultés avec leur père quand ce projet avait commencé de s'ébaucher. Mais le moment qu'elle choisissait pour sa réalisation était fort incommode pour Blaise qui avait quantité de travaux importants sur les bras et une position à se faire et à soutenir. Si Jacqueline consentait à unir ses ressources aux siennes, ils pourraient vivre ensemble dans l'aisance ; si elle se retirait du monde, Blaise se trouverait sérieusement empêché. Il est probable que la succession était grevée de certaines charges de famille [1]. Au bout de deux ou trois ans, la situation se serait améliorée, la machine arithmétique pouvant devenir d'un usage courant et procurer des revenus. Aussi la pressa-t-il d'attendre au moins ce laps de temps. Mme Périer, leur sœur, soutint Blaise. La proposition était raisonnable et légitime ; elle ne faisait aucun tort matériel à Jacqueline, mais elle la froissa douloureusement. Son frère lui causait une grosse déception. A Port-Royal, il n'en

1. C'est ce qui expliquerait l'intérêt que son autre sœur, Mme Périer, prit à l'affaire, et le rôle qu'elle y joua. Une chose est certaine : il n'y eut aucune injustice commise ou voulue. Une religieuse ne pouvait hériter. Sur toute la question, Cf. Ch. M. Boudhons, dans son compte rendu de l'ouvrage de M. F. Strowski, dans l'*Enseignement Secondaire* de déc. 1907.

fut point de même. L'abbaye était alors dirigée par la Mère Angélique Arnauld, secondée par sa sœur Agnès, et ayant pour confesseur M. Singlin. Tous connaissaient Blaise ; Singlin au moins, en personne ; et les religieuses, de réputation ; et tous savaient à quoi s'en tenir sur sa dévotion à la science et aux autres vanités de ce monde. La Mère Angélique en particulier, qui domine l'ensemble de ce petit drame, — figure d'une beauté et d'une sagacité extraordinaires, — tout en consolant la fillette éplorée, la tenant une heure entière serrée sur sa poitrine, parla de Blaise en termes clairs comme « estant encore trop du monde, et mesme dans la vanité et les amusemens, pour préférer les aumosnes... à sa commodité particulière. Et de croire qu'il auroit assez d'amitié pour le faire à vostre considération — (celle de Jacqueline) — c'étoit espérer une chose inouïe et impossible. Cela ne se pouvoit faire sans miracle ; je dis un miracle de nature et d'affection, car il n'y avoit pas lieu d'attendre un miracle de grâce en une personne comme luy ; et vous sçavez bien qu'il ne faut jamais s'attendre aux miracles [1] ». Mais si en

1. Jacqueline à la prieure du Port-Royal, 10 juin 1653, dans V. Cousin, *op. cit.*, pp. 133-177. Voir un texte meilleur dans Pascal, *Œuvres*, T. III, pp. 51-94.

l'occurence la Supérieure se montra grande, Pascal ne fut point méprisable ; et la fin de l'histoire, c'est qu'aussitôt après avoir constaté de ses propres yeux le désespoir de sa sœur, Blaise céda. La dernière scène est un assaut de générosités : Jacqueline, à l'instigation de l'abbesse, brûle de renoncer à la part qui lui revient ; tandis que Blaise, mû par l'affection fraternelle — (la Mère avait raison : la grâce n'agissait pas encore) — Blaise presse sa sœur de la conserver. Une fois de plus, l'admirable religieuse fait preuve de sagesse et de charité : « Si Blaise agit pour des raisons chrétiennes, l'abbaye acceptera — mais pas autrement. Nous avons appris de M. de Saint-Cyran à ne rien prendre pour la Maison de Dieu que ce qui vient de Dieu. » Blaise signa le contrat sur-le-champ, et après ce coup d'œil jeté sur un monde dont, en dépit de son expérience de Rouen et de Rouville, il n'était pas encore digne, il retourna dans le monde, tout différent, de la machine arithmétique et de ses riches amis.

Le milieu où il fréquentait était ce que l'époque appelait la société des *honnêtes gens*, raffinés et de belles manières, ayant pour code celui des *bienséances*, le plus noble peut-être des codes purement sociaux qui aient jamais existé.

C'est le code grâce auquel Mme de Rambouillet adoucit et polit les mœurs grossières du début du XVIIe siècle [1]. Nul de ceux qui se révoltaient là-contre n'était admis dans le fameux Salon ; et ce n'était point un simple recueil de règles d'étiquette. Le cynique La Rochefoucauld admettait ses sanctions et l'a résumé à notre intention. « C'est le devoir d'un honneste homme de faire son plaisir du plaisir des autres, de ménager leur amour-propre et de ne les blesser jamais. » « Le commerce des honnestes gens ne sçauroit subsister sans une certaine sorte de confiance mutuelle. » « On doit aller au-devant de ce qui peut plaire à ses amis, chercher les moyens de leur estre utile, leur épargner des chagrins ; leur faire voir qu'on les partage avec eux quand on ne peut les détourner, les effacer insensiblement sans prétendre les arracher tout d'un coup, et mettre en la place des objets agréables ou du moins qui les occupent. » Ces maximes furent rédigées quelque dix ans après l'époque qui nous intéresse [2], mais

1. Consulter sur l'Hôtel de Rambouillet et l'*honnêteté*, l'excellent chapitre de Arthur Tilley dans *From Montaigne to Molière* (1908), chap. V.

2. Les *Maximes* parurent entre 1659 et 1664. Les citations ci-dessus sont extraites des *Réflexions morales*, chap. IV.

le personnage dont s'inspira largement La Rochefoucauld, et qui était l'arbitre reconnu de l'*honnêteté*, c'est le chevalier de Méré, humaniste, libre-penseur, bel esprit, puriste, et brelandier. Voici sa profession de foi. « J'ayme Paris et la Cour, le jeu, la musique, les balets, l'entretien d'un honneste homme et d'une femme agréable et tant d'autres divertissements qu'on trouve en ce grand Monde. Mais je ne croy pas tout perdre en les perdant. Il me vient d'autres plaisirs qui me consolent de ceux que je n'ay plus. J'ayme les chants des oiseaux dans les bocages, le murmure d'une eau vive et claire et les cris des troupeaux dans une prairie. Tout cela me fait sentir une douceur naturelle et tranquille qu'on ne connoist point dans le tumulte et dans l'embarras de Paris [1]. » Cet homme fut l'un des familiers de Pascal. Un autre était Damien Mitton, figure quelque peu imprécise, qui se présente néanmoins, dans l'esprit de Pascal et dans ses *Pensées*, comme le type du mondain, désillusionné, pessimiste, qui répond à chaque effort par un haussement d'épaules et un « A quoy bon? », dont la devise est « savoir-vivre », et le but d'éviter tout ennui inutile.

1. Méré à Mitton, *Œuvres de M. de Méré* (éd. 1692), T. II, p. 108.

Un troisième personnage, de meilleure lignée et d'une morale plus élevée, est le jeune duc de Roannez, gouverneur héréditaire du Poitou, grand amateur de mathématiques, qui attacha Pascal à sa suite, ou plutôt qui s'attacha à Pascal, prit en toute circonstance son parti, se convertit après lui au jansénisme, — ce qui écœura profondément sa famille, — et concourut à la première publication des *Pensées* [1].

Les secrets de la machine arithmétique furent dévoilés, comme je l'ai dit, à une grande dame, la duchesse d'Aiguillon [2], devant une assemblée aristocratique; et le modèle perfectionné en fut dédié à la reine Christine de Suède. Mais de toutes les femmes célèbres à qui Pascal offrit ses hommages — et il convient de dire dès à présent que jamais l'ombre d'un scandale ne l'a effleuré

1. Le duc de Roannez se trouve nommé une fois dans les *Pensées*, dans un passage qui éclaire son caractère en même temps que la genèse des réflexions propres de Pascal: « M. de Roannez disoit : Les raisons me viennent après, mais d'abord la chose m'agrée ou me choque sans en sçavoir la raison, et cependant cela me choque par cette raison que je ne découvre qu'ensuite. Mais je croy non pas que cela choquait par ces raisons qu'on trouve après, mais qu'on ne trouve ces raisons que parce que cela choque. » *Pensée* 276.

2. Elle avait recommandé Blaise à son oncle Richelieu et avait intéressé ce dernier au sort de la famille Pascal. Voir plus haut, page 7.

— la plus connue est la marquise de Sablé qui avait été belle en sa jeunesse et demeura brillante jusqu'à la fin de sa vie. Elle fut la fidèle amie de La Rochefoucauld, la véritable remplaçante de M^me^ de Rambouillet ; mais son adhésion extérieure au Jansénisme et quelques retraites intermittentes à Port-Royal ne changèrent jamais cette âme mondaine, et firent le désespoir de l'Abbesse [1].

Il n'est point douteux que, pendant un certain temps, la vie de Pascal fut celle d'un *honnête homme* parmi les *honnêtes gens*; qu'elle fut marquée d'un éclat correspondant à sa renommée; qu'il joua son rôle dans la Foire aux Vanités; qu'il connut par expérience quelques-uns des « divertissements » dont il condamne, dans les *Pensées*, l'inanité — le jeu, la chasse, la paume, la conversation des femmes — et qu'il apprit, par ses amis, l'attrait qu'exercent sur l'homme la guerre et les grands emplois [2]. Son engouement dut être avivé par la brièveté de la période — dix-huit mois — durant laquelle il se laissa entraîner [3]. C'était bien là sa façon : ne rien faire à demi. Le choc en retour se produisit soudain, bien que la

1. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.* T. V, pp. 51 *sqq.*
2. « *Divertissement.* » — Cf. *Pensée* 139.
3. Cf. Strowski, *op. cit.*, T. II, pp. 230-234.

conversion à laquelle il devait aboutir ne se manifestât pas encore. Vers la fin de l'année 1653, Pascal éprouva un grand mépris pour le monde et un dégoût mal contenu pour ceux qui en font partie. Que ce ne fut point là une conversion véritable, c'est ce que montre le récit d'une visite qu'il fit à sa sœur (devenue Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie) à Port-Royal, neuf ou dix mois plus tard, (septembre 1654).

Ce récit, il faut le reproduire en propres termes [1]. « Il me vint voir et à cette visite il « s'ouvrit à moy d'une manière qui me fit pitié, « en m'avouant qu'au milieu de ses occupations « qui estoient grandes, et parmi toutes les choses « qui pouvoient contribuer à luy faire aimer le « monde, et auxquelles on avoit raison de le croire « fort attaché, il estoit de telle sorte sollicité de « quitter tout cela, et par une aversion extrême « qu'il avoit des folies et des amusemens du « monde et par le reproche continuel que luy fai- « soit sa conscience, qu'il se trouvoit détaché de « toutes choses d'une telle manière qu'il ne l'avoit « jamais esté de la sorte, ny rien d'approchant ; « mais que d'ailleurs il estoit dans un si grand

1. Lettres à Mme Périer, 8 déc. 1654 et 25 janvier 1655, publiées par V. Cousin dans *Jacqueline Pascal*, pp. 188-195. — Cf. Pascal, *Œuvres*, T. IV, pp. 2 *sqq*, 61 *sqq*.

« abandonnement du costé de Dieu qu'il ne sen-
« toit aucun attrait de ce costé-là ; qu'il s'y portoit
« néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'il sen-
« toit bien que c'estoit plus sa raison et son pro-
« pre esprit qui l'excitoit à ce qu'il connaissoit le
« meilleur que non pas le mouvement de celuy de
« Dieu, et que dans le detachement de toutes
« choses où il se trouvoit, s'il avoit les mesmes
« sentimens de Dieu qu'autrefois, il se croyoit en
« estat de pouvoir tout entreprendre, et qu'il fal-
« loit qu'il eust eu en ces tems-là d'horribles atta-
« ches pour resister aux grâces que Dieu luy fai-
« soit et aux mouvemens qu'il luy donnoit. »

D'horribles attaches au monde ! Quels étaient les liens qui l'y retenaient ? Non pas uniquement, à coup sûr, l'apparat et le faste, bien que nous sachions qu'il conserva ses chevaux et sa voiture, ses nombreux laquais, ses beaux meubles, ses livres et son argenterie jusqu'à deux ans avant sa mort [1]. Mais Pascal, quoique *honnête homme*, était surtout et avant tout homme de

1. Deux ans avant sa mort « il fist de grandes aumosnes et vendit son carrosse, ses chevaux, ses tapisseries, ses beaux meubles, son argenterie, et même sa bibliothèque, à la réserve de la Bible, de saint Augustin, et de fort peu d'autres livres, et en donna tout l'argent aux pauvres. » Affirmation du Père Beurrier, donnée pour la première fois par E. Jovy, dans son *Pascal Inédit*, T. II (1910), p. 494.

science, et c'est plutôt dans la science que dans les plaisirs qu'il étouffa ses premiers sentiments envers Dieu. Comme nombre de gens avant lui et depuis, il s'efforça, semble-t-il, de tuer le doute par le travail. Quoi qu'il en soit, ces deux années (1653-1654) marquent la période la plus féconde de ses découvertes mathématiques. Elles se traduisent par les traités sur le *Triangle arithmétique*, sur les *Ordres numériques*, et par huit autres présentés à la « très célèbre Académie Parisienne de Mathématiques ». On ne sait pas au juste ce qu'il entendait par ce nom [1]. Il employa le Triangle arithmétique à résoudre le problème des enjeux pour le compte de son joueur d'ami Méré; et sa correspondance avec Fermat, issue de la question, fait époque dans l'histoire de la Théorie des probabilités [2].

C'est à cette même période qu'on peut avec le plus de vraisemblance assigner — s'il est authentique — le *Discours sur les Passions de l'amour* [3]; un projet de mariage et d'établissement, à supposer qu'il fut réellement conçu ; et, avec beaucoup

1. Cf. F. Strowski, *op. cit.*, T. II. Appendice « *Les réunions savantes*, etc. ».

2. Cf. Todhunter. *History of Mathematical Theory of Probability* (1865), ch. II.

3. Cf. dans V. Giraud, *Blaise Pascal* (1910), le chapitre « Pascal a-t-il été amoureux ? »

plus de certitude, son étude approfondie d'Epictète et de Montaigne, avec lesquels il avait sans doute pris un premier contact lors de son séjour à Rouen.

Mais ni la science ni la philosophie ne pouvaient lui procurer la paix. Le cri jailli de son âme est celui de saint Augustin : *irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Il était fort malade ; il sentit dans le retour et l'aggravation de ses infirmités la main visible du Seigneur. Il rédigea une longue et ardente prière [1] pour demander le pardon de ses fautes et la grâce d'en subir avec patience le châtiment. Il obtint une réponse. Le 23 novembre 1654, dans une vision mystique qui dura « depuis environ dix heures et demy du soir jusques environ minuit et demy [2] », le Dieu vivant lui fut révélé dans une lueur de feu [3], effaçant par Sa Pitié les

1. La *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* est assignée par la tradition et par M. Brunschvicg (*Pensées et Opuscules*, p. 56) à l'époque de la première conversion ; mais M. Strowski la place avec plus de vraisemblance, me semble-t-il, à celle de la deuxième. Cf. Strowski, *op. cit.*, II, pp. 353 *sqq*.

2. *Mémorial* autographe de Pascal.

3. Ce *Feu* qui figure au début du Mémoire fait-il allusion au feu divin, phénomène constant dans l'extase mystique (Cf. Fr. de Hügel, *The mystical Element in Religion* (1908), vol. I, pp. 178 *sqq.* ; Evelyn Underhill, *The mystic Way* (1913),

crimes du pécheur, l'emplissant de certitude, d'amour et de joie, venant habiter en lui, et le rendant incapable d'une autre fin que Dieu Lui-même. Le Seigneur posa sa main sur Pascal, et celui-ci vit des choses ineffables. Un tel appel ne souffrait nul délai. Sans retard, il fallait quitter le monde et toutes ses périlleuses attaches. Il rompit avec une rapidité qui étonna sa sœur ; car elle estimait que Blaise aurait dû être souillé quelque temps encore de la fange où il avait pataugé [1]. Quelques visites à Paris pour mettre ordre à ses affaires, et il est prêt à la retraite. Nous allons aborder tout à l'heure l'histoire de sa vie sociale et intérieure à Port-Royal. Il suffit de constater, pour l'instant, qu'il se remit sans réserves aux mains de ses directeurs, MM. Singlin et de Saci, et que, par les *Provinciales*, il les défraya magnifiquement de ce qu'ils firent pour lui. Ces lettres n'auraient assurément pu être écrites, si ce n'est par un homme qui connût le monde. Elles prouvent la

pp. 323 *sqq*), ou bien est-ce simplement une allusion au psaume XXXIX-3 : « *Et in meditatione mea exardescet ignis?* »

1. Cf. « Il me semble que vous aviez mérité... d'estre encore quelque temps importuné de la senteur du bourbier que vous aviez embrassé avec tant d'empressement. » Jacqueline à Blaise, 19 janvier 1655, dans V. Cousin, *op. cit.*, pp. 195 *sqq*. Cf. Pascal, *Œuvres*, T. II, pp. 17 *sqq*.

valeur de l'expérience et de l'éducation acquises par lui dans ce milieu. Et après qu'elles furent achevées, — celles du moins qu'il lui convint d'écrire, — et tandis que, dans les répits d'une douloureuse maladie, il assemblait des matériaux pour son grand œuvre : l'Apologie de la religion chrétienne, Pascal ne cessa d'être l'*honnête homme*, et il redevint une fois de plus le mathématicien. Les quelques coups d'œil que nous pouvons jeter sur la correspondance scientifique de cette époque nous prouvent que, bien qu'il eût ostensiblement renié la géométrie et regardé les mathématiques comme inutiles [1], il était toujours prêt à répondre aux questions et à résoudre des problèmes, en particulier ceux ayant trait au calcul des Probabilités [2]. Nous allons voir qu'une occasion imprévue — sa sœur,

1. Cf. « La mathématique... est inutile en sa profondeur. » *Pensée* n° 61. « Je la trouve (la géométrie) le plus haut exercice de l'esprit, mais en même temps, je la connois pour si inutile que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. » Pascal à Fermat. Cf. plus bas, note 1, p. 25.

2. Cf. « Quoiqu'il soit très difficile d'aborder M. Pascal et qu'il soit tout à fait retiré pour se donner à la dévotion, il n'a pas perdu de vue les mathématiques. Lorsque M. de Carcavy le peut rencontrer et qu'il lui propose quelque question, il ne lui en refuse pas la solution, et principalement sur le sujet des jeux de hasard, qu'il a le premier mis sur le tapis. » Mylon à Huygens, 2 mars 1657, dans F. Strowski, *op. cit.*, T. III, p. 326.

Mme Périer, dit que ce fut une rage de dents — incita Pascal à s'attaquer à un problème qui était regardé alors comme l'un des plus ardus, celui de la cycloïde et de ses propriétés, et à engager sur ce sujet une controverse si animée qu'elle épuisa Pascal au point de le contraindre au repos pendant près d'une année. Ce qu'il recouvra, en même temps qu'un état de santé relatif, ce ne fut pas l'ancien plaisir qu'il prenait aux mathématiques, mais le goût de la société cultivée. Fermat, le fameux géomètre qui l'avait aidé à résoudre le problème des enjeux, était non seulement un très grand mathématicien, mais encore un jurisconsulte estimable, un helléniste et, à ses heures, un poète. Lorsque Fermat écrit de Toulouse pour proposer à Pascal un rendez-vous, ce dernier répond qu'il ne peut songer à demander à Fermat de faire le voyage ; et comme lui-même n'est pas en état de se déplacer, il faut remettre l'entrevue. Il le regrette profondément, non point parce que Fermat est le plus grand mathématicien d'Europe, mais parce qu'il est « le plus galant homme du monde [1] ». C'est l'esprit et le charme de sa con-

1. Cf. « Vous estes le plus galant homme du monde, et je suis asseurement un de ceux qui sçay le mieux reconnoistre ces qualitez-là et les admirer infiniment, surtout quand elles sont

versation qui attirent Pascal, non pas sa géométrie. La lettre porte trace des graves occupations qui se sont substituées à la science dans l'affection de Pascal. Mais il est à noter que ces occupations n'ont pas tué en lui l'homme du monde, et qu'il n'a point honte de le laisser voir.

Nous venons de lire la définition qu'a donnée La Rochefoucauld de l'*honnêteté*. Un heureux hasard nous a conservé trois Discours rédigés par Pascal à l'intention d'un jeune garçon de famille noble sur les devoirs de sa condition, et qui réduisent l'*honnêteté* à ses derniers principes [1]. Que le jeune noble ne conserve aucune illusion ; le rang n'est pas tout ; ce n'est pas l'ordre le plus élevé ; cet ordre-là, c'est celui

jointes aux talents qui se trouvent singulièrement en vous... Je vous diray aussi que, quoy que vous soyez celuy de toute l'Europe que je tiens pour le plus grand Geometre, ce ne seroit pas cette qualité-là qui m'auroit attiré ; mais que je me figure tant d'esprit et d'honnesteté en vostre conversation, que c'est pour cela que je vous rechercherois. » Pascal à Fermat, 10 août 1660. *Œuvres*, T. X, p. 4.

1. *Trois discours sur la condition des Grands* ; *Pensées et Opuscules*, pp. 231-238 ; *Œuvres*, T. IX, pp. 365-373. Le jeune homme à l'intention de qui ces Discours furent composés était probablement le fils aîné du duc de Luynes, qui devint plus tard le duc de Chevreuse, ami de Fénelon et de Saint-Simon. Il avait quatorze ou quinze ans quand ces *Discours* lui furent dédiés (1660).

de la charité, que Pascal laisse à d'autres le soin d'enseigner. Mais le rang est quelque chose; c'est bien un ordre ; il mérite une certaine considération. Pascal montre laquelle, et indique comment un homme de haut rang doit se rendre digne de la considération supérieure qui s'attache à l'*honnêteté*. Il reconnaît que ce n'est point là une voie qui mène très loin. « Si vous en demeurez là, vous ne laisserez pas de vous perdre ; mais au moins vous vous perdrez en honneste homme [1]. » Un duc n'est pas nécessairement un *honnête homme* ; mais en tant que duc, il méritera et obtiendra toujours des marques extérieures de respect. Il devra tâcher à gagner l'estime en tant qu'*honnête homme*.

La méthode de Pascal est strictement mathématique. Il traite un seul point à la fois ; il se refuse à mélanger les ordres. Ce qu'il faut à l'enfant, c'est d'être instruit de cette précieuse science : l'*honnêteté* ; et jamais la devise « noblesse oblige » n'a été commentée plus éloquemment.

Jusqu'à la fin de sa vie, ou presque, Pascal resta en relations avec ses grands amis, et garda une fenêtre ouverte sur le monde. Il reprit goût

1. *Pensées et Opuscules*, p. 238. *Œuvres*, T. IX, p. 372.

à la richesse et à l'art d'en créer, mais pas pour lui-même cette fois ; il avait abjuré tout luxe personnel et vendu jusqu'à ses livres, à l'exception de sa Bible, de son Saint-Augustin, peut-être de son Montaigne [1]. Aussi quand son génie pratique lui eût révélé les possibilités du véhicule public qu'il appela *carrosse à cinq sous* et que nous nommons omnibus, il en consacra tous les bénéfices aux pauvres affamés de Blois et de l'Hospice de Paris [2].

On pourrait multiplier les exemples ; mais j'en ai dit assez, je pense, pour établir deux de mes points : 1° que Pascal ne se désintéressa jamais des mathématiques ; 2° que, tout saint et tout ascète qu'il fût, il était également homme du monde.

Le troisième point est à certains égards plus délicat, et touche de près à la question de la Vérité chez Pascal. Son nom est si inséparablement lié à celui de Port-Royal, sa défense de Port-Royal et de tout ce que cette institution représente est si complète et si sincère, qu'il est difficile de le prendre au mot lorsqu'il déclare dans les *Provinciales* que l'auteur des lettres

1. Cf. plus haut, note 1, p. 20.
2. Cf. *Vie de M. Pascal.*

n'est « point de Port-Royal [1] ». Afin de le justifier, il convient de préciser ce qu'était Port-Royal et ce qu'implique la formule « être de Port-Royal ».

Port-Royal était une abbaye cistercienne, située à quelque trente kilomètres de Paris, et possédant une maison-sœur dans la ville même. Elle avait été secouée de sa léthargie au début du siècle par sa toute jeune Supérieure, Jacqueline Arnauld (en religion Mère Angélique) [2], et inspirée ou infectée de Jansénisme par son directeur, l'abbé de Saint-Cyran, l'ami de Jansen et son auxiliaire dans leur effort commun pour rendre au Christianisme sa pureté primitive de doctrine et de vie. Jansen s'attachait surtout au dogme ; Saint-Cyran, plus spécialement à la conduite.

Les religieuses, bonnes et saintes filles, ne

1. « Vous ne manquerez pas néantmoins de dire que je suis de Port-Royal... Car encore que je n'aye jamais eu d'establissement avec eux [les Solitaires]... je ne laisse pas d'en connoistre quelques-uns et d'honnorer la vertu de tous. » *XVI^e Provinciale.*

« Je n'ay qu'à vous dire que je n'en suis pas, et à vous renvoyer à mes lettres, où j'ay dit « que je suis seul », et, en propres termes, que je ne suis point de Port-Royal, comme j'ay fait dans la 16. » *XVII^e Provinciale.*

2. Voir Sainte-Beuve, *op. cit.*, T. I, liv. I, « Origines et Renaissance de Port-Royal. »

s'inquiétaient guère de questions de théologie. Elles empruntaient à leur directeur ses opinions. L'influence théologique de Port-Royal émanait des ecclésiastiques et des laïcs connus sous le nom de Solitaires de Port-Royal. Les Solitaires ne constituaient en aucune façon un ordre religieux ; ils n'étaient liés par d'autres vœux que ceux dictés par leur propre conscience ; c'étaient tout simplement des hommes qui avaient renoncé au monde, lui préférant une vie de retraite dans la prière et la pénitence, dans la méditation et l'étude. Ils vivaient à proximité de l'abbaye ; d'abord à Paris, plus tard à Port-Royal des Champs. Certains d'entre eux se livraient à des travaux manuels ; d'autres dirigeaient les Petites Écoles, institution de jeunes garçons, dont Tillemont et Racine sont les élèves les plus célèbres, et qui a laissé des marques profondes dans l'histoire de la pédagogie [1]. Les Solitaires étaient tous d'ardents disciples de Saint-Cyran, partant de Jansen ; et des adeptes de la théorie augustinienne de la Grâce, telle que Jansen l'avait énoncée. Tels étaient les « messieurs » que l'on désignait généralement

1. Voir Sainte-Beuve, *op. cit.*, T. III, IV, et F. Cadet, *l'Education à Port-Royal* (1887).

comme étant « de Port-Royal ». Leur caractère distinctif était le renoncement total au monde. Or, nous venons de consacrer pas mal de temps à montrer que Pascal ne s'était jamais complètement séparé du monde ; et le fait est que les Solitaires ne l'ont jamais regardé comme étant des leurs. Fontaine, leur contemporain et fidèle chroniqueur, dans son histoire de Port-Royal et de Pascal à l'époque du miracle de la Sainte-Épine, le distingue expressément des Solitaires[1]. Sans doute Pascal, se retirant parmi eux après sa conversion, dut s'efforcer de pratiquer leurs vertus, de participer à leurs études, de s'intéresser à leur école. Mais, même alors, il vivait autant à Paris qu'à Port-Royal des Champs, habitant sa propre maison, ou séjournant à l'hôtel sous le nom de M. de Mons. Bien que pénétré de leur doctrine et dévoué à leur cause, il pouvait nier en parfaite sincérité qu'il fût plus des leurs que, par exemple, le Duc de

1. Après avoir décrit l'effet du miracle sur le « tout Paris », sur M. Périer, père de l'enfant, et sur son oncle, M. Pascal, Fontaine entame en ces termes le paragraphe suivant : « Mais ce que j'admirai alors, fut la manière dont ces Messieurs, et principalement M. de Sacy, parloient du miracle, etc. » *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, T. III, p. 190 (édit. 1753). Le miracle se produisit à Port-Royal de Paris, aujourd'hui Hospice de la Maternité.

Luynes[1] qui était un protecteur notable de Port-Royal sans « en être », dans le sens technique et admis de l'expression.

Or, Pascal en vint à se séparer d'eux. Je ne crois pas que la rupture ait été aussi profonde et aussi complète que les adversaires du Jansénisme se plurent à l'affirmer quelques années après la mort de Pascal, et comme on l'a soutenu récemment avec une vigueur et une compétence exceptionnelles [2]. Je ne crois pas qu'il ait jamais renié le Jansénisme ou les Jansénistes. Mais qu'il y ait eu dissension nette, conflit d'opinion, la chose est évidente et reconnue. Que Pascal ait, par suite, modifié ses principes, l'hypothèse est probable et même confirmée par de très fortes preuves. L'occasion de la rupture fut le fameux Formulaire, qui, proposé en 1657 et définitivement établi en 1661 par l'assemblée du Clergé, obligeait tous les ecclésiastiques à « condamner de cœur et de bouche la doctrine des Cinq Propositions de Cornelius Jansen con-

1. De Luynes et sa pieuse épouse se construisirent un petit château (Vaumurier) à une centaine de mètres de Port-Royal des Champs. Quand la Duchesse mourut, le Duc invita les Solitaires à venir habiter avec lui dans le bâtiment encore inachevé et se préoccupa activement de faire agrandir l'abbaye des religieuses. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.*, T. II, p. 314 *sqq*.

2. Voir *hic*, appendice I, p. 187. Mémoire du P. Beurrier.

tenues en son livre intitulé l'*Augustinus* que les deux papes Innocent X et Alexandre VII avaient condamné, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansen a mal expliquée contre le vrai sens de ce saint Docteur [1] ».

L'hérésie incluse dans les Cinq Propositions est, en deux mots, que la Grâce n'est pas accordée à tous, et que le Christ n'est pas mort pour tous les hommes. Les Jésuites affirmaient que ces propositions avaient été fidèlement extraites de l'*Augustinus* ; les Jansénistes affir-

1. Les cinq propositions — il y en avait sept à l'origine — que Nicolas Cornet, Syndic de la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, put extraire de l'*Augustinus* et dénoncer comme hérétiques sont les suivantes :

1° Certains commandements de Dieu sont impossibles pour les justes de bonne volonté et faisant effort selon les forces dont ils disposent dans le moment ; et il leur manque aussi la Grâce qui les rend possibles.

2° On ne résiste jamais à la Grâce intérieure dans l'état de nature déchue.

3° Pour mériter et démériter dans l'état de nature déchue il n'est pas besoin que l'homme soit libre de nécessité, mais il suffit qu'il soit libre de coaction.

4° Les Semi-Pélagiens admettaient la nécessité d'une Grâce intérieure préalable pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi ; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette Grâce fût telle que la volonté humaine pût y résister ou y obéir.

5° Il est semi-pélagien de dire que c'est pour tous les hommes sans exception que le Christ est mort et qu'il a versé son sang.

maient que les Jésuites les avaient inventées, et ils mettaient leurs accusateurs au défi de produire les chapitres et versets incriminés. Nous nous occuperons plus tard du livre et de son contenu ; il nous suffit de dire, pour le moment, que ce Formulaire était un document plus précis et plus défini que tout ce qui l'avait précédé. Il mettait les points sur les *i* des sentences papales qu'il faisait exécuter. Il soutenait que Jansen, en se réclamant de la doctrine de saint Augustin, l'avait sciemment déformée. Le dilemme en présence duquel se trouvaient les religieuses et leurs directeurs était de nature épineuse. Il leur fallait choisir du schisme ou de l'hérésie. Un refus de signer, et c'était l'excommunication. L'apposition de leurs noms, c'était le reniement de Jansen, de Saint-Cyran, et de leur doctrine de la Grâce, qui était celle de saint Augustin. Les Messieurs de Port-Royal avaient à trouver une échappatoire pour eux et les religieuses. Enfin — non sans la connivence du Cardinal de Retz, archevêque de Paris, qui sympathisait avec eux[1] — ils élaborèrent un préambule au Formulaire, déclarant que, si leur signature impliquait une soumission entière sur les points de doc-

1. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.*, T. III, p. 188-259 et T. V, *Appendice* « Le cardinal de Retz et les Jansénistes ».

trine, elle n'engageait pas les signataires à autre chose qu'à un silence respectueux sur la question de fait : les Propositions se trouvent-elles, oui ou non, dans l'*Augustinus* ? Le tour était ingénieux, il n'était pas sincère ; et une religieuse du moins eut le courage de proclamer ce que nombre de ses compagnes avaient assez d'esprit pour reconnaître. La sœur de Pascal, Sainte-Euphémie, repoussa cette solution. « Il n'y a que la vérité qui délivre véritablement », s'écria-t-elle, « et il est sans doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent elle-mesme en liberté en la confessant avec fidélité. » Ce subterfuge est indigne de ceux qui sont prêts à défendre la vérité au péril de leur vie ; il rappelle les Jésuites « qui donnent de l'encens à une idole sous prétexte d'une croix qu'on a dans sa manche [1] ». Sa protestation a l'ironie et la vigueur des *Provinciales*. Mais Jacqueline n'eut pas la force de soutenir ses convictions, et elle signa. Elle en mourut, mais elle avait signé. La passion de Jac-

1. Lettre de la Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal à la sœur Angélique de Saint-Jean, 22-23 juin 1661, *in* Pascal, *Œuvres*, T. X, p. 103-112. Cf. dans la même lettre : « Je sçay le respect que je dois à MM. les Evesques, mais ma conscience ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ay pas veüe... Puisque les Evesques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'Evesques. »

queline pour la Vérité, sinon son esprit d'obéissance, animait également son frère. Le préambule projeté ayant été étouffé par le pape, les Messieurs de Port-Royal estimèrent que les religieuses pouvaient signer à condition qu'elles ajoutassent un post-scriptum *quoad dogmata* ; mais Pascal déclara nettement qu'aucun compromis, fut-il en tête ou en queue du Formulaire, ne servirait de rien. Droit et fait étaient inséparables en l'espèce. Condamner Jansen serait condamner saint Augustin et saint Paul. Le Formulaire ne devait pas être signé par ceux qui se souciaient de la Vérité. Et la « voye moyenne » que l'on proposait était « abominable devant Dieu, mesprisable devant les hommes, et entièrement inutile à ceux qu'on veut perdre personnellement[1] ».

Nicole et Arnauld relevèrent le défi, sans acrimonie (Arnauld étale même un certain enjouement de jeune éléphant [2]), mais non sans en

1. Pascal, *Ecrit sur la signature ;* in *Pensées et Opuscules*, pp. 239-243 ; *Œuvres*, T. X, pp. 171-175.

2. Cf. « Si un homme disoit : *Le plus grand Géomètre de Paris est l'homme du monde le plus désagréable dans la conversation*, je soutiens qu'alors, comme il auroit été nécessaire que celui qui auroit parlé de la sorte, eût eu dans l'esprit une personne particulière, qu'il auroit désignée par ces mots, de plus grand Géomètre de Paris, parce qu'il ne convient point à un

référer à la XVIIe *Provinciale* où, comme nous aurons occasion de le noter la prochaine fois, Pascal avait admis ce même « distinguo » entre le fait et le droit, qu'il repoussait maintenant. Ils allèrent jusqu'à le presser verbalement. Les Solitaires se réunirent en force dans son logis pour liquider la question ; Arnauld et Nicole finirent par triompher. Pascal s'épuisa — il était dans l'un de ses mauvais jours — à essayer de leur faire sentir ce qu'il sentait lui-même. En dépit

Géomètre, comme Géomètre, d'être désagréable dans la conversation, ce ne seroit point par la vérité des choses qu'on devroit juger de celui qu'il auroit estimé être désagréable dans la conversation, mais par l'opinion de cette personne. De sorte que si je sçavois d'ailleurs que cette personne ou ne connût pas M. Pascal, ou l'eût en estime d'un homme d'un entretien fort agréable, quoique je fusse persuadé que dans la vérité M. Pascal est le plus grand Géomètre de Paris, je ne croirois point que cet homme eût mal parlé de M. Pascal. Mais si je connoissois Roberval et que je susse que cette personne le connoit aussi, je croirois sans peine que c'est de lui qu'il a voulu parler, quelque inférieur que je le crusse à M. Pascal dans la science de la géométrie : et le jugement que je porterois de cette Proposition est, qu'elle seroit vraie dans le fond, parce qu'il n'auroit pas mal jugé de la personne qu'il auroit eue dans l'esprit, mais qu'elle seroit fausse dans l'attribution qu'il auroit faite à cette personne, d'être le plus grand Géomètre de Paris. » Arnauld, *Œuvres complètes*, T. XXII, p. 770 ; cf. F. Strowski, *op. cit.*, T. III, p. 365.

Le passage ci-dessus mérite d'être cité en exemple de la subtilité d'Arnauld et de son genre d'humour ; et incidemment pour la lumière qu'il jette sur le caractère et la réputation de Roberval.

de sa faiblesse, il s'était exprimé avec une grande véhémence, et il s'évanouit tout à coup. La société s'écoula au dehors, le laissant avec deux ou trois membres de sa famille. « Lorsque M. Paschal fut tout à fait remis, Mme Périer lui ayant demandé ce qui lui avait causé cet accident, il répondit : « Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connoître la vérité et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu succomber [1]. » Mais il n'était pas homme à accepter sa défaite, et bientôt les Port-Royalistes trouvèrent retournée contre eux la main qui avait rédigé les *Petites Lettres* en leur défense. De la série d'épîtres où il les accuse de « relâchement » et de versatilité dans leur traitement de la Grâce, nous ne savons guère que ce qu'en dit Nicole, qui écrivit cinq ans après leur rédaction [2]. A en croire les critiques, Pascal n'aurait pas soigneusement vérifié les références qu'on lui avait fournies ; ses dates seraient inexactes, et il aurait été aveugle à l'attitude, en réalité logique, des Jansénistes à

1. *Recueil d'Utrecht*, pp. 324-325.

2. Voir *hic*, Appendice II, p. 193 : Les Lettres sur la Signature.

l'égard de la Grâce. Il serait nécessaire de contrôler les accusations de Nicole au moyen des lettres elles-mêmes ; la chose est malheureusement impossible. L'auteur n'avait l'intention de les publier que si les religieuses signaient le Formulaire. Au cas où celles-ci refuseraient, les lettres devaient être brûlées. Et sans doute elles le furent, car à cette date avait paru un ordre, exigeant la signature immédiate, sans aucune espèce d'atténuation ou de réserve [1]. Et cela, pas plus Nicole qu'Arnauld, ou qu'aucun autre ami de Port-Royal, ne pouvait le préconiser.

Nous admettrons volontiers que Pascal avait perdu de sa vigueur. Mais il faut nous souvenir qu'il était mourant, physiquement incapable d'un effort mental prolongé, et qu'il se préparait presque fiévreusement au grand départ, ἐρῶν τοῦ ἀποθανεῖν. Pourtant, si la mort tendait un voile devant ces yeux qui avaient si constamment regardé la Vérité, elle ne pouvait étouffer la Miséricorde en son cœur. Détournons-nous avec sou-

1. « M. Pascal avoit confié tous ses écrits en mourant à M. Domat, en le priant de *les brûler si les Religieuses de Port-Royal se soutenoient, et de les faire imprimer si elles plioient.* Et comme Dieu les soutint, il est à présumer qu'on suivit ses intentions. » Arnauld, *Œuvres*, T. XXI, p. CXI.

lagement de ces âpres débats vers les efforts touchants de Pascal pour étreindre — littéralement — la pauvreté ; suppliant qu'on lui trouve un miséreux à soigner et à traiter comme lui-même, ou pour le moins qu'on l'envoie mourir à l'hospice, parmi les pauvres [1]. Et, avec une émotion que les Lettres perdues contre les Jansénistes n'auraient pu provoquer, on lit ses ultimes paroles au prêtre qui recueillit sa dernière confession et lui administra les sacrements. « Il gémissoit avec douleur de voir cette division entre les fidèles qui s'échauffoient si fort dans leurs disputes... que cela préjudicioit à l'union et à la charité qui les devoit porter plus tôt à joindre leurs armes spirituelles contre les véritables infidèles et hérétiques que de se battre ainsy les uns les autres. » En ce qui concerne « les questions si difficiles de la Grâce et de la Prédestination » sur quoi roulait le débat, il se contenta de s'écrier : « O altitudo [2] ! ».

L'un des derniers actes de charité relevés à son actif semble indiquer un adoucissement de ses préjugés jansénistes. Comme il rentrait un matin de Saint-Sulpice, où il était allé entendre la messe, il fut accosté par une pauvresse qui

1. *Vie de M. Pascal*, par Mme Périer.
2. Cf. *hic*, Appendice II : Mémoire du P. Beurrier.

demandait l'aumône. Il s'enquit de sa situation et la conduisit sur-le-champ au séminaire dépendant de l'église ; il la confia aux soins d'un bon prêtre et fournit les vêtements et les fonds nécessaires pour lui trouver une situation convenable. Cet incident revêt une signification particulière si nous nous rendons compte que Saint-Sulpice était une église, sinon jésuite, du moins anti-janséniste, et que le séminaire avait été fondé par M. Olier, qui détestait le Jansénisme et le traitait de « monstre » [1]. Il est clair que Pascal n'était pas connu du prêtre qui les reçut, lui et sa protégée, ni d'aucune personne de la maison ; mais il est clair aussi que Pascal ne craignait pas de délaisser son église paroissiale pour entendre la messe dans une église qu'un Port-Royaliste convaincu aurait fui comme la peste. Ceci ne nous oblige certes pas à taxer de mensonge Mme Périer, quand elle affirme que son frère n'avait jamais rompu avec ses amis de Port-Royal, qu'ils vinrent le voir à ses derniers moments, et qu'il se confessa à l'un d'eux [2]. Mais cela confirme ce qu'indiquait déjà son entretien

1. Il écrivait à la reine, Anne d'Autriche : « La régence de votre fils ne doit pas être moins vigoureuse à étouffer ce monstre. » Cf. Jovy, *op. cit.*, T. IV, p. 17.

2. Cf. *Vie de M. Pascal.*

avec son autre confesseur : qu'il s'élevait au-dessus de l'esprit de parti, et que si, jusqu'à la fin, il se souvint et parla sans regrets des *Provinciales* [1], ce n'est point parce qu'elles avaient servi la cause d'un parti, mais parce qu'en les écrivant, il avait combattu en faveur de ce qu'il avait cru être et continuait de croire, la vérité essentielle.

Nous étudierons la prochaine fois Pascal polémiste. Mais aujourd'hui qu'au chevet de son lit de mort, nous voyons les larmes de gratitude se répandre pour la suprême miséricorde de son dernier sacrement, don si ardemment désiré du Corps rompu pour lui ; aujourd'hui que nous entendons les dernières paroles qu'il prononça avant de perdre connaissance : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » — les grandes vérités pour lesquelles il lutta paraissent bien mesquines et s'évanouissent dans la glorieuse présence d'un Créateur véritable et fidèle ; la

1. Lorsque Beurrier apprit que Pascal était l'auteur des *Provinciales*, il lui demanda s'il regrettait de les avoir écrites. Pascal répondit : « Comme étant sur le point d'aller rendre compte à Dieu de toutes ses actions, que sa conscience ne lui reprochoit rien, et qu'il n'avoit eu, dans la composition de cet ouvrage aucun mauvais motif, ne l'ayant fait que pour l'intérêt de la gloire de Dieu et la défense de la vérité, sans y avoir jamais été poussé par aucune passion contre les Jésuites. » *Recueil d'Utrecht*, p. 330.

miséricorde qu'il fut donné à Pascal de pratiquer pâlit devant la charité du Sauveur très miséricordieux dont les mains étaient ouvertes à cette âme rendue précieuse, croyons-nous, à Ses yeux ; âme lavée des souillures de ce monde, et se présentant immaculée, par le merveilleux effet de la grâce, devant Celui de qui les jugements, selon Pascal et saint Paul, sont « impénétrables et les voies incompréhensibles [1] ».

1. *Épître aux Romains*, I, 33.

## II

## PASCAL POLEMISTE

Mon texte est toujours : Miséricorde et Vérité. Mon sujet : Pascal polémiste.

Il y a dans les lettres de M^me^ de Sévigné une page admirable retraçant une querelle entre Nicolas Boileau et un père Jésuite, quelque trente ans après la mort de Pascal. « ... Pendant un dîner chez M. de Lamoignon... on parla des ouvrages des anciens et des modernes. Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son goût, les anciens et les nouveaux... Le Jésuite presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux... Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue... Enfin, Despréaux le prend par le bras et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez ? hé bien, morbleu, c'est Pascal ! — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est autant beau que le faux

peut l'être ! » La discussion s'anime ; Boileau s'échauffe, arpente l'appartement... « et, prenant Corbinelli [l'un des convives] par le bras, s'enfuit au bout de la chambre ; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père et s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle à manger[1] ». Si le Jésuite avait dit « Pascal a tort », il est possible que Boileau eût témoigné une égale véhémence, mais il aurait peut-être condescendu à discuter. L'histoire de Pascal offre matière à discussion après plus de deux cent cinquante ans. Mais l'on peut aujourd'hui réfuter avec plus de calme, bien qu'avec une égale assurance, l'accusation de déloyauté morale ou intellec-

1. Lettre du 15 janvier 1690, à Mme de Grignan. La défense de Pascal présentée par Boileau fait plus honneur au cœur du critique qu'à son jugement. Quand le Père a traité Pascal de *faux*, « Le faux, reprend Despréaux, le faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. — Le Père répond : Il n'en est pas plus vrai ! — Despréaux s'échauffe et, criant comme un fou : « Quoi, mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'a pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? Osez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu ! Distinguer, distinguer, si nous sommes obligés d'aimer Dieu ?... Et prenant Corbinelli, etc...

Cinq ans plus tard, Boileau composa son Épître XII, *Sur l'Amour de Dieu*, et l'adressa à l'abbé Renaudot, fameux orientaliste.

tuelle portée contre lui. C'est la tâche que nous allons assumer dans ce chapitre.

Les occasions ne manquèrent point du vivant de Pascal, pour donner prise à cette imputation. Il était sans cesse mêlé à quelque controverse, d'une sorte ou de l'autre, scientifique ou théologique. Pas toujours, d'ailleurs, en son propre nom ; ses coups les plus rudes, il les asséna pour défendre ses amis. Mais sa nature fière et impatiente, ses nerfs qu'un mal chronique avait tendus au point de les rompre, un zèle farouche pour la vérité et un don merveilleux de la dialectique, tout le poussait à s'engager fréquemment ; et une fois engagé, il n'est point douteux que Pascal se complût à discuter.

Sa première grande querelle, comme son avant-dernière, fut avec un Jésuite, et dans un domaine où la théologie n'avait que faire. Le Père Noël, recteur d'un Collège de Jésuites [1], doué d'un goût vif pour la science et pourvu d'une éducation scolastique, s'efforçait bravement de concilier l'ancien système de physique avec le nouveau. C'était un ami de Descartes ; mais qui adhérait fermement à la vénérable doc-

1. Le Collège de Clermont, alors le principal collège de Jésuites de Paris, aujourd'hui Lycée Louis-le-Grand.

trine que la Nature a horreur du vide. Pascal, qui était au courant des récentes expériences faites en Italie sur la pression atmosphérique, bien qu'il en ignorât l'auteur [1], avait largement expérimenté pour son propre compte, et en était arrivé à cette conclusion que, tout en faisant horreur à la Nature, le vide n'était cependant pas impossible. Il publia, en 1647, le résultat de ses recherches, et se trouva aussitôt aux prises avec Noël. Un vif débat s'éleva entre eux, marqué par une courtoisie parfaite jusqu'au moment où parut un malencontreux ouvrage de Noël, dans lequel celui-ci, trop malade pour revoir son travail, paraissait reprendre et affirmer tous les points qu'il avait concédés auparavant [2]. Le père de Pascal intervint maladroitement par une lettre où s'étalait son antipathie pour les Jésuites plus encore que son amour de la science ; et Pascal lui-même se laissa aller à prononcer quelques

1. Cf. : « Comme nous estions tous dans l'impatience de sçavoir qui en estoit l'Inventeur, nous escrivismes à Rome » etc... Lettre à M. de Ribeyre, 12 juillet 1651. *Œuvres*, T. II, pp. 478-495.

2. *Le Plein du Vide* (1648) dédié, avec une préface singulièrement présomptueuse au prince de Conti, et traduite immédiatement après par l'auteur sous le titre *Plenum experimentis novis confirmatum auctore Stephano Natale societatis Jesu* (1648). Cf. F. Strowski, *op. cit.*, T. II, p. 105 *sqq* ; Sainte-Beuve, *op. cit.*, T. II, p. 475.

paroles dures [1]. Le Père Noël était un aimable vieillard qui ne leur garda pas rancune. Il fut même prodigue de louange envers le jeune homme qui l'avait vaincu [2]. Mais il est évident que le premier contact de Pascal avec la société de Jésus n'était pas de nature à lui inspirer une haute idée de leur esprit de suite ni de leur science. Aussi n'est-il pas surprenant que, lorsqu'il fut accusé, quatre ans plus tard, dans la thèse d'un Jésuite, de s'être approprié sans rien dire les expériences d'autrui, il en ait conçu

1. Cf. « Lettre de M. Pascal le père au R. P. Noël » (1648). *Œuvres*, T. II, p. 255-279. « Lettre de Pascal à M. le Pailleur au sujet du P. Noël, Jésuite » (1648) *ad fin. Œuvres*, T. II, p. 179-211.

2. Cf. « Hanc experientiam totidem verbis D. Pascalis filius Gallice exposuit in libro quem sic inscripsit, *Experiences nouvelles touchant le vuide*. In quo, et singularem ab omnibus gratiam iniit, et magnam ipse ingenii, et doctrinæ, laudem assequutus est. » *Plenum*, p. 2.

Cet éloge fait défaut dans le traité en français qui note simplement que Pascal a fait l'expérience.

3. Cf. *Lettre de M. Pascal le fils adressante à M. le Premier Président de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand*, etc... dans Pascal, *Œuvres*, T. II, p. 478 *sqq*. Le passage qui froissa Pascal est le suivant :

« Il y a certaines personnes aymans la nouveauté, qui se veulent dire les Inventeurs d'une certaine expérience dont Torricelli est l'Auteur, qui a esté faite en Pologne ; et non obstant cela, ces personnes se la voulans attribuer, après l'avoir faicte en Normandie, sont venus la publier en Auvergne. »

du ressentiment, et que ses préventions s'en soient accrues.

Le problème était toujours celui de la nature du vide. Pascal voulait démontrer, par une preuve irréfutable, la brillante hypothèse de Torricelli : que l'équilibre du mercure dans le baromètre est dû à la pression atmosphérique. Il le fit avec ce soin méticuleux et ce mépris de la dépense auxquels j'ai fait allusion dans le chapitre précédent. Il commença ses expériences à Rouen et les poursuivit à Paris [1] ; mais son véritable triomphe, il le remporta sur le Puy-de-Dôme, le 19 septembre 1648, alors que, la colonne de mercure baissant constamment à mesure qu'on gravissait la montagne, la théorie scolastique de l'horreur éprouvée par la Nature pour le vide se dissipait en fumée ! Dans son compte rendu de l'expérience, Pascal se fait scrupule de réclamer plus que son dû. Il tient à assigner à Galilée et à Torricelli la part qui leur revient dans la découverte de la nouvelle loi ; il a conscience d'avoir soulevé le voile quelques pouces plus haut que ses deux prédécesseurs, et il en est fier ; mais il est prêt à partager la joie de quiconque, utilisant ses conclusions, fera plus

1. Cf. Strowski, *op. cit.*, T. II, p. 179.

encore pour la science et la vérité [1]. Son succès éveilla diverses jalousies ; Descartes, dont on attendrait mieux, se plaignit de n'avoir pas été personnellement cité, vu qu'il avait encouragé le jeune Pascal à tenter l'expérience contre son gré [2]. Les Jésuites, nous l'avons vu, le traitèrent de plagiaire. La protestation par laquelle Pascal répondit est un modèle de dignité et de franchise. « Encore que personne ne soit obligé d'estre sçavant non plus que d'estre riche, personne n'est dispensé d'estre sincère ; de sorte que le reproche de l'ignorance n'a rien d'injurieux que pour celuy qui le profère ; mais celui de larcin est de telle nature qu'un homme d'honneur ne doit point souffrir de s'en voir accusé, sans s'exposer au péril que son silence tienne lieu de conviction [3]. » Voilà bien l'amour de la vérité ; voilà aussi le point

1. « Et comme je suis certain que Galilée et Torricelli eussent esté ravis d'apprendre de leur temps qu'on eut passé outre la cognoissance qu'ils ont eüe, je vous proteste, Monsieur, que je n'auray jamais plus de joye que de voir que quelqu'un passe outre que celle que j'ay donnée. » Lettre à Ribeyre, *l. c.* p. 495.

2. Cf. « C'est moy qui l'avois prié, il y a deux ans de la vouloir faire [l'expérience], et je l'avois assuré du succez, comme estant entièrement conforme à mes principes, sans quoy il n'eust eu garde d'y penser, à cause qu'il estoit d'opinion contraire. » Descartes, Lettre à Carcavi, 17 août 1649.

3. Deuxième Lettre à M. de Ribeyre, 8 août 1651. *Œuvres*, T. II, pp. 500-502.

d'honneur. Deux des qualités que nous avons revendiquées pour Pascal sont désormais prouvées comme il aurait souhaité qu'elles le fussent, par une observation particulière.

Entre l'expérience sur le vide et son excursion scientifique suivante, s'intercalent les *Provinciales*, qui demandent à être traitées à part. Il faut dire ici un mot de la discussion sur la « roulette », qui appartient aux dernières années de Pascal. Ses découvertes relatives à cette courbe marquent son dernier effort en géométrie.

Cette fois encore, c'est une question de priorité, et il faut bien reconnaître qu'à première vue, Pascal paraît avoir manqué à la justice envers son grand prédécesseur Torricelli, et semble mériter les paroles sévères qu'ont eues pour lui les historiens des mathématiques [1]. Mais, tout en reconnaissant son injustice, il convient de marquer qu'elle se manifeste en faveur d'un ami.

La cycloïde et ses propriétés avaient retenu l'attention de toute une génération de mathématiciens : Galilée et Torricelli en Italie, Mersenne et Roberval en France. Roberval, de vingt ans

1. Par exemple : V. Cantor ; *Vorlesungen über die Geschichte der Mathematik* (1892), T. II, p. 807 ; Maximilien Marie, *Histoire des Sciences Mathématiques*, T. IV, article Torricelli.

l'aîné de Pascal, personnage vaniteux et irascible, disputa violemment la priorité de sa solution de la surface engendrée par la cycloïde, que Torricelli revendiquait pour Galilée et pour lui. Son insistance épuisa Torricelli et lui arracha une lettre où, de guerre lasse, il disait qu'il importait peu que le problème eût été résolu en France ou en Italie, et que — puisque Roberval était si jaloux de la découverte —, on la lui concédait volontiers [1]. Roberval s'empara de l'autorisation comme d'un aveu de défaite, et Pascal, endoctriné par lui, la prit de même. On ne peut guère nier que tous deux se montrèrent injustes envers la mémoire de Torricelli. Mais il paraît non moins certain que l'erreur de Pascal fut une pure erreur de jugement, et que s'il fut dupe, c'est de son amitié [2].

D'autre part, il combat pour son propre compte

1. Cf. « De Trochoide... sive Italicum sive Gallicum problema sit, nihil mea interest ; meum certe non est quod ad inventionem attinet... ex improviso quando nil tale sperabam nuncius horribilis ex vobis affertur haec omnia ante me vos etiam invenisse. Si verum hoc est, certe pro meis illa amplius non essent habenda. » etc... Grœning, *Historia Cycloeidis* in *Bibliotheca Universalis* (1701), T. I, pp. 34 *sqq*.

2. On a suggéré, avec une très grande vraisemblance, que l'*Histoire de la Roulette*, qui renferme l'attaque contre la mémoire de Torricelli a été écrite sur des notes de Roberval, sinon même en majeure partie par Roberval lui-même. Voir Stuyvaert, *Bibliotheca Mathematica*, 3e série, vol. 8, pp. 170-172.

dans la controverse avec le jésuite Lalouvère, et l'anglais Wallis. Après avoir résolu la quadrature de la cycloïde, dans les circonstances relatées au chapitre précédent, il lança en juin 1658 un défi, comme c'était la coutume au XVII^e siècle, offrant un prix de soixante pistoles [1] à qui trouverait dans les trois mois une solution satisfaisante à certains problèmes. Il y eut une longue liste de concurrents, parmi lesquels Huygens et Christophe Wren ; mais Lalouvère et Wallis furent les deux seuls qui persistèrent à affirmer qu'ils avaient satisfait aux conditions prescrites. Pascal sauta à pieds joints par-dessus leurs prétentions, mais on a aujourd'hui de bonnes raisons de croire que le verdict de son jury, s'il fut quelque peu cassant, fut équitable [2]. En conséquence, il se

1. Quarante pistoles pour la solution reçue la première ; vingt pour la seconde ; soixante, s'il ne parvenait qu'une seule solution. Selon Marguerite Périer, ce fut le Duc de Roannez qui donna à Pascal l'idée du défi, comme d'un moyen propre à confondre les incrédules ; lui représentant « que dans le dessein où il estoit de combattre les athées, il falloit leur montrer qu'il en sçavoit plus qu'eux tous en ce qui regarde la géométrie et ce qui est sujet à la démonstration ; et qu'ainsy s'il se soumettoi à ce qui regarde la foy, c'est qu'il sçavoit jusques où devoient porter les démonstrations. » Pascal, *Œuvres*, T. I, p. 135.

Cette raison apologétique, si elle est vraie, explique peut-être le manque de générosité de Pascal à l'égard de ses rivaux.

2. Cf. Tannery, *Mémoires de la Société des Sciences Physiques et Naturelles de Bordeaux*, 3^e série, T. V (1890) pp. 55-84.

crut autorisé à employer les pistoles à la publication de ses propres résultats. Lalouvère à coup sûr était tout à fait incompétent ; il hésita et se contredit ; il se rendit coupable d'un péché impardonnable en mathématiques : il ne put rectifier ses propres erreurs de calcul [1]. En cette affaire, comme ailleurs, Pascal se montre impérieux et irritable ; mais il est rigoureusement sincère.

De ce choix limité parmi ses controverses mathématiques, nous concluons que Pascal n'avait pas lieu d'être satisfait de la science des Jésuites. Il fut encore moins content de leur doctrine et de leurs pratiques religieuses, et c'est sur ce terrain qu'il nous convie maintenant à le suivre.

La querelle des Jansénistes et des Jésuites, outre le ton de jalousie personnelle ou professionnelle qui la domine assez fréquemment [2],

et 4e série, T. IV (1894) pp. 251-259 ; J. Bertrand, *Journal des Savants* (1890) pp. 320-329 ; Maximilien Marie, *Histoire des Sciences Mathématiques*, T. VI, art. Wallis.

1. Cf. Tannery, *op. cit.*, pp. 70, 84. On trouvera une opinion différente sur Lalouvère et la conduite de Pascal à son égard dans Jovy, *op. cit.*, T. I, p. 473 *sqq*.

2. Le père d'Arnauld, avocat célèbre, plaida au nom de l'Université de Paris contre les Jésuites en 1594, à l'occasion de l'attentat de Barrière contre Henri IV. Son langage était apte à s'envenimer : « Boutique de Satan, où se sont forgés tous les assassinats qui ont été exécutés ou tentés en Europe depuis

n'est qu'un épisode de la longue guerre qui jadis fit rage autour du problème de la Grâce et du Libre Arbitre. Cette polémique est aujourd'hui apaisée ; nous sommes divisés sur d'autres questions, nous poussons d'autres cris de guerre. Mais un problème touchant, comme celui-ci, aux profondeurs de la philosophie et au cœur même de la religion, peut renaître d'un moment à l'autre, et nous devrions être prêts à l'aborder. Pascal est de ceux qui nous aideront dans cette tâche.

En dernier ressort, c'est la vieille lutte entre saint Paul et le Stoïcisme, entre saint Augustin et Pélage. Dans la forme où elle éclata, une génération avant Pascal, ce sont les principes de la Réforme s'opposant à la Scolastique. Le premier foyer du Jansénisme (car il y eut des Jansénistes bien avant Jansénius) fut Louvain — nom que l'on ne peut plus entendre sans émotion ! Pendant la première moitié du XVIe siècle, Louvain fut une forteresse dressée contre Luther [1] et con-

quarante ans ; ô vrais successeurs des Arsacides ou assassins ! » etc.

Les Jésuites étaient les grands éducateurs de l'époque, et les Jansénistes venaient de fonder, à Port-Royal, leurs *Petites Écoles*, sur un système essentiellement opposé. Cf. A. Tilley, *From Montaigne to Molière*, p. 226.

1. Non pas contre Calvin, qui, en l'espèce, se contenta de codifier les doctrines de Luther, et ne pénétra à Louvain

tre ses doctrines de la grâce et de la prédestination. Le réformateur allemand ne mâchait pas les mots en parlant de ses adversaires. Parmi les *Säuteologen*, les *Sophisten*, les *grobe Esel* de Louvain [1], comme il les décrit élégamment, se trouvait un jeune étudiant, Michel de Bay, connu dans l'histoire sous le nom de Baius. S'étant mis à lire Luther, et les prédécesseurs de Luther, en vue de le réfuter, Baius se laissa insensiblement gagner à ses vues et il les propagea avec ardeur dans l'Université dont, en dépit de la censure réitérée du Pape, il était lors de sa mort (1589) le vénéré Chancelier [2].

Son enseignement le mit en opposition violente avec les Jésuites. Louvain retentissait des noms de *Lutherani* et de *Massilienses*, et les chaires renvoyaient l'écho des invectives de la rue [3]. Les Baianistes renforcèrent leur position en fondant, l'année qui précéda la mort de leur chef, un professorat spécialement affecté à la réfutation des Jésuites [4]. Le premier titulaire

qu'à une date ultérieure. Cf. J. Paquier, *Le Jansénisme* (1909), p. 126.

1. Cf. *Wider die XXXII Artikel der Teologisten von Löwen* (1545).

2. Vide *Biographie Nationale de Belgique*, art. *de Bay*.

3. Cf. J.-B. du Chesne, *Histoire du Baianisme* (1731), p. 209.

4. *Ib.*, p. 210.

fut Jacques Janson, maître et ami de Cornelius Jansen, plus tard évêque d'Ypres, qui à son tour lui succéda dans cette chaire et se trouva bientôt occupé à la rédaction du pesant volume qui devint l'arsenal commun de ses amis et de ses adversaires. L'*Augustinus* parut à Louvain en 1640, deux ans après la mort de son auteur. C'était le fruit d'un commerce prolongé avec saint Augustin, dont Jansen avait relu plus de dix fois les œuvres complètes ; et trente fois au moins les ouvrages traitant des écrits des Pélagiens [1]. L'objet de l'*Augustinus* était d'affirmer à nouveau la doctrine de saint Augustin sur la Grâce, contre le Pélagianisme ou le Semi-Pélagianisme dont l'Église était menacée. Les Jésuites prétendirent que c'était là une tentative pour couvrir de l'autorité du grand docteur les hérésies de Baius, et ils firent leur possible pour en empêcher la publication. Ils échouèrent ; mais réussirent à obtenir d'Urbain VIII, en 1642, une condamnation en termes généraux [2].

1. Cf. « Familiaribus quandoque fassus est, se decies et amplius universa opera Augustini, attentione acri, adnotatione diligenti, libros vero contra Pelagianos facile trigesies a capite ad calcem evolvisse. » *Synopsis vitæ auctoris*, en préface à l'Augustinus.

2. Dans la Bulle : *In eminenti*, § 8, du 6 mars 1641. *Vide* Paquier, *op. cit.*, p. 160.

Les partisans de l'ouvrage furent baptisés Jansénistes par leurs ennemis, mais ils se nommaient eux-mêmes Augustiniens, prétendant, comme c'était la pure vérité, qu'il n'y avait rien dans le livre qui n'eût reçu l'approbation de l'évêque d'Hippone. Ils s'emportèrent violemment contre le Jésuite espagnol Molina qui avait abusé du nom d'Augustin [1], et ils accusèrent ses disciples, appelés Molinistes, de ressusciter les hérésies que le saint avait renversées; de miner la Foi en général, et l'article de la Grâce en particulier ; enfin de négocier la pureté de la doctrine et des mœurs en faveur du succès mondain.

Le double manteau de Jansen (qui avait surtout combattu la doctrine des Molinistes) et de son lieutenant Saint-Cyran (qui attaquait leur discipline morale),retomba sur Antoine Arnauld, frère de la Mère Angélique, et le théologien le plus en vue qui eût des liens avec Port-Royal.

1. Cf. : « Quæ [principia] si data explanataque semper fuissent, forte neque Pelagiana hæresis fuisset exorta : neque Lutherani tam impudenter arbitrii nostri libertatem fuissent ausi negare, obtendentes cum divina gratia, præscientia, et prædestinatione cohærere non posse; neque ex Augustini opinione concertationibusque cum Pelagianis, tot fideles fuissent turbati ad Pelagianosque defecissent. » *Concordia Liberi arbitrii* (1588). *In quæst.* XXIII, *art.* IV et V, *Disp.* I, *membr. ult.*

2. Cf. Arnauld, *Œuvres*, T. XVI, p. 250.

Ses épaules robustes supportèrent avec aise ce poids, et la longue rangée des quarante-trois volumes que constituent ses œuvres en est la preuve. La première fut *le Traité de la Fréquente Communion* (1643) qui, avec sa suite, intitulée *La Théologie morale des Jésuites,* forme une introduction adéquate à cette longue existence pieusement consacrée à la polémique[1]. L'occasion immédiate du Traité est suffisamment banale. Deux femmes du monde[2] désiraient se rendre à un bal. L'une d'elles, ayant communié le matin même, se vit refuser l'autorisation par son confesseur janséniste. L'autre porta l'affaire devant son confesseur, un Jésuite, qui exposa ses vues dans une brochure. Arnauld, inspiré par Saint-Cyran, les réfuta. Il faut toujours avoir présente à l'esprit sa réplique : *la Fréquente Communion,* lorsqu'on étudie la façon dont Pascal traite les préceptes et les pratiques des Jésuites. Désormais, Arnauld va devenir, pour son propre compte et pour celui de son père[3], la cible principale des attaques des Jésuites

1. *La Fréquente Communion* se trouve dans le T. XXVII des *Œuvres*; *La Théologie morale des Jésuites* dans le T. XXIX.

2. Mme de Sablé et la Princesse de Guémené. La première était alors sous la direction d'un Jésuite. Sur cette personne fantasque, voir plus haut, p. 18.

3. Voir plus haut, p. 54, note 2.

et le champion volontaire de l'*Augustinus*, à la fois dans les escarmouches préliminaires et dans la véritable bataille qui se déroule autour des fameuses Propositions.

En 1649 cinq chefs d'hérésie, niant l'Universalité de la Grâce et de la Rédemption, furent relevés dans l'ouvrage, dénoncés au Pape, et dans le délai normal, — c'est-à-dire après un long retard — condamnés par lui. On peut poser dès à présent que, à l'exception de la première, toutes les Propositions étaient hérétiques en un certain sens. C'étaient des déductions tirées de ce que les Jésuites croyaient être la leçon de l'ouvrage. Et même la première, bien que formulée dans les termes de Jansen, se trouvait isolée de son contexte qui, comme Arnauld le fit remarquer, lui donnait un aspect tout différent [1]. Pour ce qui est des quatre autres, la plupart des gens se contentent de répéter l'affirmation de Bossuet: qu'elles sont « l'âme même » du livre [2], et cela sans se référer au livre même. En fait, et bien que contenant sans doute de

1. Voir Arnauld, *Considérations sur l'entreprise du Sieur Cornet*, dans *Œuvres*, T. XIX.

2. Cf : « Je crois que les Propositions sont véritablement dans Jansénius et qu'elles sont l'âme de son livre. » Bossuet, *Œuvres*, éd. Lebel, T. XXXVII, p. 125.

nombreux passages qui ressemblent aux Propositions, il en contient également beaucoup qui les contredisent nettement, et il est tout aussi facile de les laisser passer que de les trouver dans ses pages. Tout dépend de l'idée préconçue avec laquelle on entreprend sa lecture. Ce qui est certain, c'est que Jansen n'avait nulle intention d'écrire ou de citer quoi que ce fût qui favorisât le calvinisme ; et aussi que toute tendance calviniste qui se manifeste chez lui provient en dernier ressort de son maître saint Augustin, dont c'est le privilège ou le destin d'avoir fourni des opinions à toutes les écoles ou sectes du christianisme l'une après l'autre.

La Bulle fut acceptée en France, et les deux camps consentirent à un armistice qu'Arnauld, croyons-nous, ne fut point fâché de rompre devant l'attitude et l'action provocantes des Molinistes. La coupe déborda quand l'un de ses amis se vit refuser l'absolution en raison de ses tendances jansénistes [1]. Arnauld écrivit deux

1. Roger du Plessis, Duc de Liancourt, converti au Jansénisme et à une vie morale par sa vertueuse femme, fut accusé en janvier 1665 par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Picoté, d'avoir un Janséniste dans sa maison, et une petite-fille à Port-Royal. Le Duc, ne pouvant nier les faits, et se refusant à faire son « mea culpa », ainsi qu'on l'exigeait, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, lui refusa l'absolution. De là, les lettres d'Ar-

lettres [1] ; l'une, de deux cents pages, au Duc de Liancourt, l'ami en question ; l'autre au Duc de Luynes, qui était également de leur parti. Deux passages de ces lettres retinrent aussitôt l'attention. Le premier était l'affirmation que les Propositions avaient été inventées par l'ennemi, et ne se trouvaient pas dans l'*Augustinus* ; le second était une citation de saint Augustin montrant que la grâce nécessaire pour accomplir les bonnes œuvres pouvait faire défaut à un saint, et avait, en fait, manqué à saint Pierre lorsqu'il renia le Seigneur [2]. En d'autres termes, Arnauld

nauld, la censure de la Sorbonne, et, finalement, les *Lettres Provinciales.*

1. *Lettre... à une Personne de Condition, etc*, 24 janvier 1653. Arnauld, *Œuvres*, T. XIX, pp. 311-334. — *Lettre... à un Duc et Pair de France*, 10 juillet 1653, *ibid.* pp. 338-558.

2. Cf : « Croirons-nous que saint Augustin a reconnu, que jamais une grâce actuelle et suffisante ne manque aux justes, lorsqu'il a dit de saint Pierre : *qu'il suivit le Seigneur qui alloit souffrir la mort : mais qu'alors il ne le put suivre en souffrant la mort* ; *qu'il avoit promis de mourir pour lui et qu'il ne put même mourir avec lui, parce qu'il avoit plus entrepris que ses forces ne pouvoient : qu'il avoit plus promis qu'il ne pouvoit accomplir* (De divers. serm. 106, c. 1) ? Quand il dit encore du même apôtre *qu'il n'auroit pas renoncé Jésus-Christ, si Jésus-Christ ne l'eût abandonné pour un temps, et qu'il n'auroit pas pleuré sa faute, si Jésus-Christ ne l'eût regardé* (Hom. 4, inter. 11 ultimas) Et quand il dit enfin : *que l'homme sans la grâce de Dieu est ce que fut saint Pierre, lorsqu'il renonça Jésus-Christ ; et que c'est pour cette raison que le Sauveur abandonna saint Pierre pour un peu de temps afin que tous les*

renouvelait la première Proposition qui avait été condamnée comme hérétique. Il fut accusé de témérité *de jure* et *de facto* devant la Faculté de Théologie dont il était docteur. Ceci se passait à la fin de 1655. La Sorbonne, siégeant tous les jours la matinée entière, mit six semaines à examiner la question de fait : les Propositions se trouvaient-elles bien dans l'*Augustinus* ? Arnauld écrivit lettre sur lettre, de la solitude de Port-Royal, protestant de son orthodoxie, condamnant les Propositions où qu'elles se trouvassent, exprimant des regrets de ce qu'il avait pu dire. Tout fut vain. Le 14 janvier 1656, il fut condamné sur la question de fait : sa justification de Jansen ; et la Sorbonne commença à s'occuper de la question de droit : le passage concernant la chute de saint Pierre.

Il était évident que l'accusé ne s'en tirerait

*hommes pussent reconnoître par son exemple, qu'ils ne peuvent rien sans la grâce de Dieu* (Serm. 124 de temp.). A-t-il voulu dire par ces paroles... que jamais aucun juste... ne manque de la grâce intérieure qui lui est nécessaire pour pouvoir vaincre toutes sortes de tentations, lorsqu'il dit, au contraire, que saint Pierre en a manqué ; que Dieu l'avoit abandonné en cette rencontre ; *qu'il ne pouvoit* s'exposer à mourir pour Jésus-Christ : qu'il n'avoit pas des forces capables de lui faire mépriser la mort, et que tous les hommes doivent voir, dans la chûte du chef de l'Église privé du secours de la grâce, qu'ils ne peuvent rien sans la grâce ? ». Arnauld, *Œuvres*, T. XIX, pp. 528, 529.

pas mieux sur ce point qu'il n'avait fait sur l'autre. Les Dominicains ou Thomistes de la Sorbonne, qui penchaient vers la clémence, furent débordés par les Molinistes [1] ; on inventa une nouvelle forme d'obstruction : chaque orateur avait une demi-heure pour parler, mesurée au sablier. Port-Royal était dans le désespoir. « Vous ne pouvez vous laisser condamner comme un enfant, sans exposer les faits au public ! » s'écrièrent-ils. Arnauld n'était pas ce qu'on appelle un auteur populaire, son génie ne le portait pas de ce côté ; mais il fit un effort héroïque. Il y a peu de scènes plus touchantes que celle où nous voyons ce redoutable dogmatiste se rendre chez ses amis et leur lire le traité par lequel il espérait se concilier le grand cœur du peuple. Leur déception évidente le gagna. « Je vois que vous ne pensez pas grand bien de cette lettre, dit-il tristement, et je crois que vous avez raison. » Mais son échec le mena tout droit à un succès inespéré. Se tournant soudain vers Pascal qui était là avec les autres, il lui dit : « Vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose. » On fit comprendre à Pascal ce dont on avait besoin. Il fallait expliquer en termes

1. Cf. Appendice IV, *Théories et Théoriciens de la Grâce*, pp. 195 *sqq*.

simples et clairs au public que, alors que la doctrine de la Grâce paraissait ostensiblement être en jeu, il ne s'agissait que d'une question de termes équivoques, d'une chicane de phraséologie théologique. Arnauld allait-il donc être stigmatisé comme hérétique pour n'avoir pas dit que Pierre, après sa chute, possédait toujours le « pouvoir prochain » de bien faire [1] ?

Pascal estima qu'il pouvait ébaucher quelque chose que les autres mettraient au point. Mais lorsque, au bout de quelques jours, il leur soumit ce qu'il avait fait, ils s'écrièrent : « C'est excellent ! Cela fera l'affaire. Il faut le faire imprimer ! » On imprima le factum, qui fut publié le 23 janvier 1656, en une brochure de huit pages in-quarto, sous le titre : *Lettre écrite à un Provincial par un de ses amis sur le sujet des disputes présentes de la Sorbonne*. Elle fut suivie, à courts intervalles, de dix-sept autres lettres, dont la dernière porte la date du 24 mars 1657. Une dix-neuvième fut commencée, mais elle se termine au milieu d'une phrase, dès la seconde page. Les *Lettres* ne sauvèrent pas Arnauld, mais elles assurèrent à Pascal un succès littéraire et de controverse immense et immédiat.

1. Voir Appendice IV.

Méritait-il son triomphe? Etait-il compétent pour la tâche qu'on lui avait imposée? Il n'était pas un spécialiste en théologie. Mais il savait ce que c'était que la Grâce ; un don lui était échu qu'il sentait n'avoir point, et qu'il ne pouvait avoir, de nature. Il connaissait Port-Royal et il aimait ses amis. C'est pourquoi, se fiant largement à eux quant aux faits, il entra dans la bagarre.

Deux questions s'offraient à lui : la nature de l'attaque des Jésuites contre Arnauld, et le caractère de leur morale. Il découvrit fort vite que la seconde était la plus importante, et il lui consacra douze lettres sur dix-huit. Seules les quatre premières et les deux dernières traitent du cas discuté en Sorbonne. A partir de la onzième, il abandonne la fiction de son correspondant provincial, et prend directement les Jésuites à partie. Mais avant d'examiner son ouvrage, il nous faut comprendre nous-mêmes ce qu'il y avait en réalité derrière les arguties verbales qu'il flétrit de l'ardeur de son esprit et de son ironie. Ses amis lui expliquèrent-ils les différences, les grandes et subtiles différences qui les séparaient de leurs ennemis, et qui divisaient leurs ennemis entre eux? Nous autres, tout au moins, devons voir clair en la question,

et je vais esquisser une très brève description des diverses doctrines de la Grâce professées par les partis rivaux.

Les Jansénistes, partant d'une idée très élevée de la perfection de la nature humaine avant la chute, se faisaient une opinion d'autant plus basse de sa condition après cet événement. Tout ce qui rendait l'homme acceptable à Dieu, et bon à ses yeux, avait disparu dans le moment où il perdit la grâce originelle. La chute l'avait ruiné entièrement, et avait asservi sa volonté, faisant d'elle une proie facile de la *delectatio terrena*, incapable de choisir le bien. Livré à lui-même, l'homme glisse rapidement à la ruine éternelle. Mais Dieu ne l'abandonne pas ainsi. Il envoie Son Fils pour le racheter — ou tout au moins un nombre restreint d'âmes prédestinées — et en même temps, par Son Fils, Dieu accorde un don gratuit, Sa Grâce, qui touche la volonté assoupie d'une *delectatio cœlestis*, triomphe de la *delectatio terrena*, incline l'homme au bien au lieu du mal, et est infailliblement efficace pour réaliser le grand objet de Dieu : le salut de Ses Élus. Cette grâce efficace est irrésistible, mais Dieu peut la retirer comme il l'a accordée, sans le jeu de la volonté humaine ; et quand elle lui a été reprise, l'homme qui l'avait naguère n'est pas

en meilleure posture que s'il ne l'avait jamais eue. Le voilà une fois de plus sans appui, sans espoir, incapable de tout bien [1].

Contre l'implacable logique de cette théorie, Dominicains et Jésuites s'accordèrent pour oublier leurs anciens différends et soutenir une doctrine qui assurait plus de champ à la volonté humaine, et lui laissait plus d'espérance pour son avenir. Pour eux, le contraste entre la nature de l'homme déchu et son innocence n'était pas aussi tranché que l'avait trouvé Jansen. L'homme est toujours dans une large mesure l'arbitre de son propre bonheur. Sa volonté a été affaiblie, amoindrie, mais non pas enchaînée par la chute. Et pour seconder cette volonté, Dieu lui envoie une aide divine, la Grâce, que tous deux, Dominicain et Jésuite, s'accordent à appeler « suffisante ». De ce point partent les divergences. Les Dominicains maintenaient que la Grâce suffisante suffisait seulement pour libérer la volonté, pour l'éclairer quant au bien et au mal, et pour l'incliner aux bonnes actions. Elle ne suffisait pas pour gagner le Ciel. Quelles récompenses l'attendent, Dieu seul en est juge. Cette Grâce suffisante est accordée à tous. A quelques âmes d'élite, pré-

1. Cf. Appendice IV.

destinées, Dieu accorde une seconde grâce qui est plus que suffisante, qui est efficace et irrésistible. Et même lorsque Dieu la retire (comme Il le peut), cette Grâce laisse des traces. L'homme qu'elle a visité n'est plus le même qu'auparavant. Il lui reste un « pouvoir prochain » d'obéir aux commandements de Dieu, pouvoir qu'il est en sa volonté d'employer pour le bien ou pour le mal — pouvoir réel, quoiqu'incomplet [1].

Les Jésuites laissent à la volonté humaine un champ d'action encore plus étendu. De même que les Dominicains, ils admettent une Grâce suffisante préliminaire ; — Grâce suffisante, non pour assurer le salut, mais pour obtenir, par la prière et les bonnes actions, la seconde, la Grâce efficace. Le bon usage de la Grâce suffisante détermine, comme la cause produit l'effet, la Grâce efficace, qui, par conséquent, est efficace, non par elle seule, mais par la coopération de la volonté humaine. Il dépend de l'homme que la Grâce suffisante entraîne la Grâce efficace. Si cette Grâce efficace est retirée, il reste encore un pouvoir prochain, capable de susciter un nouveau don de la Grâce efficace. Dans tous

1. Cf. Appendice IV.

ces cas, la volonté humaine joue un rôle marqué et capital [1].

Il est clair que Jansénistes et Molinistes soutenaient des opinions extrêmes et contradictoires. A mi-chemin entre les deux, se trouvaient les Dominicains, rejoignant les Jansénistes d'une part en ce qui touche à la nature divinement arbitraire de la Grâce efficace, et rejoignant d'autre part les Jésuites, en ce qui regarde la Grâce suffisante préliminaire. Ils se séparaient des Jansénistes en ce que leur Grâce préliminaire libérait la volonté ; ils différaient des Jésuites par leur opinion sur la façon dont la Grâce suffisante était complétée par la Grâce efficace.

Les partis moyens laissent toujours prise aux partis extrêmes qui s'efforcent de les attirer à eux ; et l'antique querelle entre Dominicains et Jésuites sur la nature exacte de la volonté et le rôle qu'elle joue, encouragea les Jansénistes à exploiter de leur mieux les ressemblances entre le système des Dominicains et le leur

1. Tout cet essai de distinction entre les deux systèmes rivaux de la Grâce est fondé sur le chapitre admirablement clair de C.-L. Montagne (1687-1767), dans son *Tractatus de Gratia* (Migne, *Theologiæ cursus completus*, T. X) ; cf. en part. *Pars dogmatica* lib. III. *De gratia efficaci*, col. 980-1062.

propre. La politique pratique des Jansénistes était de détacher les Dominicains des Jésuites. C'est ce que tente Pascal dans ses deux premières Lettres. Il veut montrer que Dominicain et Jésuite sont d'accord sur un compromis purement verbal, mesurant l'orthodoxie par l'expression de « pouvoir prochain » que chacun interprète à sa manière. Quand les Dominicains disent que le juste a le pouvoir prochain d'obéir aux commandements, ils entendent par là que rien, en ce qui le concerne, ne lui fait défaut. Un homme dans une chambre noire a le pouvoir prochain de voir ; et il voit dès que la lumière lui parvient. Les Jésuites considèrent le pouvoir prochain comme une réalité : un homme dans une chambre noire n'a pas le pouvoir prochain de voir. Pascal, le géomètre, éprouve peu de difficulté à démolir le fragile édifice d'une accusation fondée sur une simple équivoque [1].

1. « C'est-à-dire, leur dis-je en les quittant [les Dominicains et les Molinistes], qu'il faut prononcer ce mot des lèvres de peur d'estre heretique de nom. Car enfin est-ce que le mot es de l'Ecriture ? Non, me dirent-ils. Est-il donc des Pères, ou des Conciles, ou des Papes ? Non. Est-il donc de saint Thomas ? Non. Quelle nécessité y a-t-il donc de le dire, puisqu'il n'a ny autorité ny aucun sens de luy-mesme ? Vous estes opiniastres, me dirent-ils ; vous le direz, ou vous serez heretique, et M. Arnauld aussi. Car nous sommes le plus grand

Dans sa seconde lettre, il traite d'un autre terme équivoque : la Grâce suffisante. Il établit l'accord essentiel entre l'opinion des Jansénistes et celle des Dominicains au sujet de l'efficacité d'une Grâce suffisante, et montre l'inconséquence de l'opinion des Jésuites qui exerce un funeste attrait sur les Dominicains, opinion qui soutient que la Grâce suffisante a besoin d'une seconde Grâce pour la rendre efficace ; si bien que la Grâce est à la fois suffisante et insuffisante, ce qui est absurde [1].

Avant que fût écrite la troisième lettre, Arnauld avait été condamné sur la question de doctrine. Pascal commente cette censure. C'est une victoire personnelle, la victoire des Théologiens et non pas de la Théologie. « Nous qui ne

nombre, et s'il est besoin, nous ferons venir tant de Cordeliers que nous l'emporterons » ; *Ire Provinciale.*

La flèche du Parthe que décoche Pascal est un calembour sur le précieux mot de passe. « Je vous laisse cependant dans la liberté de tenir pour le mot de *prochain* ou non ; car j'aime trop mon prochain pour le persécuter sous ce prétexte. »

1. « Mais après tout, mon Père [un Dominicain], à quoy avez-vous pensé de donner le nom de suffisante à une grace que vous dites, qu'il est de foy de croire qu'elle est insuffisante en effet ? Vous en parlez, dit-il, bien à vostre aise. Vous estes libre et particulier : je suis religieux et en communauté. N'en sçavez-vous pas peser la difference ? Nous dépendons des Superieurs. Ils despendent d'ailleurs. Ils ont promis nos suffrages : que voulez-vous que je devienne ? » IIe *Provinciale.*

sommes point docteurs n'avons que faire à leurs démeslez. » (*III*e *Provinciale*). Et sur ces mots, il laisse les Dominicains.

La quatrième lettre nous amène sur un autre terrain. Pascal passe de la périphérie au centre. Il n'est plus question désormais d'indiquer adroitement des points de contact et des angles de divergence, mais de révéler une ligne de partage fondamentale entre certaines opinions sur la responsabilité humaine. Le Jésuite, considérant surtout l'acte coupable, prenait la connaissance et la volonté pour mesure de la culpabilité. Plus faible est la conscience du péché dans l'accomplissement de l'acte délictueux, et moindre est la responsabilité de l'agent. Plus l'état dans lequel l'acte a été commis est étranger au contrôle de la volonté — ignorance, inadvertance, passion, — plus l'homme peut à bon droit être lavé de toute imputation. L'acte isolé est arraché de la masse des antécédents, des pensées, des habitudes qui entrent dans la composition du caractère. Or c'est précisément le caractère, plutôt que la volonté et la science, qui retenait l'attention des Jansénistes. Nous ne sommes pas uniquement des volontés, nous sommes des natures, — et des natures corrompues ; et, provenant des sources empoisonnées de notre nature,

jaillissent constamment des pensées, des paroles et des actes coupables [1]. Ils sont nôtres, nous ne pouvons pas en éluder la responsabilité. Les « fautes secrètes » dont parle le psalmiste sont tout aussi réelles, et aussi réellement nôtres que des péchés volontaires et conscients. Le point de vue jésuite est exposé par la bouche d'un personnage de comédie, l'un de leurs directeurs mondains ; et désormais pendant douze lettres, c'est à la direction de conscience des Jésuites et à ses résultats que Pascal se confine. Pourquoi ? Est-ce parce que le sujet était plus populaire ? Etait-ce pour obtenir un succès de scandale ? On l'a prétendu ; comme aussi qu'il avait agi à l'instigation du Chevalier de Méré [2]. Port-Royal regrettait qu'il eût abandonné la question de la Grâce ; et nous de même, car il nous faut aujourd'hui restituer pièce à pièce au moyen des

1. Arnauld, *Seconde Apologie de Jansenius*, ch. XIV-XIX, dont le sujet est ainsi annoncé : « Que c'est une vérité indubitable dans la doctrine de saint Augustin ; que toutes les actions des Infidèles sont péchés ; et qu'elle est principalement établie sur ces deux maximes. L'une : que nulle action ne peut être bonne, si elle n'est faite par un mouvement d'amour de Dieu. L'autre : que les Infidèles ne peuvent faire aucune action par un mouvement d'amour de Dieu. » *Œuvres*, t. XVII, p. 303.

2. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.* t. III, p. 102. Strowski, *op. cit.* t. III, p. 85.

*Pensées* ce qui, en d'autres circonstances, serait apparu clairement à la lumière de son éloquente logique et de son éblouissant esprit. Mais le fait est qu'il avait entrepris de lire Escobar et les Casuistes, et qu'il se sentait en veine de discuter avec eux, ce qu'il fit très consciencieusement. Il ne se laissa pas bousculer. Aucune de ses lettres, sauf peut-être les deux premières, n'est jetée à toute vitesse sur le papier [1]. L'une d'elles, la dix-huitième, fut refaite treize fois ; d'une autre, la seizième, il écrit qu'il « n'a pas eu le loisir de la faire plus courte », — excuse que les conférenciers et les prédicateurs ont parfois lieu d'invoquer !

La Casuistique n'est pas une innovation des

1. « A toute vitesse » n'est pas une expression exagérée pour l'allure à laquelle les deux premières lettres furent écrites. Mais c'est une erreur commune de supposer que la première fut prête le lendemain de la suggestion d'Arnauld. Ce que dit à ce sujet Nicole dans sa Préface à la troisième édition (1660) de sa traduction des *Lettres*, c'est que Pascal se mit au travai le lendemain même :

« Postridie cum eandem illam, quam promiserat, informationem vellet ordiri, primam epistolam, qualis typis vulgata cernitur, uno impetu ac tenore perfecit. » Nous tenons de Charles Perrault qu'il se passa une semaine avant qu'elle fût imprimée. (*Mémoires*, éd. Bonnefon, 1909, p. 29).

La seconde *Lettre* lui prit six jours, et la troisième, onze à préparer et à publier. Après cela, la durée de composition varie de dix jours (*Lettre* XII) à soixante (*Lettre* XVIII).

Jésuites. Partout où des consciences troublées cherchent un conseil sur des points douteux, il faut des casuistes et une casuistique. Et la liste de ceux qui ont écrit sur le sujet, Juifs, Latins, Pères de l'Église, Humanistes, Réformateurs, Puritains, est aussi honorable que toute autre en ce monde. Aucun membre de l'Université de William Perkins, de Joseph Hall, de Jeremy Taylor[1] ne leur jettera la pierre. Mais les Jésuites mirent leur cachet propre à la casuistique et s'en servirent, non point pour aggraver la difficulté au pénitent, mais pour lui faciliter les choses autant que le permettaient les règles de la conduite chrétienne. Je ne dis pas les principes, mais les règles. Car, tandis que les casuistes des Églises réformées se référaient toujours en dernier ressort au tribunal de l'Écriture, les Jésuites, s'aventurant moins loin, se contentaient de la décision d'un « docteur grave » quelconque[2]. Une telle décision peut être regardée comme

1. Théologiens ayant tous trois fait leurs études à Cambridge (Note du Trad.).

2. Cf : « Mais, mon Père, luy dis-je, on doit estre bien embarrassé à choisir alors ! — Point du tout, dit-il, il n'y a qu'à suivre l'avis qui agrée le plus. — Et quoy si l'autre est plus probable ? — Il n'importe, me dit-il. — Et si l'autre est plus seur ? — Il n'importe, me dit encore le Pere : le voyci bien expliqué. C'est Emmanuel Sa de nostre Société. *On peut faire ce qu'on pense estre permis selon une opinion probable, quoyque le contraire*

ayant une dose suffisante de Probabilité, et l'on peut s'y conformer en sécurité, quand même notre cœur nous condamnerait.

Les docteurs graves qui soutiennent des opinions différentes, n'ont jamais fait défaut ; et nombre d'entre eux avaient publié des ouvrages qui, bien que primitivement destinés à servir de manuels aux confesseurs, prirent, par leur vaste publicité, un caractère beaucoup plus populaire. Pascal, par exemple, avait entre les mains la trente-sixième édition de la *Theologia Moralis* d'Escobar. La *Somme des Péchés* de Bauny, obtint une vogue répondant à l'attrait de son titre ; tandis que la *Medulla* de Busenbaum a été réimprimée cinquante fois.

Le Probabilisme, résultante inévitable du confessionnal obligatoire et de la multitude des confesseurs, doctrine dont le germe apparut aussitôt que l'on se mit à écrire des livres de pénitence [1], fleurit surtout vers la fin du moyen

*soit plus seur. Or l'opinion d'un seul Docteur grave y suffit.* » *V^e Provinciale.* La citation de Pascal est exacte. Cf. « Potest quis facere quod probabili ratione vel auctoritate putat licere, etiamsi oppositum tutius sit : sufficit autem opinio alicuius gravis Doctoris, aut bonorum exemplum. » Emmanuel Sa (1530 — 1596) *Aphorismi Confessoriorum* (Douai 1618) p. 190 *s. v.* « Dubium ».

1. La théorie connue sous le nom de Probabilisme fut posée pour la première fois en termes explicites par le Dominicain

âge et fut adopté avec empressement par la Société de Jésus. Il convenait à leur objet, qui était de conduire au ciel le plus d'âmes, et par le plus de voies possible. « Quand je vois, écrit Escobar, tant d'opinions différentes dans la Morale chrétienne, je constate l'éclat évident de la divine Providence, car au milieu de cette variété d'opinions, le joug de Jésus-Christ est plus aisé à porter. Ne vaut-il pas mieux pour un gentilhomme qui doit aller de Valladolid à Madrid, d'avoir à choisir entre plusieurs routes, que s'il n'y en avait qu'une seule ? Car cette route unique serait nécessairement, ou trop

Espagnol Bartolomé de Medina (1528-1581) dans son *Exposé de St-Thomas* :

« Si opinio est probabilis, licet eam sequi, licet opposita probabilior sit ; nam opinio probabilis in speculativis ea est quam possumus sequi sine periculo erroris et deceptionis ; ergo opinio probabilis in practicis ea est quam possumus sequi sine periculo peccandi. » *Expos. in I Secundæ D. Thomæ* (1580), *qu.* XIX *art.* VII.

Mais le « nihil nocet », constant refrain des livres de Pénitence, frayait clairement la voie à une théorie de ce genre, et à une large extension du champ des ἀδιάφορα. Les *Sommes* casuistiques poussèrent la chose plus loin encore ; c'est ainsi que la *Summa Angelica* (1486) d'Angelus de Clavasio, et la *Summa Rosella* (1495) de Baptista Trovamola sont des dictionnaires de problèmes moraux, auxquels sont jointes leurs diverses solutions et les autorités qui les ont fournies. Par exemple : « Joannes Andrea dicit quod quamquam haec opinio probabilis, tutius tamen istius (sc. Papæ) requiratur consilium. » *S. Rosella*, art. « Consilium ».

large, ou encombrée par la multitude des voyageurs, et il serait difficile d'y avancer [1]. »

Pascal ne connaissait qu'un seul chemin — encore était-il étroit. Et devant cette multiplicité de moyens faciles de salut toute son âme se soulevait d'indignation. Peut-on imaginer que, conscient de ce grand danger, il se soit arrêté pour se demander si les cas cités par Escobar et Bauny n'étaient destinés qu'à l'œil du prêtre-confesseur, n'étaient que « de subtiles ou excentriques spéculations de théologiens, » et rien d'autre [2] ? A son avis, ces ouvrages étaient pernicieux ; ils exhalaient des vapeurs qu'il fallait étouffer. C'est pourquoi, suivant l'exemple d'Arnauld, il parcourt Escobar, le crayon à la main, note tous les cas extravagants ou excessifs, les voue au mépris, montre comment ce recueil de faiblesses humaines, possibles ou impossibles, suggère les péchés qu'il prétend corriger et vide l'Évangile de sa vertu consolatrice. Et les lettres se succèdent, *rinforzando*. Dans la seizième, il revient à Port-Royal et à ses saintes en peine ; et dans les dix-septième et

1. Cf. *Theologia Moralis*, I. liv. 2, § 1, ch. I, cité par Nicole, Morale des Jésuites, I, 334.

2. Cf. *Blaise Pascal*, par le P. G. O'Neill, de la Société de Jésus (1902). Catholic Truth Society.

dix-huitième, à Arnauld. Ces deux dernières lettres abordent un problème spécial ; nous les laisserons de côté pour le moment. Notre devoir présent est d'examiner si les attaques de Pascal étaient justifiées, si sa méthode fut loyale.

On admet généralement, du moins est-ce le cas chez les auteurs protestants, que Pascal est équitable lorsqu'il examine le point de vue des Jésuites, mais qu'il est parfois injuste dans le détail. Je crois que c'est le contraire qui est la vérité [1]. Pascal est exact, scrupuleusement exact, dans ses citations tirées d'ouvrages jésuites ; mais il est injuste dans son interprétation de leurs motifs. Il ne les accuse pas de vouloir « corrompre les mœurs ». Il dit même expressément que « ce n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi pour unique but celuy de les réformer... Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la Religion que leur crédit s'étende partout et qu'ils gouvernent toutes les consciences [2] ». Et ceci rappelle d'autres prétentions, plus réelles et plus récentes, à la domination du

1. Cf. Strowski, *op. cit.*, t. III, pp. 121 *sqq.*
2. *V*e *Provinciale.*

monde, fondées sur un prétexte semblable [1].

Les Jésuites étaient ambitieux, magnifiquement ambitieux. Mais non pas pour eux-mêmes. Leur devise était *Ad majorem Dei gloriam*, et nous ne saurions leur refuser d'avoir agi en conséquence. Ils s'étaient dépensés pour l'Église ; ils avaient contribué à la relever des ruines des guerres de religion ; les services qu'ils rendaient à l'éducation et à l'érudition étaient incomparables ; leur zèle de missionnaires était sans limite [2]. Leur merveilleuse organisation, leur génie d'obéissance, les désignaient pour dominer et pour évangéliser la société. Ils ne redoutaient pas le monde, ni sa contagion. Ils disaient hardiment : *Nihil humani a me alienum puto*. Parfois le monde les prenait et triomphait d'eux, ou encore ils transigeaient avec lui ; en s'efforçant de mettre la religion à la portée de tous, ils l'abaissaient ; l'épée tranchante s'émoussait dans leurs mains ; ils plaçaient des coussins sous les genoux des pénitents.

1. Écrit en 1915 (N. du trad.).

2. Voir F. Parkman : *The Jesuits in North-America* (en part. le chap. IX) ; G.-P. Maffei : *Rerum a Soc. Jesu in Oriente gestarum volumen* (1574) ; J. Darde : *Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie, Malabar, Brasil et ès Indes Orientales* (1628) ; E.-M. Satow : *Mission Press in Japan* (1888) ; et, en général : Crétineau-Joly : *Histoire de la Congrégation de Jésus*, 5 vols. (1884-1885).

Pascal et ses amis ne virent que cela, le côté faible de l'Ordre, et ne reconnurent point sa grandeur, ses nobles aspirations, ses magnifiques résultats. Se faisant de l'homme une idée radicalement différente, voyant en lui un être déchu, incapable de bien, les Jansénistes tenaient la perfectibilité pour une illusion, le progrès pour une lumière trompeuse, les apôtres du progrès pour de faux bergers. Ils se refusaient à leur trouver rien de bon. Il avait pu y avoir du bon, au début ; mais la tradition primitive était oubliée ou tombée en désuétude.

Tout cela était erroné. En bien ou en mal, la politique des Jésuites n'avait jamais changé. La piété personnelle, la sainteté personnelle étaient restées le but de leur noviciat ; la conquête du monde au profit de Jésus, l'objet de leur combativité. Sans doute les Jésuites du temps de Pascal n'étaient pas comparables, homme pour homme, aux saints et aux humanistes qui faisaient l'orgueil de l'Ordre une génération auparavant, sous Aquaviva. Il n'y a pas de nom, alors, que l'on puisse opposer à Ribadeneira, à Maldonatus, à Bellarmine, à Cornelius a Lapide. Les adversaires de Pascal sont des épigones. En France, l'atmosphère de la Cour avait corrompu la pureté originelle de leur ambition, de

leur soumission et de leur foi. Depuis le Père Coton, confesseur de Henri IV, les gardiens de la conscience royale avaient tous été des Jésuites. Or, Pascal ne se préoccupe pas en particulier des individus, mais d'un système dont les principes n'ont jamais varié depuis le moment où il fut établi jusqu'à ce jour [1]. De plus il avait tort, historiquement parlant, dans son attaque. Pourtant, on ne peut que maintenir que son instinct ne se trompait pas et que son succès fut mérité.

Le Dr Hort nous met en garde quelque part contre l'usage inconsidéré de la phraséologie

1. Je reconnais bien volontiers que les *Provinciales* déterminèrent un changement dans la pratique des Jésuites ; mais cette concession n'infirme pas ma thèse que les principes des Jésuites étaient demeurés les mêmes. Arnauld écrit en 1686 que des prédicateurs jésuites conseillent maintenant un délai d'absolution pour les péchés mortels, et Bourdaloue mérite le titre que lui a donné Sainte-Beuve : « le plus Janséniste des Jésuites », pour son insistance sur la nécessité de la digne Réception. Bourdaloue vit, ce que nombre de ses confrères ne voyaient pas, le danger du « demi-christianisme » dont ils se contentaient ; et ses yeux furent sans doute ouverts par l'absolutisme des Jansénistes. Mais il ne faisait que donner une nouvelle application aux principes d'Ignace de Loyola, dont le principal était la sanctification des serviteurs du Christ afin qu'ils puissent eux-mêmes sanctifier le monde. Le fait que les Jésuites aient appliqué différemment leurs principes avant Bourdaloue et depuis, n'affecte pas plus lesdits principes que de mauvais arguments ne gâtent une conclusion juste.

du droit en matière spirituelle [1], et il déplore le tort ainsi causé à l'Église. La phraséologie du droit est l'expression de l'esprit juridique ; c'est cela qui était à reprendre chez les Jésuites ; et c'est cela que Pascal voulait redresser. Ils étaient des juges, mais des juges complaisants. Ils croyaient pouvoir donner des règles infaillibles pour doser la quantité de péché incluse dans chaque acte particulier. Pour Pascal, aucune science humaine ne peut distinguer entre le mal que fait un homme, et le mal qu'il *est*.

Les Jésuites pensaient que les cas étudiés par leurs docteurs graves prescrivaient suffisamment la pénitence nécessaire pour obtenir l'absolution. — Pascal, se sentant un serviteur indigne même quand il a fait de son mieux, se refuse à mesurer le trop ou le trop peu. — Les Jésuites connaissaient la force d'attraction des paroles d'encouragement, « Venez à moi » ; mais ils oubliaient la suite. Ce n'était pas seulement, ce n'était pas surtout ceux qui peinent dur et plient sous une lourde charge qu'ils conviaient à accepter un joug adouci par leurs règles ; c'était encore les porteurs volontaires de far-

1. Cf. *The Ante-Nicene Fathers* (1895), p. 105, *sqq.* par le révérend Dr Hort (1828-92), professeur célèbre de Cambridge.

deaux mondains. Pascal se souvient d'un autre appel plus pressant : « Prends la croix et suis-moi ! » Et nous autres, si occupés à rendre la religion agréable et souriante, bien que nous dussions nous récrier à l'idée d'être exposés au pilori à côté des Jésuites, nous sentons bien, à entendre Pascal, que ses reproches s'adressent à nous aussi. Il se peut que ses paroles, flétrissant le compromis et la mollesse, atteignent des cœurs où le fer a déjà profondément pénétré et que l'épée transperce comme aujourd'hui les nôtres. Mais il faut que ce « sérieux appel [1] » jaillisse de lèvres que nous croyions touchées par la braise prise sur l'autel, sans quoi les hommes n'écouteront pas. Et c'est seulement lorsque nous savons que son propre zèle pour la vérité rendit Pascal si peu miséricordieux envers ses adversaires, que nous pouvons lui pardonner d'avoir mal interprété leurs motifs.

Il reste un mot à dire des deux dernières *Provinciales*, qui se relient, d'une part, aux quatre premières de la série ; et d'autre part, à la rupture déjà mentionnée avec Port-Royal. Dans la dix-septième, Pascal revient à l'affaire

1. Allusion à l'ouvrage de piété, *Un sérieux Appel à une dévote et sainte Vie* (1729) du théologien anglais William Law (Trad.).

Arnauld, et à la distinction entre la question de fait et la question de droit qu'il avait soulevée, puis abandonnée, dans sa première lettre. Il s'adresse directement au Père Annat, confesseur du Roi, Provincial de l'Ordre, l'un des adversaires les plus acharnés du Jansénisme et, semble-t-il, le principal rédacteur du Formulaire de 1656.

On s'accorde à dire que ces deux dernières lettres dénotent un affaiblissement chez Pascal, et qu'elles soulèvent un conflit sur un point de médiocre intérêt. Nous n'admettrons pas ce reproche si nous les lisons, ainsi que l'*Ecrit sur la signature* qui leur fait suite, avec la moindre compréhension de l'esprit et de la position catholiques, et si nous voyons ce qu'elles dépeignent : Pascal tiraillé d'abord entre sa fidélité envers Rome et sa fidélité à ses amis ; puis ensuite, entre sa fidélité envers Rome et son loyalisme envers la vérité. La question à résoudre n'est pas de piètre importance. Ce n'est rien moins que le problème de l'Infaillibilité Papale. En vérité, la distinction entre le fait et le droit est une distinction que les partisans de l'Infaillibilité sont forcés d'admettre. Prenons un exemple dans l'histoire des premiers temps du christianisme. Lorsque, au v^e^ siècle, le Pape

Zozime, après avoir d'abord absous Pélage et Céleste de l'accusation d'hérésie, les condamna sur les insistances des évêques africains, sa seule excuse possible, selon la théorie de l'Infaillibilité, est que sa doctrine était correcte d'un bout à l'autre, et qu'il ne s'était égaré que sur la question de fait, à savoir : si Pélage et Céleste y avaient contrevenu [1]. Cette distinction n'est pas sans effet sur une affaire récente. Ne se peut-il pas que, lorsque Pie X condamna le Modernisme, « cette synthèse de toutes les hérésies », il avait présentes à l'esprit les vieilles difficultés et les vieilles querelles au sujet du fait et du droit, et que, pour éviter de les ranimer, il ne mentionnait pas les auteurs d'une erreur quand il prononçait la condamnation de l'erreur elle-même [2] ? Ainsi la distinction entre le *fait* et le *droit* est d'un intérêt toujours actuel, et peut toujours être discutée.

Pascal la discute avec sa maîtrise accoutumée, et l'illustre d'exemples convaincants. Le Pape et l'Église sont infaillibles sur les points de droit, mais non sur les questions de fait. Témoin le Pape Zacharie qui menaça d'excom-

1. Voir Salmon, *Papal Infaillibility* (éd. 1890), p. 430.
2. Voir la Bulle *Pascendi Dominici Gregis* « De modernistarum doctrinis ». Cf. Paquier, *op. cit.*, p. 180.

munication ceux qui croyaient aux antipodes [1] ; témoin le décret récent de Rome « condamnant l'opinion de Galilée touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos ; et, si l'on avoit des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empescheroient pas de tourner, et ne s'empescheroient pas de tourner aussi avec elle [2]. » Assurément ce trait ne montre pas une diminution de force. On reconnaît la griffe du lion. Pourtant nous trouvons Pascal revenant, en 1661, sur ce qu'il avait écrit en 1656, et déclarant, dans un mémoire sur l'adhésion projetée au Formulaire, que le droit et le fait sont mélangés dans ce document au point d'être à peu près inextricables. « Je condamne les Cinq Propositions au sens de Jansénius, ou la doctrine de Jansénius sur les Cinq Propositions .[3] »

Sur ce point, Port-Royal en avait référé à un ami sûr, l'évêque d'Aleth, et lui aussi avait émis

1. « Ne vous imaginez pas... que les lettres du Pape Zacharie pour l'excommunication de S. Virgile, sur ce qu'il tenoit qu'il y avoit des antipodes, ayent aneanti ce nouveau monde ; et qu'encore qu'il eust declaré que cette opinion estoit une erreur bien dangereuse, le Roy d'Espagne ne se soit pas bien trouvr d'en avoir plûtost crû Christofle Colomb qui en venoit, que le jugement de ce Pape qui n'y avoit pas este. » XVIII^e *Provinciale*.

2. *Ibidem*.

3. *Ecrit sur la signature*. Pensées et Opuscules, p. 239.

de son côté l'opinion qu'en l'espèce, les deux questions de fait et de droit étaient inséparables ; aussi conseillait-il, au nom de la prudence et de l'unité, de signer le Formulaire. Pascal aboutit à la même conclusion ; mais dans l'intérêt de la vérité, et pour rester fidèle à la doctrine de la grâce, il conseille de ne pas signer. Y a-t-il quelque chose de faux ou d'insincère dans cette contradiction avec une opinion précédente ? Je ne le pense pas. Il continue de croire et de soutenir que les deux choses sont séparables en théorie. On devrait les traiter séparément. Mais ce qui est vrai en théorie est parfois impossible en pratique, si réellement l'on veut s'en tenir à la vérité et garder la conscience nette dans ce problème de la grâce. On peut, dans un « écrit volant », discuter de leur séparabilité ; mais quand il s'agit de signer un document qui condamne expressément les deux en bloc, la responsabilité est trop grande pour qu'on puisse admettre aucune démarche susceptible d'être mal interprétée. Les écrits volants périront avec leurs habiles plaidoiries sur quelque point délicat — les signatures mises au bas du Formulaire qui condamne Jansen subsisteront [1]. C'est pourquoi

1, « Un très petit nombre de personnes, qui font à toute heure des petits escrits volants, disent que ce fait est de sa na-

il demande aux religieuses de tenir ferme et de refuser leur nom.

Ce n'était pas une décision prise à la légère. Elle avait pour Pascal une haute importance. Il ne cherchait nullement à secouer l'allégeance envers Rome. Dans la dix-septième Provinciale, il avait affirmé sa croyance qu'en dehors « de la communion avec le Pape, chef souverain de l'Église... il n'y a point de salut »; et dans une lettre privée de la même époque, il écrivait : « Je ne me sépareray jamais de sa communion. »[1] Pourtant le voici résolu en personne, et poussant ceux qu'il aime, à braver le Pape. Voilà de la dévotion à la Vérité, s'il en fut jamais ! Ici, comme partout, Pascal, quand il aperçoit la Vérité, est prêt à tout lui sacrifier.

Tel fut Pascal dans la controverse. J'espère sincèrement n'avoir pas été injuste envers lui, ni envers ses adversaires, et je veux croire que le temps consacré à ce qui n'est, en somme, que les approches et les abords immédiats de mon sujet, n'a pas été du temps perdu. C'eût

ture séparé du droit... Mais comme des deux mots ne se regardent que dans nos entretiens, et dans quelques escrits tout à fait separez des constitutions, lesquels peuvent perir, et la signature subsister » etc , *Ecrit sur la signature. Œuvres*, t. X, pp. 171-175.

1. Lettre à Mlle de Roannez, *Œuvres*, t. VI, p. 217.

été, à mon sens, une dérision d'ouvrir le livre de son cœur et d'y lire sur Dieu et sur l'âme, sur le Péché et la Grâce, les paroles les plus profondes qui aient été écrites depuis l'époque des apôtres, si nous avions eu l'arrière-pensée que Pascal, qui voyait dans la contemplation de la Miséricorde et de la Vérité divines le remède à l'orgueil et à la paresse, sources jumelles de nos péchés, — si Pascal, dis-je, était volontairement tombé au-dessous de son idéal et avait désobéi à la céleste vision.

## III

# LE SYSTÈME DOCTRINAL DE PASCAL

> « O profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles. »
> *Epître aux Romains*, XI, 33.

En annonçant ces conférences, j'ai promis qu'après m'être occupé de quelques points de la biographie de Pascal et après avoir examiné son attitude dans la controverse, je traiterais, dans mes deux dernières conférences, de son système doctrinal et de sa religion personnelle, sujets d'où découleront tout naturellement quelques remarques générales sur la valeur actuelle de son enseignement et de son exemple.

Or, la source principale où puiser la connaissance de son système doctrinal est le volume connu sous le nom de *Pensées*, le moins systématique peut-être, des ouvrages qui aient jamais

paru ! Voici quelle est, en raccourci, son histoire. Lorsque Pascal mourut, en août 1662, on trouva dans sa chambre plusieurs liasses de papiers de toutes formes et de tous formats, couverts de notes et de réflexions décousues, souvent même à peine lisibles, sur des sujets religieux, philosophiques et critiques. Ces notes furent disposées suivant un semblant d'ordre par ses amis et par sa famille, et un choix en fut publié, non sans quelques petits enjolivements et remaniements [1], dès que la chose fut possible sans trop de risque. C'est ce qui arriva en 1668, date où le Pape Clément IX, se déclarant satisfait de l'adhésion au Formulaire qui condamnait les cinq Propositions sur la question de droit, mais gardait un silence respectueux sur la question de fait, établit la Paix de l'Eglise, paix qui ne fut en réalité qu'une trêve et n'empêcha pas l'inexorable répression de Port-Royal, trente ans plus tard [2].

Donc, en 1670 parurent les *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets*, avec une préface de son neveu, Etienne Périer. Cette édition est connue sous le nom d'édition

1. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III. p. 374. 376.
2. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, ch. XIII.

de Port-Royal. Il en a paru depuis lors d'innombrables autres, où les Pensées sont classées dans des ordres notablement différents, selon le goût des éditeurs successifs. Mentionnons les principales ; il y eut au XVIIIe siècle ce qu'on peut appeler l'édition philosophique, plus complète, mais aussi plus frelatée que celle de Port-Royal, et dont nous sommes redevables au talent combiné de Condorcet et de Voltaire, qui l'annota de remarques critiques mordantes et de louanges quelque peu protectrices. Trois ans plus tard, en 1779, vint l'abbé Bossut, qui fit table rase du commentaire philosophique et permit au siècle à son déclin de lire Pascal « autrement qu'à travers le voile de l'interprétation philosophique ». En 1835, M. Frantin essaya de retrouver l'ordre original et l'intention chrétienne des *Pensées*. Mais il y avait d'excellentes raisons à l'appel que Victor Cousin lança, en 1845, dans son Rapport à l'Académie Française. Il insista fortement pour qu'on se reportât au manuscrit autographe qui languissait à la Bibliothèque Royale [1] et que l'on publiât un texte sincère, exempt de toutes les substitutions, de toutes les suppressions, de toutes les altérations de pen-

1. Aujourd'hui Bibliothèque Nationale.

sée et d'expression que les premiers éditeurs avaient eu l'audace d'y introduire. Ce défi fut relevé par M. Faugère qui, malheureusement, ne recourut pas au manuscrit autographe ; il travailla sur un exemplaire privé lui appartenant en propre, mais franchement défectueux. En 1851 Ernest Havet rendit un signalé service en publiant sur les *Pensées* un commentaire qu'aucun érudit n'est en droit de négliger. Mais il laissait intact le problème critique, et ce n'est pas avant 1877 que l'erreur de Faugère commença d'être redressée. Cette année-là, Auguste Molinier publia un fort beau volume, fondé sur le manuscrit original, et remarquable, entre autres détails, pour sa fidélité à l'orthographe de Pascal. Puis en 1897, M. Léon Brunschvicg publia tous les fragments en une édition qui reste la plus pratique et qu'il réédita en 1908, sous une forme plus somptueuse [1].

Toutes ces éditions classent les fragments selon leurs affinités électives, les groupant dans l'ordre qui se recommande plus particulièrement à leurs éditeurs respectifs. Et il demeure loisible à quiconque d'imaginer un nouvel ar-

1. Edition qui forme les vols. XII-XIV des *Œuvres de Pascal* de la collection des « Grands Ecrivains Français ».

rangement à son goût. M. Gustave Michaut a eu l'heureuse idée, qui ne paraît s'être présentée à personne avant lui, de reproduire les *Pensées* dans l'ordre du manuscrit, avec un appareil critique complet. Et M. Brunschvicg a rendu à la cause de Pascal le suprême service de nous donner une reproduction phototypique des précieux documents, fac-similé sur lequel le lecteur peut suivre les variations d'humeur de l'écrivain, et noter les correspondances entre le caractère de l'écriture et les mouvements de son esprit [1].

Mais sous quelque aspect que les *Pensées* s'offrent à nous, étant donné l'état de désordre absolu du manuscrit, elles évoquent l'idée de tout ce qu'on voudra plutôt que d'un système. Pascal, cependant, avait son système ; et nous en possédons un double témoignage. L'un, plutôt sec et gourmé, de la plume de son neveu ; l'autre, pittoresque et vivant, mais tout aussi digne de foi (sinon même plus digne, en raison de sa vie et de son mouvement), celui de Filleau de

1. Voir dans le *Blaise Pascal* de V. Giraud, un beau passage (p. 109 et *sqq.*) se terminant par ces mots : « Assurément il ne suffit pas, pour bien parler de Pascal, d'avoir vu et étudié son écriture ; mais il semble pourtant qu'à contempler ses brouillons, on entre mieux dans la familiarité de son génie et dans l'intimité de son âme. »

la Chaise, qui avait fait partie du petit comité chargé de trier les papiers et qui ne fut pas aussi bien traité qu'il le méritait [1]. Nous sommes heureux de trouver chez lui un récit de la mémorable occasion où Pascal exposa son plan. Gardons-nous toutefois de recourir à son aide avant d'avoir entendu ce que Pascal confiait à son confesseur six semaines seulement avant de mourir.

Dans la conversation à laquelle j'ai déjà fait allusion avec le Père Beurrier, curé de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse, Pascal mourant déclara que « il y avoit deux ans qu'il avoit fait « une retraite spirituelle... et avoit entièrement « changé de vie et pris resolution de fuir toutes « les compagnies pour ne plus songer qu'à son « salut, et à combattre fortement les impies et les « athées qui estoient en grand nombre à Paris, « comme pareillement les veritables herétiques ; « qu'il avoit desja ramassé des materiaux et des

1. C'est à lui qu'avait été confié le soin de composer la Préface au volume. Pour une raison ou une autre elle ne plut pas aux Périers qui la supprimèrent sans rien dire, et en substituèrent une rédigée par Étienne. Voir Sainte-Beuve *op. cit.*, t. III, pp. 386 *sqq*. Néanmoins le récit de Filleau fut publié en 1672 sous le titre : *Discours sur les Pensées de M. Pascal où l'on essaie de faire voir quel était son dessein*, par M. Dubois de la Cour.

« armes très puissantes pour les convaincre de « la verité de la religion catholique ; qu'il sçavoit « par expérience, ayant conversé et conferé au- « trefois avec les plus opiniâtres, leur fort et leur « faible ; qu'ils avoient croyance en lui, et qu'il « sçavoit comment il falloit les prendre et les « convaincre ; que ces materiaux estoient diverses « pensées, argumens et raisons qu'il avoit cou- « ché par escrit en peu de mots, en divers temps « et sans ordre, mais selon qu'il les avoit formés « dans son esprit, dans le dessein qu'il avoit « d'en faire un livre entier en les exposant par « ordre et les expliquant fort clairement, et leur « donnant toute la force qu'il pourroit ; esperant « que ce livre seroit très utile, et que Dieu y « donneroit sa bénédiction, veu la pureté de ses « intentions, qui n'estoient autres que de rame- « ner au bercail de l'Église tant de brebis éga- « rées, et ainsi étendre le royaume de Jesus- « Christ, et de procurer la gloire de Dieu et le « salut des âmes.

« Il me dit que, depuis deux ans, il avoit com- « mencé à mettre par escrit ses pensées pour « combattre toutes sortes d'impies et pour mon- « trer clairement la vérité de la religion catholi- « que, apostolique et romaine, pour les estendre « au long dans le livre qu'il avoit dessein de

« composer, si Dieu lui rendoit, et lui prolon-
« geoit la vie à laquelle il n'avoit point d'attache
« qu'autant qu'il plairoit à Dieu, et dans cette
« seule veüe de travailler à la conversion des
« impies, si Dieu l'agréeoit, en le priant de vou-
« loir appaiser ces contestations fâcheuses entre
« des personnes doctes et de probité pour se
« joindre ensemble dans son meme dessein de
« détruire l'infidélité et l'hérésie [1] ».

Un ou deux points sont à noter dans cet important passage qui ne nous a été révélé que tout récemment. Le premier, c'est l'exposé net des intentions de Pascal. Il voulait confondre l'athéisme, persuader les « libertins » ou libre-penseurs. L'autre, c'est la valeur que prend pour lui cette expérience du monde, dont nous nous sommes naguère occupés si longuement. Il connaissait de près les hommes à qui il s'adressait ; il était écouté d'eux. Un seul petit point demande un mot d'éclaircissement. Mme Périer, dans la *Vie* de son frère, nous apprend que ce qui suggéra à celui-ci l'idée de l'Apologie du Christianisme, ce fut le miracle de la Sainte-Épine survenu en mars 1656, où sa petite Margot fut guérie d'une fistule lacrymale par l'appli-

1. Mémoire du Père Beurrier. Dans *Pascal Inédit*, E. Jovy, t. II, p. 491.

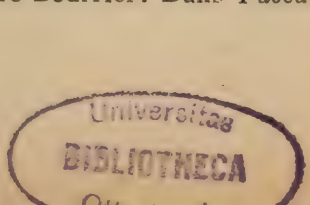
Universitas
BIBLIOTHECA

cation d'une relique de la Couronne du Christ [1].

Il paraît plus exact de dire que ce miracle fit prendre corps à une intention en germe dans l'esprit de Pascal depuis sa seconde conversion, en 1654. Ceci ne contredit pas effectivement ses déclarations au P. Beurrier ; d'abord, qu'il avait noté ses pensées à divers moments ; et plus tard, qu'il les avait écrites pendant les deux dernières années. « Il avoit accoutumé, quand il travaillait, de former dans sa teste tout ce qu'il vouloit escrire sans presque en faire de projet sur le papier ; et il avoit pour cela une qualité extraordinaire, qui est qu'il n'oublioit jamais rien, et il disoit luy-mesme qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit voulu retenir [2]. » Il gardait ses idées « dans sa tête » jusqu'à ce qu'elles fussent mûres, et ensuite seulement il les rédigeait. Il s'y reprenait, comme on le sait, jusqu'à douze fois ; mais ce n'est pas là ce qui s'appelle se servir de notes. Et le fait est que si la mort l'avait saisi dans la plénitude de ses forces physiques, nous n'aurions même pas eu de fragments. Mais quand les infirmités s'accu-

1. Pour l'histoire de la Sainte-Épine, voir Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, pp. 76, 174, 180.

2. *Mémoire sur la vie de M. Pascal écrit par Mlle Marguerite Périer sa nièce.* Pascal, *Œuvres*, t. i, pp. 125, 136.

mulèrent sur lui, que sa mémoire se mit à faiblir, et qu'il n'eut plus la force de retenir les éclairs de son intuition, il transforma en habitude, afin de soulager son esprit accablé, ce qu'il n'avait encore pratiqué qu'à l'occasion, et nota toutes ses idées, au fur et à mesure qu'elles lui venaient, en quelques mots et parfois à demi-mots. Mais pendant tout ce temps-là, il avait son plan, et c'est à ce plan et au récit de son exposé devant ses amis qu'il nous faut maintenant revenir.

Filleau de la Chaise, qui relate ce qui se passa en 1657 ou en 1659 (je penche pour cette dernière date), raconte en termes frappants comment la compagnie fut tenue sous le charme durant les deux heures ou plus que Pascal formula son dessein avec son incomparable logique, le fixant au feu de son éloquence [1].

Après avoir écarté, au début, toutes les preuves ordinairement invoquées, ontologiques et métaphysiques, qu'il tenait pour impropres à satisfaire, les unes, l'esprit humain, et les autres, le

1. Voir plus haut, note 10, p. 97. — M. Brunschvicg accorde au *Discours* de Filleau de la Chaise un crédit plus limité que ne fait M. Strowski. Voir *Œuvres*, t. XII, pp. liii *sqq.* ; et Strowski, *op. cit.*, t. III, 286 *sqq.* Je me risque à suivre M. Strowski en considérant ce discours comme un récit véridique de l'exposé que fit Pascal.

cœur, Pascal déclara qu'il n'accepterait que des preuves morales et historiques, et qu'elles devaient reposer sur le sentiment naturel et l'expérience personnelle. Ces paroles produisirent un étonnement et, on peut l'imaginer, une déception chez ses auditeurs. Ils eussent volontiers admis, en fervents des mathématiques qu'ils étaient, une preuve de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, fondée sur des principes géométriques, conduisant de proposition en proposition à la démonstration finale. Ou bien encore s'attendaient-ils à quelque raisonnement abstrait, car la plupart avaient l'esprit métaphysique.

Ce que Pascal, rejetant la méthode unilatérale, leur promet, c'est « une accumulation de probabilités, indépendantes les unes des autres, issues de la nature et des circonstances de l'affaire — probabilités trop minces pour valoir séparément, trop subtiles et complexes pour être converties en syllogisme, trop nombreuses et variées pour une telle conversion, même si elles étaient convertissables [1] ». Ces mots du cardinal Newman rendent si exactement ce que Pas-

1. Cardinal Newman. *Grammar of Assent*, p. 281. Traduction française : *Grammaire de l'Assentiment* (1907) par Mme Gaston Paris.

cal veut dire que je n'hésite pas à les adopter. Une masse de preuves convergentes, destinées à convaincre l'homme moyen de la vérité du christianisme par un processus intangible, semblable à celui qui l'amène à croire à l'existence actuelle de Rome, à celle de Mahomet dans le passé, à la réalité de la Révolution française, c'est là ce que Pascal se proposait d'établir dans son Apologie.

Il part des faits les plus universellement familiers, ceux de la nature humaine. Il prend un mondain — le chevalier de Méré, ou Mitton — et le contraint à se regarder dans la glace. Ce n'est point un spectacle agréable. Jamais, dit Filleau de la Chaise, jamais ceux qui ont le plus méprisé l'homme (il pense à Montaigne, et c'est sans doute à lui que Pascal pensait aussi) n'ont autant insisté sur son imbécillité, sa corruption et son ignorance.

Pascal donc, commence par « démonter » son ami. Quand celui-ci est complètement « effrayé » de ce qu'il voit, alors et pas avant, Pascal lui montre un autre spectacle : la beauté de l'homme et sa noblesse essentielles, depuis longtemps perdues ; ses hautes pensées, sa soif de vertu. La conséquence est une extrême perplexité. Chacun de nous est un « assemblage mons-

trueux de parties incompatibles » — l'amour indéracinable de la vérité uni à l'incapacité absolue d'y atteindre ; l'orgueil inextinguible se pavanant dans la bassesse et la misère ; le sentiment obscur que quelque chose nous manque sans qu'on sache quoi ; les remords de conscience alors même que nous sommes le plus vertueux — toutes ces « contrariétés » d'une nature « double et unique tout ensemble » nous fait « douter qu'elle... puisse être une simple production du hasard, ou être sortie telle des mains de son auteur [1] ».

L'autre est sincèrement troublé et prêt à s'enquérir. A qui va-t-il s'adresser ? Pascal l'envoie aux philosophes, et éprouve peu de difficulté à convaincre son homme que ceux-ci ne détiennent pas le mot de l'énigme, avec leurs contradictions, leurs assertions et leurs conclusions fausses. Après la philosophie, voici la religion dans ses variétés infinies à travers les siècles. Aucune d'elles n'est capable de l'émouvoir. S'il existe un Gouverneur de l'Univers qui condescende à se révéler, il est nécessaire qu'Il ait un culte approprié, et qu'Il proclame une doctrine digne de Lui. Mais, en fait, que « trouvons-nous

1. *Discours sur les Pensées de M. Pascal.*

dans cette recherche ? Des religions qui commencent avec de certains peuples et finissent avec eux ; des religions où l'on adore plusieurs dieux, et des dieux plus ridicules que l'homme ; des religions qui n'ont rien de spirituel ni d'élevé ; qui autorisent le vice, qui s'établissent tantôt par la force et tantôt par la fourberie, qui sont sans autorité, sans preuve, sans rien de surnaturel ; qui n'ont qu'un culte grossier et charnel,... tout indigne de Dieu, qui le laissent dans la même ignorance de la nature de Dieu et de la sienne, [et] ne font que lui apprendre de plus en plus jusqu'où peut aller l'extravagance des hommes [1] ».

Le novice « près de tomber dans le désespoir » est sur le point de « prendre le parti de se donner lui-même la mort » [1] lorsque Pascal lui indique une voie meilleure. Il le prie de diriger ses regards vers un peuple déterminé, issu d'un ancêtre unique et authentique, se gardant avec un tel soin de la contamination des autres races, que son histoire est en réalité l'histoire d'une seule famille, et défie toute comparaison avec n'importe quelle autre, en matière d'ancienneté et de vraisemblance. Pascal montre

1. *Discours sur les Pensées de M. Pascal.*

que ce peuple merveilleux trouve sa consécration et lit son histoire dans un Livre merveilleux qui, par son unité et sa cohérence, force la croyance. En outre, ce Livre contient les renseignements que le libre-penseur a vainement cherchés ailleurs, et qui apaisent les inquiétudes de son esprit et les aspirations de son cœur. Dans ce Livre, il apprend que l'ordre de la nature, ordre qu'il ne peut qu'admirer, n'est pas dû, comme la doctrine d'Épicure voudrait le lui persuader, à une rencontre fortuite d'atomes, mais à l'opération d'un Dieu unique ; que l'homme n'était pas jadis la créature abandonnée qu'il est aujourd'hui, mais un Être formé à l'image de Dieu autant que le fini peut ressembler à l'infini, doué d'intelligence et de lumière, libre dans sa volonté et dans ses actes, sensible à la justice et à la raison, animé du souffle de l'Intelligence Parfaite qui le créa.

Le mondain se souviendra peut-être — car il a des lettres — de la définition du sublime donnée par Longin et trouvera que ce Livre y répond, qui s'exprime avec une simplicité et une modération exquises. Seul quelqu'un connaissant la vérité peut écrire de la sorte. Et pourtant, et pourtant ! le contraste de ce que l'homme est aujourd'hui, avec la description de ce qu'il a

été, ranime les doutes que la beauté du récit avait réduits au silence [1]. Pascal a recours à la *Genèse*, chapitre II. Du don de libre arbitre l'homme a abusé. Le premier usage qu'il en fit, fut de braver son Créateur. Le châtiment était inévitable et fut à la mesure du crime. La mort et la ruine s'ensuivirent rapidement, avec la perte pour l'homme de tous ses privilèges, et la retraite de Dieu dans des ténèbres impénétrables. La seule lueur qui lui reste est un désir impuissant de savoir ; le seul vestige de liberté, la liberté de pécher ! C'est ainsi qu'il est devenu cet incompréhensible mélange qui a nom : l'homme ; et il transmet sa corruption à ses enfants, et aux enfants de ses enfants, jusqu'à ce qu'il ait peuplé le monde de malheureux aveugles et criminels comme lui.

De la *Genèse*, Pascal guide son élève docile à travers le reste de l'Ancien Testament, et lui montre comment chacune de ses pages reflète la corruption de l'homme, la fourberie du

1. « Mais cependant il se présente d'abord une difficulté qui paraît insurmontable ; et au même temps qu'on voit clairement que si c'est un Dieu qui a créé les hommes, et qu'il ait lui-même rendu témoignage de la bonté de ses ouvrages, il faut que l'homme ait été dans l'état que j'ai dit : on se sent si éloigné de cet état que l'on ne sait plus où l'on en est. » *Discours*.

cœur, répète les horreurs que l'homme connaît sur son propre compte, et va jusqu'à découvrir en lui des abîmes de dégradation nouveaux et insoupçonnés. Non seulement ce Livre apprend plus à l'homme sur lui-même que ce qu'il savait auparavant, et qu'aucun autre livre ; mais encore est-ce le seul qui parle dignement de Dieu et de Son inestimable Majesté. C'est le seul qui enseigne l'amour de Dieu, et fait de l'accomplissement de Sa Volonté le grand devoir de toutes les choses créées. L'homme devient apte à remplir son rôle, grâce à une faculté de choix et d'amour qui lui vient de Dieu et l'incline à s'offrir en sacrifice volontaire.

Ce Livre résout encore les problèmes qui ont le plus intrigué les penseurs païens, tels que la diversité entre hommes de la même commune nature — différences d'âme, d'intelligence, de caractère — et la confusion insensée qui existe en ce monde, amenant certains philosophes à douter de la Providence. Pourquoi les méchants prospèrent-ils presque toujours, alors que les justes sont misérables et molestés ? Pourquoi ce monstrueux mélange de riches et de pauvres, de tyrans et d'opprimés ? Pourquoi les uns sont-ils nés pour jouir et d'autres pour souffrir ? Pourquoi toutes ces erreurs, ces variétés d'opinion,

de mœurs, d'habitudes dans le vaste domaine de la religion ?

Le premier de ces problèmes s'explique par la doctrine de la Chute, qui asservit l'âme au corps, la faisant dépendre d'accidents de naissance, de lieu, de tempérament, de coutume qui n'ont nul droit d'affecter une essence immortelle. Le second problème est résolu par le joyeux espoir de jours meilleurs dans la vie à venir, où toutes les anomalies seront conciliées, où sera levé le voile qu'il a plu à Dieu de tirer pour le bien de la discipline humaine.

« N'est-ce pas... ici en quoi ce Livre est ai-
« mable et digne qu'on s'y attache ? Non seule-
« ment il est le seul qui a bien connu la misère
« des hommes ; mais il est aussi le seul qui leur
« ait proposé l'idée d'un vrai bien, et promis des
« remèdes apparents à leurs maux. S'il nous
« abat en nous faisant voir notre état plus déplo-
« rable encore qu'il ne nous paraissait, il nous
« console aussi, en nous apprenant qu'il n'est
« pas désespéré. » (*Discours.*)

Le libertin murmure le mot « illusion ». Peut-être, dit Pascal, mais « la chose vaut bien la peine de l'expérimenter, et le bonheur qu'il [le Livre] promet réveille au moins nos espérances » ; le remède vaut qu'on y goûte. Et notez, pour-

suit-il, le comble de la miséricorde : « Ces remèdes ne sont point dans nos mains... » S'ils y étaient, nous pourrions désespérer à bon droit ; entre nos mains, chétives et corrompues ! Mais la Bible nous « avertit que c'est à Dieu que nous devons demander ces forces qui nous manquent ». Dieu qui, lui, ne nous faillira pas, et enverra un Libérateur détourner le courroux, réparer l'impuissance, et rendre l'homme capable de réaliser ce qui est exigé de lui. « Que ce système est beau, quoiqu'on en puisse dire, et qu'il est conforme aux apparences, et à la raison même, autant qu'elle y peut avoir de part... Il ne faut que voir ce qu'ont dit les plus habiles de ceux qui ont voulu discourir sur ce sujet, ou d'eux-mêmes, ou après avoir vu les livres de Moïse, pour juger que cela n'est pas marqué au coin des hommes. » (*Discours.*)

Le « libertin » objecte l'invraisemblance et l'injustice des doctrines du péché originel, de sa transmission, et de la victime expiatoire. La raison ! s'écrie Pascal, « Qu'ils s'estiment heureux de ce qu'en une chose qui les touche de si près »... ils ne soient pas « à la merci de cette pauvre raison »... qui se montre souvent incapable de « juger les moindres choses », et est incompétente quand il s'agit de décider ce qui

est juste ou possible. Nous avons « des faits et et des histoires » qui s'adressent aux intelligences les plus simples (*Discours*). Suivent les arguments tirés des miracles et des prophéties. Pascal lui-même les considérait comme souverains pour déterminer la foi, et les derniers surtout, à mesure qu'il les développait, transportèrent son auditoire.

En ce qui concerne le premier de ces argument, il nous faut noter l'effet, sur l'esprit de Pascal, du miracle de la Sainte-Epine, qui lui fournit un témoignage si convaincant qu'il adopta désormais pour emblème un œil entouré d'une couronne d'épines, avec la devise *Scio Cui credidi*. Pour ce qui est du second, le lecteur moderne voudra bien se souvenir que l'exégèse n'était pas née encore, et que Richard Simon, à cette époque, n'avait pas même vingt ans [1].

L'argument auquel aboutissent les prophéties a pour nous plus d'attrait ; c'est « l'innocence de Jésus ». « Quand il n'y auroit point de prophé-

1. Richard Simon (1638-1712), oratorien, et père de la critique biblique, s'attira le ressentiment de Port-Royal par ses critiques de la *Perpétuité de la Foi* d'Arnauld ; il encourut aussi la censure de Bossuet et une opposition violente des Protestants par son *Histoire critique du Vieux Testament*. Il dut quitter l'Oratoire et se retirer dans sa cure de Normandie; il mourut à Dieppe, où il fut enterré.

ties pour Jésus-Christ, et qu'il seroit sans miracles, il y a quelque chose de si Divin dans sa doctrine et dans sa vie, qu'il en faut au moins être charmé ; et que, comme il n'y a ni véritable vertu ni droiture de cœur sans l'amour de Jésus-Christ, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence ni délicatesse de sentiment sans l'admiration de Jésus-Christ. Que Socrate et Epictète... reconnaissent eux-mêmes que toute leur justice et toute leur vertu s'évanouit comme une ombre et s'anéantit devant celle de Jésus-Christ... » La vertu humaine n'est qu'un pâle reflet de la Charité qu'Il enseigna et qu'Il fut. « Il n'y a que les disciples de Jésus-Christ qui sont dans l'ordre de la justice véritablement universelle, et qui... jugent de toutes choses par une règle infaillible, c'est-à-dire, par la justice de Dieu... » (*Discours*).

Ce n'est pas un moindre miracle « de vivre comme il a vécu... que de ressusciter les morts et de transporter les montagnes ». Nul autre que Dieu n'aurait pu proposer un tel idéal ; nul, sinon Dieu, n'aurait pu le réaliser. Le spectacle de cette vie ne vous enlève-t-il pas vos doutes ? ou plutôt les doutes qui vous restent ne procèdent-ils point de causes morales ? « Si Jésus-Christ s'étoit contenté de vivre comme il a fait, sans

vouloir qu'on l'imitât, [les hommes] n'auroient nulle peine à le regarder comme un objet digne de leurs adorations. » (*Discours.*) C'est l'Imitation du Christ qui nous retient. Amollissons donc notre cœur et laissons-lui tout le domaine auquel il a droit. « Autrement, il ne faut pas [s'attendre] de trouver jamais de lumière ; la dureté du cœur résistera toujours aux preuves de sentiment ; et jamais les autres ne pourront rien sur les nuages de l'esprit. » (*Discours.*) La Religion n'est pas la géométrie. La Vérité de Dieu ne brille pas également pour le Juste et l'Injuste. Il existe bien des choses dans la Nature que nous ne comprenons pas. Notre esprit est singulièrement « borné et plein de nuages » ; mais nous croyons que la cause qui nous demeure invisible doit correspondre aux effets que nous percevons, et nous croyons à son existence. Pourquoi ne pas s'en remettre, en religion, à cette intuition qui nous sert si bien pour les choses de la nature ? « Il faut que [les hommes] agissent au moins raisonnablement dans l'étendue de leur capacité bornée, sans se réduire à l'impossible, et se rendre malheureux et ridicules à la fois » (*Discours*).

Telle est, en traits faibles et inhabiles, l'esquisse générale du plan de Pascal pour cette

Apologie, où il « n'a pas prétendu donner de la foi aux hommes, ni leur changer le cœur », (*Discours*) — Dieu seul en est capable — mais simplement prouver qu'il n'y a pas au monde de Vérité mieux établie que la Vérité du Christianisme, et que l'homme la néglige à ses risques et périls. Si insuffisante que soit cette ébauche, elle révèle un système défini de pensée, une véritable doctrine, et si nous la gardons présente à l'esprit en lisant les *Pensées*, nous verrons que la plupart s'y adaptent et l'illustrent. Non pas toutes, certes, et ce sont ces exceptions mêmes qui en font une lecture si attachante et si déconcertante. On ne saurait être certain que toutes les bribes de notes retrouvées fussent destinées à servir. Ainsi le fameux fragment du *Pari* qui démontre, comme s'il s'agissait d'une équation algébrique, l'ancienne proposition qu'il y a plus d'avantages à croire, constitue-t-il un argument sérieux, ou ne représente-t-il qu'un tour de force, un morceau de virtuosité mathématique [1] ? On ne sait pas toujours si les cris de doute ou de désespoir qui frappent nos oreilles sont de Pascal, ou bien de

1. Sur le *Pari* (Pensée 233), voir E. Boutroux, *Pascal*, pp. 178 *sqq*, [et l'article de Jules Lachelier, *Revue Philosophique*, juin 1901].

son interlocuteur imaginaire. « Tous les hommes se haïssent naturellement l'un l'autre. » (451) — « Les hommes sont si nécessairement fous que ce seroit estre fou par un autre tour de folie, de n'estre pas fou. » (414) — « Ce dernier acte est sanglant, quelque belle que soyt la comédie en tout le reste ; on jette enfin de la terre sur la teste, et en voilà pour jamais. » (210).

Nous ne sachons pas que le fragment intitulé « Le Mystère de Jésus » (553), tout vibrant d'adoration passionnée et des échos de la voix du Divin Consolateur, ait été destiné à d'autres yeux que ceux de Pascal, comme le précieux Mémorial qu'il portait sur son cœur et que l'on y trouva à sa mort. Il nous faut toujours exercer, en tournant les feuillets, ce « jugement » contre lequel il nous prévient, et cette intuition qu'il a exaltée. Mais de cette confusion et de cette incertitude émerge la vision d'un esprit et d'un cœur progressant avec peine vers la lumière à travers les ténèbres, et prenant pour guide les leçons de l'Église telles qu'il les avait reçues et que les circonstances de sa vie agitée les conditionnaient. Il nous importe de voir quel avait été son héritage spirituel, et quelles modifications il subit.

Le point de départ de Pascal fut incontesta-

blement le Jansénisme. C'était chose inévitable.

Rappelez-vous son histoire. Elevé par un père dont la religion n'était encore que « l'effet d'une vertu morale, mais point du tout d'une vertu chrétienne [1] », l'enfant ne paraît jamais avoir été troublé par le doute, ni même par la curiosité. Sa précocité se manifesta à l'égard des mathématiques, mais nullement en matière spirituelle. La conversion générale de sa famille au Jansénisme, à Rouen, sous l'influence des Rouvillistes, n'empêcha pas Blaise et son père de se mêler au monde et de s'opposer à la retraite de Jacqueline. Pour Blaise du moins, cette première conversion ressemble fort à celle de saint Augustin ; elle intéresse la tête plutôt que le cœur [2]. En fait, il ne fut pas tant converti à la religion qu'à la théologie. La métaphysique du Jansénisme, et principalement sa logique rigoureuse, le satisfaisaient. « Il vouloit sçavoir la raison de toutes choses, nous apprend sa sœur ; il a eu toujours une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux, et on peut dire que tousjours et en toutes choses la vérité a esté le seul

1. Jugement de Marguerite Périer sur son grand-père, avant sa conversion. Voir Pascal, *Œuvres*, t. I, p. 16.

2. Comparer dans saint Augustin. *Confessions*. V. 13, 14, avec VIII, 12.

objet de son esprit, puisque jamais rien n'a sceu et n'a pû le satisfaire que sa connoissance. Ainsy des son enfance, il ne pouvoit se rendre qu'à ce qui luy paroissoit vray evidemment ; de sorte que, quand on ne lui donnoit pas de bonnes raisons, il en cherchoit luy-mesme ; et quand il s'estoit attaché à quelque chose, il ne la quittoit point qu'il n'en eust trouvé quelqu'une qui le pust satisfaire. » (*Vie de M. Pascal.*) Ah ! le brave petit géomètre ! Et voici qu'à l'âge de vingt-trois ans, il est mis en présence d'une religion qui se prouve mathématiquement, par a + b, logiquement, inexorablement. Cette religion Pascal l'embrasse avec ardeur. Il la défend publiquement, et non sans acrimonie, contre un ex-Capucin [1] qui l'incriminait ; il la prêche à sa famille. Les lettres privées de Pascal à ses sœurs ne sont, à cette époque, rien moins que de petits sermons. Oui vraiment, c'était là un ardent Janséniste.

Mais lettres et plaidoyer manquent de ce feu, de cette passion et de cette tendresse mêlées qui sont la marque du Pascal que nous connaissons et que nous aimons. Ils viennent de la tête, non du cœur. Ils sont remplis d'opinions

1. Sur le moine Saint-Ange et sa hasardeuse théologie, voir F. Strowski, *op. cit.*, pp. 208 *sqq*.

empruntées. Alors se produisit, sur la minuit du 23 novembre 1654, la seconde conversion, qui opéra en lui un réel changement. Jacqueline nous rapporte quelque chose de ses résultats extérieurs. Nul autre que Pascal ne connut la vérité intime, jusqu'au jour où sur son cœur, muet et glacé du silence et du froid de la mort, on trouva le morceau de parchemin sur lequel il avait tracé en lettres de flamme le récit de son extase mystique.

C'est la prière sacerdotale du Seigneur à la veille de Sa Passion qui aviva le feu de l'amour et de la foi chez Pascal, et lui délia la langue. La connaissance du « Père juste que le monde n'a point connu », le Dieu, « non des philosophes et des sçavans » mais « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob », et la connaissance de Jésus-Christ qui Le révèle, apportant la vie éternelle : tel est le sommaire du message qui se révèle à Pascal, tandis qu'il relit le dix-septième chapitre de saint Jean, pendant cette nuit d'insomnie. Cette prière le jette à genoux, de douleur amère pour les péchés qui l'ont laissé dans les ténèbres : « Je m'en suis séparé [de Jésus] ; je l'ai fuy, renoncé, crucifié. » Elle le redresse debout, conscient de sa dignité inhérente, « grandeur de l'âme humaine ». Elle libère la fontaine

d'eau vive qui était scellée (*Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ*) et la source de ses pleurs — pleurs de pénitence et de joie. Elle emplit son cœur de « Certitude, Certitude, Sentiment, Joye, Paix... Joye, joye, joye, pleurs de joye. » Désormais l'Évangile, qui n'a plus seulement frappé son oreille, mais a touché son cœur, sera son unique guide dans le court passage des peines présentes à la félicité éternelle. « Oubli du monde et de tout, hormis Dieu ». « *Non obliviscar sermones tuos* ». « Je n'oublierai point tes paroles [1]. Toute la courbe du pèlerinage des fils de Dieu vers la liberté, avec ses alternances d'élévation et de chute, se trouve tracée dans cette page de propos incohérents. La joie est mêlée de crainte, mais la certitude l'emporte. Non point la froide certitude de l'intellect con-

1. *Mémorial* de Pascal, *passim*. Fac-similé reproduit dans *Œuvres*, t. IV. Les trois dernières lignes « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Eternellement en joye pour un jour d'exercice sur la terre. *Non obliviscar sermones tuos. Amen.* » ne se trouvent pas dans l'autographe de la Bibliothèque Nationale. Mais la copie qu'en fit l'abbé Périer, neveu de Pascal, les porte, avec une note remarquant qu'elles étaient indistinctes, et elles figuraient probablement sur le parchemin original que Périer prétend avoir copié exactement. Dans son cours oral, M. Strowski a démontré de façon convaincante que Pascal avait eu sous les yeux un exemplaire de la traduction René Benoist : *Le nouveau testament de Nostre-Seigneur J.-C. Latin et Françoys, anglais* dont quatre éditions de 1566 à 1612.

vaincu par des arguments, mais le contact de la réalité, le sentiment de la présence réelle de Dieu dans le cœur.

Cette vision nous donne la clé qui ouvre les *Pensées*. C'est au souvenir de cette nuit sacrée qu'il faut assigner tous les passages où figure le cœur répondant à l'appel ; car c'est bien au cœur que Dieu s'adressait alors à travers l'esprit. Dorénavant, Pascal tend avec ferveur l'oreille à ses raisons : « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point. » (277) « C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foy, Dieu sensible au cœur, non à la raison. » (278) « La raison agit avec lenteur, et avec tant de vues, sur tant de principes, lesquels il faut qu'ils soient toujours présens, qu'à toute heure elle s'assoupit et s'égare, manque d'avoir tous ses principes présens. Le sentiment n'agit pas ainsi ; il agit en un instant, et toujours est prest à agir. Il faut donc mettre notre foi dans le sentiment ; autrement elle sera toujours vacillante. » (252)

« Nous connoissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur ; c'est de cette dernière sorte que nous connoissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement qui n'y a point de part, essaie de les

combattre... La cognoissance des premiers principes, comme qu'il y a *espace*, *temps*, *mouvement*, *nombres*, est aussy ferme qu'aucune de celles que nos raisonnemens nous donnent. Et c'est sur ces cognoissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, et qu'elle y fonde tout son discours » (282). Tout naturellement, Pascal garde la forme de doctrine qu'il a reçue ; le système Janséniste est conservé parce que (mais seulement autant que) il s'accorde avec l'expérience de la nouvelle vie qu'il a acquise et qu'il continue d'acquérir. Et lorsque cette expérience s'élargit, Pascal, en chrétien et en savant tout ensemble, admet de nouveaux éléments dans son système de croyance.

Or quelque chose se produisit deux ans plus tard, au milieu de la publication des *Provinciales*, qui étendit notablement son horizon sur le monde et les œuvres de Dieu. Il entra en rapports avec une école de théologie plus profonde et plus large, et fut témoin des affres d'une âme humaine. Il eut quelques aperçus des leçons de saint Thomas, et il assista à une lutte entre la Nature et la Grâce.

On se souvient que la tâche principale de Port-Royal à l'époque du procès d'Arnauld, était de détacher le parti Thomiste ou Domini-

cain, en Sorbonne, du parti Jésuite ou Moliniste, et de signaler les ressemblances entre le Jansénisme et la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Arnauld et Nicole tenaient particulièrement à établir ces points de contact, et leur politique dicta les premières *Provinciales*. La ressemblance consistait en ce que Jansénistes aussi bien que Thomistes croyaient à un don de la Grâce, nécessaire au salut — gratuite, irrésistible, efficace. La différence superficielle résidait en ceci : tandis que Jansen n'entrevoyait rien hormis le néant éternel pour l'homme que cette Grâce unique n'aurait pas touché, ou qui après l'avoir connue en aurait été abandonné, les Thomistes posaient une Grâce initiale, générale — Grâce suffisante accordée à tous, et qui prépare le cœur à l'infusion de la Grâce efficace. De plus, ils ne voulaient pas livrer à la damnation éternelle la multitude de ceux que n'avait pas touchés la Grâce efficace, ou qu'elle avait abandonnés ; aussi admettaient-ils un « pouvoir prochain » de remplir les commandements divins et de solliciter une nouvelle infusion de la Grâce efficace [1].

Une différence plus profonde résidait dans

1. Cf. Appendice IV, Théories et Théoriciens de la Grâce, pp. 201, *sqq*.

leur conception du rôle que joue l'homme en cette opération. Pour le Janséniste, l'homme n'est qu'un instrument dans la main de Dieu. Sa volonté est irrémédiablement corrompue et incapable de choisir (sauf dans des questions sans intérêt). Pour le Thomiste, la Grâce s'unit à la volonté humaine, la pénètre, ne fait qu'un avec elle, l'élève au-dessus d'elle-même, si bien que, comme dit saint Bernard, l'action accomplie l'est tout entière par Dieu et tout entière par l'homme [1].

Les analogies sont des jouets dangereux, mais il y a, je crois, quelque vérité à comparer l'attitude janséniste à un enfant que l'on ferait dessiner d'après un modèle. Il n'y parvient pas ; le maître lui prend le crayon des mains, exécute le dessin, et le lui rend. L'enfant ne peut qu'être reconnaissant de ce que l'on a fait à sa place. Suivant la conception Thomiste, le maître met sa main sur celle de l'enfant et la guide ; il ne trace pas nécessairement toutes les lignes, mais

1. Cf. « Ita tamen quod a sola gratia coeptum est pariter ab utroque perficitur ut mixtum non singillatim ; simul non vicissim, per singulos profectus operentur. Non partim gratia partim liberum arbitrium, sed totum singula opere individuo peragunt. Totum quidem hoc et totum illa ; sed ut totum in illo, sic totum ex illa. » Saint Bernard, *Tract. de gratia et libero arbitrio*, c. XIV.

il les dirige de telle sorte que le dessin est le travail des deux réunis. L'enfant n'aurait pu s'en tirer tout seul; il est incapable de marquer le premier point ; mais une main puissante l'a aidé, sans que le résultat lui soit entièrement étranger.

Il y a là, sans doute, des différences profondes; rien pourtant d'aussi insurmontable que la différence entre l'hétéronymie des Jansénistes et l'autonomie absolue du Moliniste, pour qui l'action divine est juxtaposée à la volonté humaine, si bien que le surnaturel reste extérieur au naturel, tous deux opérant côte à côte — le maître aidant de ses conseils et de ses encouragements, mais l'élève traçant lui-même son dessin, et en mesure de dire, quand tout est achevé : c'est bien médiocre, mais c'est de moi.

Ainsi, entre Janséniste et Moliniste, aucune entente possible. Mais entre Janséniste et Thomiste, un compromis était imaginable ; Arnauld et Nicole se donnèrent pour tâche de l'imaginer.

Arnauld concentra son attention sur la Grâce suffisante; mais il ne réussit qu'à en donner une pâle reproduction, et il ne voulait pas admettre que cette grâce fût universelle. Nicole eut quelque chose de plus tangible à offrir. Il élabora un

système de Grâce générale accordée à tous les hommes, leur donnant la capacité physique d'observer les commandements de Dieu. Cela n'infirmait pas, prétendait-il, la doctrine de la Grâce efficace, qui demeurait nécessaire pour supprimer l'incapacité volontaire (distincte de la capacité physique), sous laquelle se débattent également tous les hommes jusqu'à ce qu'ils soient touchés par la Grâce efficace. Mais cette Grâce a des effets notables. Par son entremise, les infidèles eux-mêmes sont capables de degrés et de mouvements d'amour qui éclairent l'esprit, réchauffent la volonté, et qui, sans être de nature à obtenir justification, se rapportent néanmoins à Dieu et permettent l'accomplissement « d'actions exemptes de tout péché [1] ».

1. Cf. « On peut être un peu surpris... d'entendre un écrivain aussi rempli de lumière que l'étoit M. Nicole avancer que les infidèles pourroient faire, qu'ils faisoient même quelquefois, en vertu de la seule Grâce générale, *des actions exemptes de tout péché*, que ces actions *étoient rapportées à Dieu*, que dans certaines occasions les infidèles aimoient *la sagesse pour elle-même*, qu'ils étoient *capables de quelque amour de Dieu pour lui-même et de n'aimer point la créature dans quelque action ;* que comme l'amour dominant de Dieu dans les justes n'est point incompatible avec des degrés d'amour de la créature, pour elle-même, mais non dominant, de même l'amour dominant de la créature, tel qu'il est dans le cœur des infidèles, n'est point incompatible avec une infinité de degrés d'amour de Dieu plus foibles, et qui ne justifient point, mais qui sont néan-

Le développement dans cette voie de la pensée de Nicole amena entre lui et Arnauld un inévitable conflit — (Arnauld n'avait-il pas pris la peine d'écrire un traité contre les prétendues vertus des infidèles [1]?) et la thèse de Nicole, telle que la formule vers 1680, fut dénoncée comme une hérésie d'une nature maligne. Mais il déclara que l'on pouvait trouver traces de ses opinions dans certains de ses ouvrages bien antérieurs; et, en effet, il les avait conçues dès 1654 ou 1656; il les avait confiées à M. Pascal et le grand homme les avait approuvées [2].

Point n'est besoin de supposer que Pascal soit jamais allé aussi loin que Nicole, ou que Nicole ait atteint, en 1654, le point qui lui attira les foudres d'Arnauld en 1680; mais il est indubitable que dans les deux dernières *Provinciales*, qui furent rédigées d'après des matériaux fournis par Nicole, la doctrine des Thomistes est traitée dans un esprit tout différent de celui qui

moins des amours de Dieu pour lui-même, des mouvements qui se rapportent à Dieu, qui demeurent en Dieu, et qui par conséquent sont exempts de dérèglement et de péché, parce que ce sont des mouvements par lesquels les hommes *fruuntur Deo, non creatura.* » Arnauld, *Œuvres*, t. X, p. XXVIII.

1. *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé*, (1641; publié pour la première fois en 1701) *Œuvres*, t. X, pp. 65 sqq.

2. Voir *hic* Appendice III: La défection de Nicole, pp. 196, *sqq*.

se manifestait dans les premières Lettres. Pascal, alors, s'était gaussé d'eux, de leur « pouvoir prochain », de leur « Grâce suffisante qui ne suffit point ». Il les avait inclus dans la coalition anti-Janséniste et les avait appelés Molinistes. Maintenant, il les traite avec beaucoup de sérieux et cite leurs docteurs avec respect [1].

Il y a là tout l'écart qui sépare une pointe de polémique d'une honnête tentative pour com-

1. Cf. « Auxquels des Molinistes, me dit-il, me renvoyez-vous ? Je les luy offris tous ensemble comme ne faisant qu'un mesme corps et n'agissant que par un mesme esprit. » *Ire Provinciale* « Ainsi, Mon Père, vos adversaires sont parfaitement d'accord avec les nouveaux Thomistes mesmes : puisque les Thomistes tiennent comme eux et le pouvoir de résister à la Grâce et l'infaillibilité de l'effet de la Grâce qu'ils font profession de soutenir si hautement. » *XVIIe Provinciale.*

Dans la dix-huitième il cite le dominicain Alvarez comme exposant la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas ; il va jusqu'à invoquer l'appui de Petau, le grand Jésuite, contre Calvin, pour la liberté de résister à la Grâce, si on le veut. Il descend le cours de la doctrine augustinienne orthodoxe, depuis saint Augustin en passant par saint Thomas jusqu'aux Néo-Thomistes alors que Jansen appelle ces derniers : disciples d'Aristote plutôt que de saint Augustin (*magis profecto Aristotelici quam Augustiniani sunt*) et consacre beaucoup de place à la distinction entre sa doctrine de la *Gratia efficax*, et leur *prædeterminatio physica* (Voir, dans l'*Augustinus*, tome III. « *De Gratia Christi Salvatoris*, lib. IX »).

En fin de compte, il est tout aussi désireux de soutenir contre Calvin le pouvoir de la volonté de résister à la Grâce, que de soutenir contre Molina le pouvoir de la Grâce sur la volonté — « aussi jaloux de l'une de ces véritez que de l'autre ».

prendre la position de ses adversaires, et d'un désir sincère de se trouver de leur côté. C'est la distance entre le publiciste brillant, et l'homme qui commence à devenir un théologien... Il écarquille les yeux pour trouver des affinités où Jansen se contentait d'enregistrer des différences ; et il faut bien avouer que, dans cet effort, il néglige ou atténue certains points capitaux [1]. Il sent bien qu'après tout, il y a quelque chose à dire en faveur de la Grâce suffisante; et que la volonté humaine n'est pas ce qu'elle lui avait paru jadis, le jouet purement passif de la volonté divine.

1. Par exemple dans l'effort même qu'il fait pour identifier l'enseignement de Jansen avec celui de saint Augustin et de saint Thomas, et pour établir la différence avec celui de Calvin (voir la note précédente), il laisse son zèle aveugler son jugement. C'est le sujet principal de la dix-huitième Lettre et il repose, comme l'a noté Mozley (*The Augustinian Doctrine of Predestination*), sur un sophisme. Pascal prétend que Jansen admettait, tandis que Calvin le niait, « le pouvoir de résister ». En d'autres termes : que Jansen croyait, et que Calvin ne croyait pas, au Libre arbitre. Mais dans la *potestas resistendi* de saint Augustin et de Jansen, se trouve toujours présente l'atténuation : *si vult*. Et Calvin était d'accord avec eux sur ce point. « Tout ce à quoi revient l'admission de saint Augustin, et de Jansen en matière de Libre arbitre, c'est à l'admission d'une *volonté* dans l'homme ; et cela Calvin est également prêt à l'admettre. » Jamais il n'a nié que l'homme eut le pouvoir de résister à la Grâce, s'il le voulait. Ce qu'il soutenait c'est que l'homme ne peut vouloir lui résister, car c'est la Grâce elle-même qui détermine sa volonté. Voir Mozley, *op. cit.*, note XXI.

Tout cela peut se lire entre les lignes des dernières *Provinciales*. Il subsiste, d'autre part, plusieurs traités inachevés sur la Grâce, où Pascal révèle nettement son désir de résoudre le problème indiqué dans les lettres à M^lle^ de Roannez : les rapports de la volonté humaine avec l'action divine [1]. Il ne le résout pas. Cet effort l'oblige à avoir recours à ces mêmes subtilités de pensée et de terminologie scolastiques qu'il avait naguère tournées en ridicule. Elles ne lui servent de rien. Aucune des deux théories adverses ne le satisfait vraiment.

Les Jansénistes cherchaient la détermination qui porte à l'action dans la *delectatio*, c'est-à-dire la force d'attraction que les objets externes exercent sur la volonté. Pascal a conscience que cette force ne dépend entièrement ni des

1. 1° *Lettre touchant la possibilité d'accomplir les commandements de Dieu.*

2° *Dissertation sur le véritable sens de ces paroles : Les Commandements ne sont pas impossibles aux Justes.*

3° *Discours où l'on fait voir qu'il n'y a pas une relation nécessaire entre la possibilité et le pouvoir.*

Ces trois fragments tiennent leur titre de leur premier éditeur, Bossut (1779) qui, tout en reconnaissant leur valeur théologique, les traite quelque peu cavalièrement. Ils ont été imprimés intégralement pour la première fois avec quelques autres fragments inédits par Ernest Jovy dans son *Pascal Inédit*, t. I (1908), et incorporés depuis à l'édition des « Grands Écrivains Français » *Œuvres*, t. XI, pp. 95-295.

objets ni de nous-mêmes. Les Thomistes plaçaient la détermination dans le *libre arbitre*, c'est-à-dire dans une faculté de choisir indépendante de tous objets, ou de quoi que ce soit sauf d'elle-même [1]. Pascal sent qu'il y a là une absurdité. « Le pouvoir de se déterminer indépendamment de tout, hormis notre propre détermination » ne présentait pour lui aucun sens.

Il rapporte la détermination à un Pouvoir supérieur à l'homme, et la laisse là. Il sait que le mystère ainsi admis est « un sujet de crainte et d'espérance » tout ensemble: Il trouve la consécration de son quasi-renoncement au problème dans la dernière scène de la vie du Seigneur, alors que « Jésus, estant à la croix », donna aux saints un « insigne exemple » de crainte « dans l'abandonnement de saint Pierre sans Grâce », et aux pêcheurs une leçon d'espérance « dans la conversion du larron par un prodigieux effet de grâce. C'est en cette sorte que tous

1. « En cet état, où nous regardons la volonté humaine, on voit bien qu'elle n'a rien en elle-même, qui l'applique à une chose plutôt qu'à l'autre, que sa propre détermination. » Bossuet, *Traité du Libre Arbitre*, éd. Lebel, t. XXXIV, p. 447, où il épouse ouvertement le Thomisme, de préférence au Jansénisme et au Molinisme : « Tel est le sentiment de ceux qu'on appelle Thomistes. » (*Ibid.* p. 434). « Cette manière de concilier le libre arbitre avec la volonté de Dieu, paroît la plus simple. » (*Ibid.* p. 447).

les hommes doivent toujours s'humilier sous la main de Dieu... et dire comme David : Seigneur, je suis pauvre et mendiant [1] ». C'est là précisément le ton de son entretien avec son confesseur : « On l'avoit voulu engager dans ces disputes, mais... depuis deux ans il s'en étoit retiré prudemment, veu la grande difficulté de ces questions si difficiles de la Grâce et de la Prédestination, selon l'adveu même de saint Paul qui s'écrie « *O altitudo...* » O ! profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la connoissance de Dieu [2] !.. »

Les *Pensées* présentent d'autres indices d'un relâchement de la stricte théorie Janséniste. « L'homme n'est pas digne de Dieu, mais il n'est pas incapable d'en estre rendu digne » (510) « Dieu se découvre à ceux qui le cherchent, parce que les hommes sont tout ensemble indignes de Dieu, et capables de Dieu ; indignes, par leur corruption, capables par leur première nature. » (557) « Il y a deux natures en nous, l'une bonne et l'autre mauvaise. » (éd. Molinier, t. I, p. 295). — « Dieu délivrera la bonne nature de l'homme de la mauvaise » (446). L'homme doit chercher Dieu ; et il peut le faire d'abord

1. Cf. Ernest Jovy, *op. cit.* t. I, p. 100.
2. Cf. Mémoire du P. Beurrier, *hic*, Appendice I, p. 199.

parce qu'il est capable de lumière. Dieu lui vient en aide, le délivre par Sa Grâce ». — « Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la Grâce, et qui en doute ne sçait ce que c'est que saint et qu'homme ». (508) Mais la Grâce sollicite la coopération de la volonté. La volonté doit être accessible à la compassion divine. L'homme ne reçoit pas la grâce en objet purement passif; il lui fait bon accueil, il y répond : « Le monde subsiste pour exercer miséricorde et jugement, non pas comme si les hommes y estoient sortant des mains de Dieu, mais comme les ennemis de Dieu, auxquels il donne, par grâce, assez de lumière pour revenir, s'ils le veulent chercher et le suivre, mais pour les punir, s'ils refusent de le chercher ou de le suivre. » (584)

Sans doute on pourrait citer d'autres passages, soutenant l'opinion adverse; mais de même peuvent l'être les mots qui font écho au cri de : *O Altitudo!* « Il y a donc sans doute une présomption insupportable dans ces sortes de raisonnemens, quoi qu'ils paroissent fondez sur une humilité apparente, qui n'est ni sincère ni raisonnable, si elle ne nous fait confesser que, ne sçachant de nous mesmes qui nous sommes, nous ne pouvons l'apprendre que de Dieu. » (430)

Mais ce n'est pas seulement les leçons de Nicole, ou son propre examen de conscience qui amenèrent Pascal à renoncer à tout espoir de certitude en ces graves questions. Il eut la chance, précieuse pour ses dispositions d'esprit scientifiques, de mettre sa théorie à une épreuve pratique. Juste au moment où ses yeux s'ouvraient à la possibilité d'une « Grâce suffisante » et à la création par Dieu d'une volonté vivante en l'homme, Pascal trouva un sujet d'expérience dans l'âme d'une de ses amies.

La sœur du duc de Roannez, Charlotte, fut prise d'un violent désir de se faire Religieuse à Port-Royal. Elle crut que Dieu l'appelait à Lui. Elle se heurta à une forte opposition de la part de sa mère. Son frère l'emmena en Poitou, afin d'éprouver, semble-t-il, la sincérité de sa vocation ; et pendant son séjour dans cette province, elle vida son cœur dans ses lettres à Pascal. Des fragments de neuf réponses, concernant son frère autant qu'elle-même [1], nous sont parvenus. Elles nous montrent Pascal suivant, avec l'émerveillement du chimiste en présence d'un élément nouveau, les combats d'une âme que la

1. « Je ne vous separe point vous deux, et je songe sans cesse à l'un et à l'autre. » Lettre du 5 nov. 1656. Les Lettres aux Roannez se trouvent dans *Pensées et Opuscules* (pp. 209-224) ; et dans *Œuvres*, t. V et VI.

Grâce a certainement touchée, mais à laquelle il reste à parfaire son propre salut. Les liens d'attachement terrestre qui paraissent au premier abord si ténus, deviennent fort difficiles à rompre et, en fin de compte, recouvrent leur empire [1].

M^lle de Roannez sortit de Port-Royal et mourut duchesse, bien que repentante néanmoins d'avoir brisé ses vœux [2]. Pascal ne vécut pas assez longtemps pour voir « le dernier acte » ; mais ce qu'il vit lui prouva que Dieu n'opère pas selon des procédés mécaniques, que la Grâce n'annulle pas la liberté, que la double délectation n'est pas une explication suffisante des rapports ultimes entre la créature et le Créateur. Une fois de plus, les paroles de saint Paul conviennent le mieux : « O profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! »

1. « Il est bien assuré qu'on ne se detache jamais sans douleur. On ne sent pas son bien quand on suit volontairement celuy qui entraisne. Mais quand on commence à résister et à marcher en s'eloignant, on souffre bien. Le lien s'estend et endure toute la violence ». Lettres du 24 sept. 1656, *Œuvres*, t. V, p. 409.

2. Elle épousa en 1667 le duc de la Feuillade, et mourut en 1683, après une série de malheurs. Cf. F. Strowski, *op. cit.*, t. III, p. 152.

Il est de fait qu'en cette question, Pascal n'atteignit pas le but; mais quelle distance parcourue depuis qu'il a abordé pour la première fois des sujets où la plupart de ses amis se sentaient si bien en sûreté! On a souvent décrit Pascal comme un sceptique et un Pyrrhonien; et en effet toute sa vie fut une fièvre d'enquête, et s'il trouva finalement la paix, ce ne fut point dans la satisfaction de son intelligence. Mais ses doutes ne s'attaquent jamais à ces doctrines fondamentales que lui et nous croyons révélées par Dieu, et que nous estimons nécessaires et indispensables au Salut : un Dieu unique en trois Personnes; l'accès de l'homme à Dieu le Père, à travers le Fils et l'Esprit; la responsabilité de l'homme, et l'amour victorieux de Dieu. La σκέψις de Pascal s'exerçait dans un domaine où elle pouvait légitimement se donner carrière: la théologie, par laquelle l'âme humaine cherche à comprendre la doctrine qui lui a été révélée, et à y puiser la force de vivre et de croître. Et si un point d'exclamation ou d'interrogation constitue son dernier mot sur l'un des problèmes les plus profonds de la théologie, c'est seulement parce que le dernier principe, la loi ultime qui cause et gouverne les antinomies apparentes, échappe à la portée de l'homme que limite de

partout sa faiblesse et lui donne, par son occultation volontaire, une leçon profitable d'humilité. Car « Dieu, écrit Pascal, veut plus disposer la volonté que l'esprit. La clarté parfaite serviroit à l'esprit et nuiroit à la volonté » (581).

Cet aveu d'ignorance le mène plus loin dans la connaissance de la Vérité que n'avaient fait toutes ses recherches, conduites selon les principes qu'il préconise ; il lui enseigne, de plus, que cette poursuite même ne va pas sans danger. La Vérité a toujours été son but et sa passion, mais il y voit maintenant une source d'orgueil, l'occasion de cette *libido sciendi* qui est l'équivalent janséniste de la ἐπιθυμία τῶν ὀφθαλμῶν de saint Jean. « On se fait une idole « de la Vérité mesme, écrit encore Pascal ; car « la Vérité hors de la Charité n'est pas Dieu, « et est son image, et une idole qu'il ne faut « point aimer, ni adorer... Je puis bien aymer « l'obscurité totale ; mais si Dieu m'engage « dans un estat à demi-obscur, ce peu d'obscu- « rité qui y est me deplaist, et parce que je n'y « vois pas le mérite d'une entiere obscurité, il « ne me plaist pas. C'est un défaut, et une mar- « que que je me fais une idole de l'obscurité, « séparée de l'ordre de Dieu. Or il ne faut ado- « rer que son ordre. » (582)

La signification claire de toutes ces subtilités, c'est que Pascal, qui aima la Vérité plus que tout, porte ses regards au delà de cette Vérité, vers sa source même, et se rend compte que la poursuite la plus ardente de la lumière, le renoncement le plus aveugle à la volonté et à soi-même, ne sont en somme que des moyens en vue d'une fin, fin qui se trouve tout aussi éloignée de notre compréhension que la Sagesse et la Prudence avec lesquelles ordonne toutes choses Celui de qui, et à travers qui toutes choses procèdent, et à qui toutes choses retournent.

## IV

# LA RELIGION PERSONNELLE DE PASCAL

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

(Saint Mathieu, v. 8).

Il est clair — à moins que mon interprétation de sa personnalité ne soit extrêmement fausse — que Pascal ne fut point, du moins en doctrine, et jusqu'au bout, un Janséniste intransigeant. Dans le drame profond qui se joue sans cesse entre l'âme et Dieu, Pascal, tout en avouant son ignorance du fonctionnement des choses, semble admettre une intervention de la volonté humaine, et percevoir dans le cœur humain une étincelle que pourra aviver et enflammer l'opération de l'esprit divin ; il refuse de considérer l'homme comme un simple pantin ; il sauvegarde son autonomie et sa liberté. Et

pourtant, il figure dans l'histoire aux côtés des Jansénistes ; il ne saurait en être dissocié. Pourquoi ? Principalement en raison de la morale que ceux-ci enseignaient, et qu'il était heureux de pratiquer.

Cette morale était austère ; elle était sombre et sans soleil — sentant l'automne plutôt que le printemps. Saint-Cyran, qui en était le principal commentateur, détestait effectivement la belle saison et ses fleurs. Nous savons qu'elles lui déplaisaient « parce qu'elles passaient trop tôt, et pour ce qui est de la plus grande part, se perdent sans porter de fruits. Il préférait l'extrémité de l'automne, encore qu'on ne voie sur les arbres que des feuilles sèches et fanées [1] ». Il ne goûtait pas non plus la poésie. Un jour il avertit les écoliers de Port-Royal que Virgile, qu'ils étaient en train d'étudier, s'était damné « oui, damné, en faisant ces beaux vers, parce qu'il les avoit faits par vanité et pour plaire ». « Vous pourrez être sauvés, ajouta-t-il, si vous les apprenez dans le dessein de plaire à Dieu et de vous préparer à servir l'Église [2]. » Il décou-

1. Cité par E. Lavisse. *Histoire de France* (1906), t. VII, p. 91.

2. Cf. Lancelot. *Mémoires de M. Saint-Cyran* (publié en 1738), t. I, p. 39.

rageait toute expression des émotions, même quand elles étaient inspirées par un cœur contrit. « Je ne veux point de douleur qui se répande par les sens, écrit-il à une jeune religieuse. Prenez garde à vos larmes. Je ne veux point de mines, de soupirs, ni de gestes, mais un silence d'esprit qui retranche tout mouvement [1]. » Cette sévérité se reflétait dans le culte janséniste ; pas de fleurs sur l'autel, pas de musique dans le chœur, nul appel aux sens, qui, faisant partie de ce corps méprisable, n'ont rien de commun avec les exercices spirituels. Elle passait du sanctuaire à la vie quotidienne ; elle était vraiment le corollaire de cette doctrine que la Chute avait vicié tous les actes humains. Non seulement l'usage complaisant, mais même le strict emploi de nos facultés naturelles, intellectuelles aussi bien que sensibles, était proscrit. La retraite du monde, l'isolement du milieu social étaient prêchés et pratiqués aussi farouchement par les Jansénistes que par les premiers Chrétiens vivant au milieu d'une société païenne, dans l'attente anxieuse de la Parousie. L'ascétisme devint non seulement une discipline, mais un état habituel — le seul convenable à l'homme,

1. Lettre à sœur Marie-Claire [Arnauld], *apud* Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. I, p. 350.

dont c'était le devoir de se débarrasser au plus vite du fardeau de la chair et de tous les liens des affections humaines [1].

La conséquence fut une religion personnelle d'un type fortement individualiste. Les Jansénistes sentaient, comme peu de gens l'ont fait, les rapports mystérieux et sacrés qui existent entre l'homme et son Créateur ; mais l'intensité même avec laquelle ils percevaient cette vérité, leur brouilla la vision de l'unité et de l'universalité de l'Église, congrégation des fidèles réunis pour honorer Dieu selon les principes d'ordre et de direction émanant de Lui. Dans la communion à laquelle les Jansénistes se prétendaient attachés, cette unité et cette universalité sont représentées et résumées par Rome. Mais les Jansénistes ne s'acquittaient envers Rome que d'une allégeance mitigée [2]. Ils reconnaissaient bien la suprême dignité du Siège

1. Arnauld d'Andilly, frère aîné du grand Arnauld, paraît à première vue faire exception à la règle de sévérité janséniste. Il se joignit aux solitaires en 1646, âgé de cinquante-sept ans, après une vie de succès brillants dans le monde. Mais, même après sa retraite, il conserva des relations avec l'extérieur à un point qui justifie l'assertion qu'il ne faisait pas régulièrement partie de la communauté. (Cf. A. Tilley, *From Montaigne to Molière*, p. 224.)

2. Lorsque Saint-Cyran apprit que Richelieu avait l'intention de solliciter de Rome son appui pour supprimer l'*Augustinus*,

Apostolique, mais dans cette Église primitive qu'ils invoquaient constamment, ils ne trouvaient aucune trace du pouvoir séculier [1].

Ils avaient, d'ailleurs, des raisons spéciales et plus modernes de se méfier de la Curie Romaine. Les Papes, l'un après l'autre, se déclaraient ouvertement en faveur des adversaires de l'*Augustinus* où les Jansénistes allaient puiser leurs principes; or, ce faisant, et par les raisons qu'ils invoquaient à l'appui, ils trahissaient leur faillibilité. La dévotion des Jansénistes à la Bible et à sa vulgarisation au moyen d'une traduction en langue courante, tendait à creuser l'abîme entre leurs maîtres ultramontains et eux [2]. De plus, l'admiration craintive avec laquelle ils considéraient le sacerdoce et ses fonctions, les poussait à décrier les canaux terrestres par lesquels la Grâce des Ordres se transmet, et à

il s'écria : « S'il fait cela, nous lui ferons voir autre chose. Quand le Roi et le Pape se ligueraient ensemble pour ruiner ce livre, ils n'en viendraient jamais à bout. » (Voir E. Lavisse, *op. cit.*, p. 92.)

L'esprit d'indépendance manifesté dans ce passage suffit à expliquer l'antipathie de Louis XIV contre les Jansénistes, dont il se défiait en politique aussi bien qu'en religion, les considérant comme un obstacle à tout ordre et à toute unité.

1. Cf. « Il n'y a plus d'Église, et cela depuis plus de cinq ou six cents ans... maintenant ce qui nous semble l'Église, ce n'est plus que bourbe. » Saint-Cyran à M. Vincent.

2. Voir H.-T. Morgan, *Port-Royal* (1914) pp. 10, *sqq*.

attribuer toute l'importance à l'onction de l'Esprit. C'est pourquoi la hiérarchie ne fut pas toujours traitée par eux avec un respect aveugle [1].

Finalement, la morale Janséniste était en dernier ressort fondée sur la crainte plutôt que sur l'amour de Dieu [2]. Le désir du cœur humain d'entrer en communion avec Dieu, fondement et racine du sentiment religieux, était constamment contrarié par le respect dont leurs docteurs entouraient les moyens qu'ils reconnaissaient en théorie souverains pour le réaliser. Le livre d'Arnauld, bel ouvrage à maints égards, sur *La Fréquente Communion,* fut écrit à l'instigation de Saint-Cyran pour protéger l'autel contre tout contact profane [3]. A dire vrai, il menace parfois de le rendre inaccessible. Dans sa préface, Arnauld loue les âmes pieuses « qui, étant revenues de l'état du péché, dans lequel elles avoient passé plusieurs années..., seraient ravies de pouvoir témoigner à Dieu la douleur et le regret qui leur reste de l'avoir offensé en différant leur communion jusques à la fin de leur vie [4]. » Dans le corps du volume, il conseille un long inter-

1. Voir Appendice n° V. *Les opinions de Saint-Cyran.*

2. Cf. « Il n'y a pas d'idée plus terrible que celle de Dieu. » Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes*, t. I, p. 107.

3. Voir plus haut, page 59.

4. Arnauld. *Œuvres*, t. XXVII, p. 89.

valle entre la confession et l'absolution. L'Eucharistie tend à devenir la récompense des bonnes actions plutôt qu'une aide divine pour les accomplir; « elle n'est donnée que pour médecine, et non proprement pour nourriture à la plupart des âmes [1]. »

Or tous ces côtés de la morale Janséniste ; élimination systématique du sens esthétique, des émotions ; individualisme marqué, insistance sur la grandeur terrible de Dieu Tout-Puissant, se retrouvent dans Pascal. Mais ils y sont notablement atténués. Il n'a pas le sens de la poésie ; il professe le mépris de l'art. « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux. » (*Pensée* 134) Il est violemment hostile au théâtre : « Entre tous [les divertissements] que le monde a inventez il n'en a point qui soit plus à craindre que la commedie, etc. » (*Pensée* 11) Pourtant, il avait un don dramatique puissant, et c'était un vrai poète — non seulement dans le sens où tout grand mathématicien ou physicien est un poète, véritablement ἔνθεος, percevant d'abord dans une vision inspirée des harmonies et des rapports que la réflexion lui

1. Saint-Cyran. *Lettres chrétiennes*, t. II, p. 742.

permet de vérifier ensuite [1]; mais un artiste verbal, qui connaît la valeur des mots et leur force affective. Tout l'art de la rhétorique est résumé dans la définition qu'il donne de l'éloquence : « Il faut se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours, pour voir si l'un est fait pour l'autre, et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé de se rendre. Il faut se renfermer, le plus qu'il est possible, dans le simple naturel, ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle, il faut qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de trop ni rien de manque. » (*Pensée* 16) Et, docile à son instinct, Pascal est le plus grand et le premier maître de la prose française, l'instrument le plus délicat pour exprimer la pensée que le monde ait connu depuis le temps des Grecs.

Il réprimait les émotions d'une main impitoyable. Il ne pouvait souffrir de voir les enfants

1. Voir « L'invention mathématique », chap. III de *Science et Méthode* de Henri Poincaré (1900) pp. 43 *sqq.* ; compte rendu par un savant du mécanisme de la découverte scientifique. Et surtout une page remarquable du discours de Heinrich von Helmholtz à l'occasion de son 70e anniversaire : *Aussprachen und Reden... zu Ehren von H. von Helmholtz* (1892) p. 55.

de sa sœur embrasser leur mère ; il ne tolérait pas qu'elle qualifiât une femme de jolie ; il la choquait par la froideur apparente avec laquelle il accueillait ses bons offices. Mais nous pouvons, autant qu'elle, nous sentir émus par la raison profonde de cette contrainte. Le jour où il mourut, Mme Périer apprit d'un ami que Blaise l'avait prié d'empêcher « qui que ce fust de l'ai-
« mer avec trop d'attachement... C'estoit une
« faute sur laquelle on ne s'examinoit pas assez,
« qui avoit de grandes suittes, et qui estoit
« d'autant plus à craindre qu'elle nous paroist
« souvent moins dangereuse,... et qu'on ne
« considéroit pas qu'en fomentant et en souf-
« frant ces attachemens, on occupoit un cœur
« qui, ne devant estre qu'à Dieu seul, c'estoit
« lui faire un larcin de la chose du monde qui
« lui estoit la plus précieuse [1] ».

A quel point cette immolation du sentiment lui était pénible, c'est ce que nous révèle le morceau de papier où il avait griffonné ces mots pour mémoire : « Il est injuste qu'on s'attache à

1. *Vie de Blaise Pascal.* Il convient de noter que l'extraordinaire définition du mariage, dans une de ses lettres à Mme Périer (1650) : « C'est une espece d'homicide et comme un déicide » n'est pas de lui, mais de « ces Messieurs » — bien que citée, il est vrai, par lui et apparemment avec approbation. Voir *Pensées et Opuscules,* pp. 227-228.

« moy, quoy qu'on le fasse avec plaisir et vo-
« lontairement. Je tromperois ceux à qui j'en
« ferois naistre le desir, car je ne suis la fin de
« personne et n'ay pas de quoy les satisfaire.
« Ne suis-je pas prest à mourir? et ainsi l'objet
« de leur attachement mourra. Donc comme
« je serois coupable de faire croire une faus-
« seté, quoyque je le persuadasse doucement, et
« qu'on la crût avec plaisir et qu'en cela on me
« fit plaisir, de mesme, je suis coupable de me
« faire aymer. Et si j'attire les gens à s'attacher
« à moy, je dois avertir ceux qui seroient prets
« à consentir au mensonge, qu'ils ne doivent
« pas croire, quelque avantage qui m'en revînt;
« et de mesme, qu'ils ne doivent pas s'attacher
« à moy, car il faut qu'ils passent leur vie et
« leurs soings à plaire à Dieu ou à le chercher. »
(*Pensée* 471) [1].

Qu'en écrivant et en agissant ainsi, Pascal se soit fait violence, c'est ce qui ressort de nombreuses anecdotes familières qui nous sont par-

1. Ces paroles sont un touchant témoignage de la chaleur réelle des affections de Pascal, dont il craignait qu'elles ne l'attachent à la terre et l'écartent de Dieu, qui réclamait tout son être. Il tenait cette leçon de Saint-Cyran qui, parlant de ses propres neveux, écrit : « Je ne tiens nullement aux hommes et ne veux pas que les hommes tiennent les uns aux autres ; je veux qu'ils tiennent à Dieu, et eux et moi, et que nous allions à yeux clos où il nous appelle. » *Lettres Chrétiennes*, t. II, p. 554.

venues. Il dut être irritable à l'excès le jour où il tança sa sœur au sujet des câlineries de ses enfants. Il fut un véritable père pour son neveu Étienne ; le prenant à demeure avec lui lorsque, à la fermeture des « Petites Écoles », l'enfant fut mis au Collège. Et voici son filleul, Blaise, qui, mourant en 1684, à l'âge de trente ans, demanda à être enterré près de lui ; et voici encore Louis, qui fut élevé par ses soins ; et Jacqueline ; et la petite héroïne du miracle de la Sainte Epine, Marguerite, qui nous a laissé d'intéressants mémoires sur sa famille, et sur son oncle plusieurs anecdotes pas toujours dignes de foi [1].

Les enfants furent témoins de ces six dernières semaines de résignation chrétienne, car il les passa sous le toit de leur mère. La raison de sa présence dans la maison est un monument de sa charité. Il donnait l'hospitalité à un ménage de pauvres gens, uniquement pour qu'ils lui tinssent compagnie. Le fils contracta la petite vérole. Pascal, qui avait un besoin absolu des soins de sa sœur, ne voulut pas la laisser entrer chez lui,

1. Cf. *Lettres, Opuscules, et Mémoires de Mme Périer et de Jacqueline, sœurs de Pascal ; et de Marguerite Périer, sa nièce*, publiés par P. Faugère (1845). Les anecdotes de Marguerite demandent à être sérieusement contrôlées. Voir F. Strowski, *op. cit.* t. I, p. 464, *note*.

à cause des enfants ; il se refusa d'autre part à mettre le petit malade à la porte. Il prit donc le parti de se retirer lui-même. « Il y a moins de danger pour moi dans ce changement de demeure ; c'est pourquoi il faut que ce soit moi qui quitte. »

Sa profession d'amour pour les pauvres, au nom de Jésus, que j'ai citée au premier chapitre, n'était pas vaine vantardise. La maladie creusait en permanence un large trou dans sa bourse, mais il trouvait toujours de l'argent pour ses aumônes, même quand il devait en emprunter à ses banquiers [1]. Lorsqu'on lui reprochait son imprévoyance, « il en avoit de la peine et nous disoit : J'ay remarqué une chose, que quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mourant. » « Il avoit toujours eu un si grand amour pour la pauvreté (je cite sa sœur), qu'elle lui estoit continuellement présente ; de sorte que, dès qu'il vouloit entreprendre quelque chose, ou que quelqu'un lui demandoit conseil, la première pensée qui luy montoit du cœur à l'esprit, estoit de voir si la pauvreté pouvoit y estre pratiquée... Il disoit encore que la fréquentation des pauvres estoit extrêmement utile,

1. Cf. « Il a este quelque fois si avant, qu'il a esté réduit de s'obliger pour vivre et de prendre de l'argent à rente, pour avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avoit. » *Vie de M. Pascal.*

parce que, voiant continuellement la misere dont ils sont accablez, et que souvent mesme ils manquent des choses les plus nécessaires, il faudroit estre bien dur pour ne pas se priver volontairement des commoditez inutiles et des ajustemens superflus [1]. »

En conséquence, il réduisit son train aux proportions les plus modestes, et fut rabroué par sa sœur pour avoir mis « les balais au rang des meubles superflus [2] ». Son exemple et ses exhortations poussèrent ses amis à lui suggérer des méthodes de secours organisés ; mais il désapprouva le projet, disant « que nous n'estions pas « appelez au général, mais au particulier ; et « qu'il croyoit que la maniere de servir les « pauvres la plus agréable à Dieu estoit de ser- « vir les pauvres pauvrement, c'est-à-dire selon « son pouvoir, sans se remplir de ces grands « desseins qui tiennent de cette excellence dont « il blamoit la recherche en toutes choses. Ce

1. *Vie de M. Pascal.*

2. Lettre de Jacqueline à Blaise, 1er déc. 1655. Pascal, *Œuvres*, t. IV, p. 81. — Dans l'un des manuscrits, un copiste, n'appréciant pas l'ironie de Jacqueline, donne « valets » au lieu de « balais » ; et l'on a invoqué à « la personne qui vous sert », citée plus bas dans la même lettre, à l'appui de cette interprétation. Voir V. Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 197. La question se réduit, en somme, à un degré de plus ou de moins dans la négligence...

« n'est pas qu'il trouvât mauvais l'établissement « des hôpitaux généraux ; au contraire il avoit « beaucoup d'amour pour cela, comme il l'a « bien témoigné par son testament, mais il disoit « que ces grandes entreprises estoient réser- « vées à de certaines personnes que Dieu des- « tinoit à cela, et qu'il conduisoit quasi visible- « ment ; mais que ce n'estoit pas la vocation « générale de tout le monde comme l'assistance « journalière et particulière des pauvres [1] ».

Une telle conception et de telles méthodes n'appellent pas précisément la bénédiction de l'administration de l'Assistance Publique, mais elles témoignent tout au moins d'une ardente philantrophie. Elles peuvent ne pas être sociales; mais elles ne sont pas égoïstes.

Son ascétisme qui a été une cause de surprise pour les uns et d'amusement pour les autres ; — les viles besognes dont il se chargeait, comme de faire son lit, de se servir ses repas ; le plaisir avec lequel il prenait ses médicaments, et surtout « la ceinture de fer pleine de pointes » qu'il mettait parfois « à nu sur sa chair » et s'enfonçait dans le flanc à coups de coude pour se rappeler lui-même à son devoir lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité ou qu'il prenait

1. *Vie de M. Pascal.*

quelque plaisir au lieu où il était [1] ; tout ceci n'était point une simple mortification de la chair, mais un véritable effort pour humilier et purifier son cœur et sa volonté; pour exprimer par le sacrifice et la souffrance sa gratitude envers le Seigneur qui s'était sacrifié et avait souffert pour lui; pour se remémorer avec force qu'il était un homme, et un homme plein d'impulsions coupables. Si c'est là une folie, c'est la folie de la Croix. Jamais homme n'a eu religion plus intensément individuelle, plus profondément personnelle; nul n'a jamais attribué plus d'importance à la félicité d'un commerce direct avec Dieu; nul n'a été plus impatient de tout ce qui offusquait la vision immédiate ; nul n'a respiré avec plus de difficulté l'atmosphère de l'obéissance passive à l'autorité. L'histoire de la bataille autour du Formulaire nous apprend

1. On cite cette réflexion de Condorcet : « Qu'il y a loin de là au traité de la Roulette ! » Mais il faut admettre que dans son *Éloge de Pascal*, précédant le *Choix des Pensées*. Condorcet parle de la ceinture de fer avec plus de sérieux qu'on ne s'y serait attendu. Il invoque « la longue melancolie de Pascal » contre ceux qui seraient tentés de se moquer de lui, et il ajoute : « D'ailleurs il n'y a rien d'extraordinaire, d'absurde même, dans les opinions ou dans la conduite qu'on ne trouvât à justifier par l'exemple de quelques grands hommes. »

On trouvera une conception plus sympathique de la fonction de la ceinture dans A. Vinet. *Etudes sur Pascal* (1853), pp. 6 et 7.

tout cela. Mais il s'élevait également contre l'exaltation du Moi : « Le moy est haïssable... Si je le hay parce qu'il est injuste, qu'il se fait centre de tout, je le hairay toujours. » (*Pensée* 455) « Chacun est un tout à soi-même ; car, luy mort, le tout est mort pour soy. Et de là vient que chacun croit estre tout à tous. » (*Pensée* 457) Son ironie retourne la phrase de saint Paul ; l'homme non régénéré se regarde comme la fin de tous les autres êtres. A l'énormité de cette disproportion, Pascal oppose l'organisme parfaitement équilibré de l'Eglise, où chaque petit « moi » a sa place et sa fonction. C'est le corps du Christ « par ses jointures et ses ligaments, tirant accroissement et substance de son chef divin ». « Je te suis présent — lui dit Jésus — par ma parolle dans l'Escriture, par mon esprit dans l'Église et par les inspirations, par ma puissance dans les prestres, par ma priere dans les fidelles. » (*Pensée* 553. Le Mystère de Jésus). Le salut qui lui a été accordé par la Grâce de Dieu est à lui, c'est un don personnel précieux, mais non pas dans l'isolement ; non pas séparé des autres. L'Église est l'instrument élu de Dieu, visiblement protégée de la corruption ; « les véritables pasteurs de l'Église, qui sont les véritables dépositaires de la parolle divine, l'ont

conservée immuablement contre les efforts de ceux qui ont entrepris de la ruiner » (*Pensée* 889). « L'histoire de l'Église doit estre proprement appelée l'histoire de la vérité » (*Pensée* 858).

Pascal et ses amis travaillaient dans cet esprit qui a toujours animé l'Église (en dépit de ses échecs, et de ses changements de conduite) [1], afin de retrouver et de défendre sa pureté primitive contre la morale relâchée qui s'y insinuait. Il était dans un mauvais pas. Il voyait, à son épouvante, le chef de cette hiérarchie à laquelle était liée l'existence même de l'Église, placé à la merci des fauteurs du relâchement : « Le Pape est tres-aisé à estre surpris à cause de ses affaires et de la créance qu'il a aux Jésuites; et les Jésuites sont tres-capables de le surprendre à cause de la calomnie » (*Pensée* 882). Et cependant, fortement convaincu du besoin d'unité, il ne pouvait fermer les yeux devant sa personnification visible. C'est ce qui explique les vacillations désordonnées de l'aiguille avant qu'elle se fixe, comme elle le fait indubitablement, dans la direction de Rome. Au Père Beur-

1. « Elle [l'Église] n'a pas changé d'esprit, quoiqu'elle ait changé de conduite. » *Comparaison des Chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui. Pensées et Opuscules*, p. 202; *Œuvres*, t. X, p. 418.

rier, Pascal dit que « pour la question de l'authorité du Pape, il l'estimoit aussi de conséquence, et très difficile à vouloir cognoistre ses bornes, et qu'ainsy n'ayant point estudié la scolastique... il avait jugé qu'il se devoit retirer de ces disputes et contestations qu'il croyoit prœjudiciables et dangereuses... et ainsy qu'il se tenoit au sentiment de l'Eglise touchant ces grandes questions [de la Grâce et de la Prédestination], et qu'il vouloit avoir une parfaite soumission au vicaire de Jésus-Christ qui est le Souverain-Pontife [1] ».

Mais le front qui, sur ses derniers jours s'inclinait avec tant d'humilité, s'était orgueilleusement dressé contre Rome, deux ans auparavant. « Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* » (*Pensée* 920)

Toute la page du manuscrit où se trouve cette invocation solennelle à un ordre et à une autorité supérieurs à ceux de Rome, renfermant, comme c'est le cas, d'autres pensées du même

1. Cité par E. Jovy, *op. cit.*, t. II, p. 490.

2. Les *Provinciales* furent mises à l'Index le 6 sept. 1657. Le Conseil d'État en condamna la traduction latine en Septembre 1660.

ton et qui expriment évidemment une conviction ardente et profonde, doit être mise en balance avec certaines formules inclinant à la soumission que l'on peut retrouver çà et là dans ses écrits [1]. Elles témoignent d'une formidable lutte intérieure ; et le fait qu'il céda est une nouvelle marque de son abnégation et de sa charité. Ce qui, en fin de compte, force l'obéissance, c'est son consentement à étouffer toute conviction personnelle en faveur de l'avantage général. Car tôt après son renoncement nous parvient l'expression réitérée de son horreur pour la morale relâchée qu'il considère comme le véritable ennemi [2]. Il n'y a là nul sacrifice d'intégrité intellectuelle, mais un remarquable sacrifice de soi-même. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, qu'un honnête homme se sera accroché à Rome en raison du pouvoir centralisé dont elle dispose dans la lutte contre le péché, et dans l'œuvre d'amener à Dieu l'âme des hommes.

Le dernier caractère, et à certains égards, le plus frappant, de la morale Janséniste, réside dans son inculcation d'une crainte de Dieu et des choses sacrées allant jusqu'à empêcher le

1. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.* t. III, pp. 88-89.
2. Voir Appendice I. Mémoire du P. Beurrier.

libre accès à la Sainte Table. Comment Pascal se comporte-t-il en l'espèce ? Il éprouve à coup sûr la crainte de Dieu, mais il distingue entre « la crainte [qui] vient de la foy, et la fausse crainte [qui] vient du doute. La bonne crainte, jointe à l'espérance, parce qu'elle naist de la foy et que l'on espère au Dieu que l'on croit ; la mauvaise, jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu auquel on n'a point de foy. Les uns craignent de le perdre, les autres craignent de le trouver » (*Pensée* 262). Il est clair, je pense, que la plupart des cris de détresse qui retentissent çà et là dans ces *Pensées*, sont destinés à exprimer les sentiments de la seconde catégorie, représentée par l'homme dont Pascal s'efforce d'apaiser les doutes. La « bonne crainte » donne le ton au Mystère de Jésus ; mais elle s'y trouve mêlée à l'espoir et à la confiance, comme elle l'est, en vérité, toutes les fois qu'un chrétien entre en possession de son héritage de liberté, certain du fait mais ne s'en réjouissant qu'avec appréhension. Une *Pensée* (530) illustre ce sentiment : « Une personne me disoit un jour qu'il avoit une grande joye et confiance en sortant de confession. L'autre me disoit qu'il restoit en crainte. Je pensay sur cela, que de ces deux on en feroit un bon, et

que chacun manquoit en ce qu'il n'avoit pas le sentiment de l'autre. »

La crainte, et les « tremblements » étaient constamment en jeu chez les prédicateurs jansénistes. Leurs sourcils demeurent froncés ; le mot « terrible » est en permanence sur leurs lèvres. Dieu est terrible ; la Vierge est terrible ; le sacerdoce est un terrible mystère, la prédication est un mystère aussi terrible que l'Eucharistie, et Saint-Cyran le jugeait même plus terrible encore [1]. Mais ce que réclame Pascal ce n'est pas la terreur, c'est la religion. « La conduite de Dieu qui dispose toutes choses avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit par les raisons, et dans le cœur par la Grâce. Mais de la vouloir mettre dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur : *terrorem potius quam religionem* » (*Pensée* 585). De

1. Cf. « C'est une des choses dont il faut dire maintenant ce que saint Augustin dit de certains autres points... qu'il n'y a rien de si grand dans l'Eglise de Dieu, et il n'y a rien de si avili... Car on croit bien faire de parler des vérités divines dans une chaire, quand on a étudié et qu'on a le talent, comme on dit, de prêcher, c'est-à-dire de parler facilement, et en orateur. Car pour le moins il y a peu de personnes qui communient dans certaines imperfections, qui ne reconnoissent qu'ils n'ont pas toute la préparation qu'il faudroit pour recevoir le Corps du Fils de Dieu. » *Lettres Chrétiennes*, t. II, p. 743.

telles paroles ne rendent pas le son d'un Jansénisme de bon aloi [1]. En même temps, les passages ne manquent pas où se montre l'adhésion aux principes énoncés dans le *Traité de la Fréquente Communion* [2]. Pascal avait la plus profonde vénération pour l'Eucharistie, sous les Espèces de laquelle il trouvait la « manne cachée » de l'Apocalypse, et contemplait la secrète demeure du « Dieu caché » [3]. Mais aurait-il jamais souscrit à l'éloge que fit Arnauld de la communion différée ? Venez à son lit de mort, et jugez ! L'effroi janséniste d'une participation indigne ne s'est jamais mieux étalée — ni plus péniblement — que chez ceux qui l'entouraient

1. Voir Appendice VI : « *Terror potius quam religio* », p. 207 *sqq.*

2. Sur l'opinion de Pascal, cf. les *Pensées* 904 et 923. Voir également la *Comparaison des Chrétiens*, etc..., écrite sous l'influence manifeste de la *Fréquente Communion*. Par ex. : « On fréquente les Sacrements, et on jouit des plaisirs de ce monde, etc... Et ainsy, au lieu qu'autrefois on voyoit une distinction essentielle entre l'un et l'autre, on les voit maintenant confondus et meslez, en sorte qu'on ne les discerne quasi plus. » *Œuvres*, t. X, p. 413 ; *Pensées et Opuscules*, p. 202.

3. « Et enfin, quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses Apostres de demeurer avec les hommes jusques à son dernier avenement, il a choisy d'y demeurer dans le plus estrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les especes de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans l'Apocalypse une manne cachée ; et je crois qu'Isaïe le voyoit en cet estat, lorsqu'il dit en esprit de prophétie : Véritablement tu es un Dieu caché. » Pascal à M^lle de Roannez, octobre 1656. *Œuvres*, t. VI, p. 88 ; *Pensées et Opuscules*, p. 214.

à ce moment-là. « Il se savait mourant, et à maintes reprises il supplia qu'on le fît communier. Les médecins assuraient qu'il n'y avoit aucun péril, se servant même des mots : « Il n'y a pas la moindre ombre de danger. » Ses amis soutenaient les médecins, lui affirmant qu'il allait bien mieux, « que ce n'était que la vapeur des eaux et pouvait fort bien différer » pour aller à l'église en bonne et dûe forme. « Cette résistance le fâchait, mais il était contraint d'y céder. » Une idée, idée infiniment touchante s'empara de lui : « Puisqu'on ne veut pas m'accorder « cette grâce... de communier dans le Chef, je « voudrais bien communier dans ses membres, « et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre « malade à qui on rende les mêmes services « comme à moi, qu'on prenne une garde expres, « et qu'enfin il n'y ait aucune différence de lui « à moi, afin que j'ai cette consolation de savoir « qu'il y a un pauvre aussi bien traité que « moi... Qu'on aille, je vous prie, en demander « un à Monsieur le Curé. » Celui-ci manda qu'il n'y en avait point qui fut en état d'être transporté, mais qu'il lui donnerait aussitôt qu'il serait guéri, un moyen d'exercer la charité, en le chargeant d'un vieil homme dont il prendroit soin le reste de ses jours.

Pascal savait qu'il ne guérirait pas. « Il pria donc qu'on le portât aux Incurables, parce qu'il avait un grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. » Ainsi le temps se passait en confessions fréquentes, et en douces protestations de la part de Pascal, sans que jamais il se plaignît. A la fin pourtant, Mme Périer « trouva son frère si mal qu'elle donna ordre d'apprêter les cierges et tout ce qu'il fallait pour communier ». Et elle fit appeler le curé de Saint-Etienne du Mont, M. Beurrier. « M. le Curé, entrant dans la chambre avec le Saint Sacrement, lui cria : « Voici Celui que vous avez tant désiré. » Ces paroles achévèrent d'éveiller Pascal ; et M. le Curé l'ayant interrogé, il répondit dévotement à tout : « Oui monsieur, je crois tout cela, et de tout mon cœur. » Ensuite il reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction, avec des sentiments si tendres qu'il en versait des larmes... Il répondit à tout, remercia même M. le Curé et lorsqu'il le bénit avec le Saint Ciboire, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » qui furent comme ses dernières paroles »...

Un seul commentaire est possible à ce spectacle. « Ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient !... »

*
* *

Qu'est-ce donc que cet homme a pu nous enseigner, par ses variations, ses controverses, et ses extravagances ? D'abord, et avant tout, il nous apprend à regarder en face les faits : à nous débarrasser du « cant » (du ton hypocrite) comme disait Samuel Johnson [1]. Il porte ses regards sur le monde et en lui-même, et s'efforce de voir les hommes et les choses comme ils sont dans la réalité. Ses yeux, vers où qu'il les tourne, ne rencontrent que contradictions apparentes, mais il ne veut point se laisser décourager ni égarer. Il continue de regarder fixement les choses ; il essaye sous un nouvel angle, d'un autre point de vue ; et avec le changement de perspective, ce qui paraissait être un agglomérat se résoud en une série de points. Il saisit des deux mains les deux bouts de la chaîne, quoique les chaînons intermédiaires lui demeurent cachés. Il tient les contraires en balance [2], et recherche patiemment le principe supérieur qui doit les expliquer et

1. Dr Johnson (1709-1784) polygraphe anglais, lexicologue, critique littéraire, écrivain politique, et moraliste — moraliste surtout, en tout, et partout. D'une religion solide et moyenne ; conservateur intransigeant ; doué d'un bon sens robuste, mêlé d'humour, Dr Johnson est le type de l'Anglais moyen du XVIIIe siècle, tout comme son contemporain Voltaire résume les aspirations du bourgeois intellectuel de la France d'alors. [Note du trad.]

2. Cf. *Pensées*, 684 et 865.

les unifier. En un mot, il se montre véritablement homme de science, et refuse de prononcer un jugement avant d'avoir épuisé toutes les hypothèses, et si aucune ne lui paraît satisfaisante, il attend qu'il s'en présente une qui le soit.

Un coup d'œil le convainc que rien en ce monde n'est stable. Πάντα ῥεῖ. La vie se meut entre deux infinités, — l'infiniment grand et l'infiniment petit. Si grand que soit un nombre, si vaste que soit un espace, si longue que soit une durée, il faut toujours s'attendre à trouver un nombre plus grand, un espace plus vaste, une durée plus longue, et vice-versa. En d'autres termes, son infini est mathématique plutôt que métaphysique [1].

Mais bien que tout soit instable, bien que nous ne puissions percevoir ni commencement ni fin, rien n'est en confusion. Les choses se meuvent, mais elles se meuvent en ordre, et toutes les

1. Cf. *De l'Esprit Géométrique*, *Œuvres*, t. IX, pp. 225-599 ; *Pensées et Opuscules*, p. 174. « Ainsy, il y a des proprietez communes à toutes choses, dont la connoissance ouvre l'esprit aux plus grandes merveilles de la nature. La principale comprend es deux infinitez qui se rencontrent dans toutes. L'une de grandeur, l'autre de petitesse... En un mot... quelque mouvement, quelque nombre, quelque espace, quelque temps que ce soit, i y en a toujours un plus grand et un moindre ; de sorte qu'ils se soutiennent tous entre le neant et l'infiny, estant toujours éloignez de ces extremes. » Voir aussi la *Pensée* 232.

choses dans leur ordre respectif. Par « ordres » Pascal entend des groupes d'objets semblables, des catégories naturelles dans lesquelles toutes les choses sensibles ou spirituelles peuvent se classer. Il y a un ordre du cœur, de l'esprit, de la chair. « La nature a mis toutes ses véritez chacune en soy mesme ; nostre art les renferme les unes dans les autres, mais cela n'est pas naturel ; chacune tient sa place. » (*Pensée* 21)

Cette théorie des ordres domine tout son système, à dater de sa lettre à la Reine de Suède qui accompagna la machine arithmétique [1]. Elle est traitée avec conviction dans les instructions au jeune noble dont j'ai déjà parlé ; elle reparaît à maintes reprises dans les *Pensées,* et de la façon la plus triomphante, dans celle destinée à réfuter les objections soulevées contre la Divinité du Christ en raison de son humble condition. Pascal montre que cet état est propre à Jésus parce qu'il fait partie de l'Ordre Spirituel. Les rois, les riches et les capitaines dans leur ordre charnel ont leur grandeur propre — une

1. Cf. « Le pouvoir des roys sur les sujets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs... Ce second empire me paroist mesme d'un ordre d'autant plus élevé, que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps, etc... » *Œuvres*, t. III, p. 30 ; *Pensées et Opuscules*, p. 112.

« grandeur de chair » que nous devons tous admettre. « Les saints ont leur empire, leur « esclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul « besoin des grandeurs charnelles ou spirituel- « les, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y « ajoustent ny ostent... Il est bien ridicule de « se scandaliser de la bassesse de J.-C. comme « si cette bassesse est du mesme ordre, duquel « est la grandeur qu'il venoist faire paroistre. « Tous les corps, le firmament, les estoiles, la « terre et ses royaumes, ne valent pas le moin- « dre des esprits. Car il connoist tout cela et « soy, et les corps rien. Tous les corps ensemble « et tous les esprits ensemble et toutes leurs « productions, ne vallent pas le moindre mou- « vement de charité. Cela est d'un ordre infi- « niment plus élevé. De tous les corps ensemble « on ne sçauroit en faire réussir une petite pen- « sée. Cela est impossible et d'un autre ordre. « De tous les corps et esprits, on n'en sçauroit « tirer un mouvement de vraye charité, cela est « impossible et d'un autre ordre surnaturel. » Aux riches leurs richesses, aux grands leur grandeur, aux sages leur sagesse, et à Jésus Sa Sainteté. « Il eust esté inutile à Notre-Seigneur Jé- « sus-Christ pour esclatter dans son règne de « sainteté de venir en Roy, mais il y est bien

« venu avec l'esclat de son ordre. J.-C. sans « biens et sans aucune production au dehors de « science, est dans son ordre de Sainteté. Il « n'a point donné d'invention, il n'a point régné ; « mais il a esté humble, patient, saint, saint à « Dieu, terrible aux demons, sans aucun pesché. « O qu'il est venu en grande pompe et en une « prodigieuse magnificence aux yeux du cœur « qui voyent la sagesse !... » (*Pensée* 793)

Voilà des leçons que nous ferions bien de méditer. Non seulement dans les sublimes régions où ces mots de Pascal nous haussent, mais dans nos actes quotidiens, constamment nous mêlons les ordres. A notre incapacité à les distinguer sont imputables moitié de nos attributions de motifs erronés, et plus de la moitié des jalousies personnelles et des ambitions déçues dont nous tourmentons les autres et nous-mêmes. Et le problème particulier qui inquiète en ce moment tant d'âmes ne provient-il pas en partie de cette incapacité à distinguer les ordres ? Les gros bataillons, les dreadnoughts, les « coques fumantes », appartiennent à un certain ordre : l'ordre de l'épée qu'on ne brandit pas en vain, ordre charnel, ordre vieillissant (nous voulons l'espérer) et prêt à disparaître, mais qui pourtant, de temps à autre, commande

notre respect, et s'impose à notre emploi pour le châtiment du vice et la défense de la vertu. Nous pouvons, à coup sûr, en user simultanément avec une arme d'un ordre autre et plus élevé, l'appel par la prière à Celui dont nous nous plaisons à croire que la cause est aussi la nôtre, mais dont nous acceptons la Volonté, quelles que soient ses décisions, à condition toujours de tenir les deux ordres séparés et de ne pas attendre d'eux, par superstition ou par vanité, des résultats qui ne leur appartiennent pas en propre.

*
* *

Pascal présente sous une forme singulièrement frappante une apologétique singulièrement persuasive : L'expérience de l'âme témoignant Dieu ; l'aspiration à la Lumière preuve de l'existence de la Lumière ; l'affirmation que le cœur est déjà en possession de ce qu'il cherche, fondée, non sur un raisonnement discursif, mais sur une perception immédiate : « Dieu sensible au cœur, non à la raison. » (*Pensée* 278) « Tu ne me chercherois pas, si tu ne m'avois trouvé. » (*Pensée* 553) C'est cet argument de Pascal qui émeut le plus les modernes. Par cœur il entend l'amour, la foi, la volonté, l'instinct, le senti-

ment, la nature — l'intuition qui joue un rôle dans toutes les provinces de l'activité humaine. Il ne nous demande pas d'employer en religion une faculté qui nous est étrangère par ailleurs. L'intuition entre en jeu dans toute espèce de spéculation [1]. Quel savant osera nier cette vérité ? Le raisonnement discursif tient sa place, mais une place secondaire. Il est d'un autre ordre.

Certaines formules et certaines idées, nées de la contemplation mystique courante à l'époque de Pascal, avaient pu s'insinuer dans son cabinet. Sainte Thérèse avait conquis une portion de la société dévote française. Sa biographie était désignée par ceux qui se défiaient de ses

1. Cf. « Cœur, instinct, principes » (*Pensée* 281). — « Le malheur est que ces principes appartiennent plus au cœur qu'à l'esprit et que les hommes sont si peu accoutumez à étudier leur cœur qu'il n'y a rien qui leur soit plus inconnu. Ce n'est presque jamais là que se portent leurs méditations ; et quoiqu'ils ne fassent toute leur vie, et en toutes choses, que suivre les mouvements de leur cœur, ce n'est que comme les aveugles, etc. » *Discours sur les Pensées*.

« Non seulement les choses qu'il faut sentir dépendent du cœur, mais encore celles qui appartiennent à l'esprit, lorsque le cœur peut y avoir quelque part. » (*ibid.*)

« Nous connoissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur... Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace, et que les nombres sont infinis... Ceux à qui Dieu a donné la Religion par sentiment de cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadez. » (*Pensée* 282).

tendances sous le nom de « Bible des Bigots [1]. » Et elle avait parlé de « visions par l'œil de l'âme » ; elle avait « tout bonnement senti le Christ tout près d'elle. » Dans un livre publié à Paris, en 1638, Campanella, Dominicain Calabrais, dont tortures ni oubliettes n'avaient pu troubler la vision spirituelle, avait enseigné comme personne encore, la connaissance de Dieu non par des syllogismes, non par l'autorité, mais par le contact intime — *tactus intrinsecus* [2].

1. Le cardinal Bérulle introduisit en France, en 1604, son ordre des Carmélites Réformées. C'est Pierre de l'Estoile qui appelle sa vie « la Bible des Bigots ». Elle était tenue en grande faveur par les Port-Royalistes, et Arnauld d'Andilly traduisit (mais pas avant 1670) les trois premiers volumes de ses œuvres. Cf. Lancelot, *op.cit.*, t. I, p.17.

2. Cf. : « Non enim per syllogismum sed per illuminationem interiorem aspiciunt veritatem, sicut interiores tenebræ et impuritas absque syllogismo inclinant hominem in falsitatem... qua propter novam condere metaphysicam statuimus post ubi a deo errantes per flagella reducti sumus ad viam salutis et cognitionem divinarum, non per syllogismum, qui est quasi sagitta, qua scopum attingimus a longe absque gustu, sed neque modo per auctoritatem, quod est tangere quasi per manum alienum, sed per tactum intrinsecum in magna suavitate quam abscondit Deus timentibus se : modo certi de metaphysicis rebus facti audemus hominibus vias ostendere duce deo, de quo in theologicis tanquam salvatore et revelante ea quæ nesciabamus alia ratione considerabimus. » *Metaphysica* (Paris 1638). Proœmium, pp.4-5.

Par *tactus intrinsecus* Campanella désigne quelque chose de plus que la conscience. Ce *tact* relève de sa théorie de la connaissance, et est le fondement de son ontologie et de son éthi-

Pascal était un mystique ; son Mémoire en porte tous les signes authentiques, et le langage que je viens de citer aurait trouvé un écho dans son cœur. Il n'est point douteux qu'il se soit promené dans le jardin enchanté. Ainsi, il paraît avoir très bien connu les œuvres de Nicolas de Cuse [1]. Mais il ne mentionne qu'une seule fois sainte Thérèse, et jamais Campanella ; et il est peu probable qu'il ait subi leur influence. Après tout, point n'est besoin de se mettre en peine de rapports et d'affinités, plus ou moins obscurs, avec des auteurs que Pascal a pu lire, ou ne pas lire. S'il cherchait une confirmation à la vérité de son intuition, il avait saint Augustin

que. Son contenu moral est dû à la doctrine thomiste de l'origine morale des erreurs intellectuelles.

Sur Campanella (1560-1639), consulter L. Amabile, *Fra Tommaso Campanella* (3 vols., Naples, 1882), et B. Spaventa, *La filosofia italiana nelle sue relazione con la filosofia europea* (1909), pp. 86-95. Cf. aussi J. Kvačala, *Thomas Campanella, Ein Reformer der ausgehender Renaissance* (1909).

Après avoir subi de nombreuses persécutions, il s'enfuit en France, où il trouva un protecteur en Richelieu. Ses ouvrages furent approuvés par la Sorbonne, et il reçut une pension de Louis XIII. Il connut Gassendi et Descartes, bien que ce dernier ne le tînt pas en grande estime. Ses principales œuvres publiées en France sont : *Astrologica* (1629), *Medicinalia* (1635), *De prædestinatione... Cento Thomisticus* (1636), *Atheismus Triumphatus* (1636), *Philosophia rationalis* (1638), *Philosophia universalis sen Metaphysica* (1638).

1. Voir Appendice VII : *Pascal et Nicolas de Cuse*, pp. 210 *sqq*.

et saint Paul. Il pouvait se rappeler « l'éclair d'un coup d'œil frémissant » par lequel l'esprit de saint Augustin « parvint à ce qui EST », et sa description d'un état d'amour devant lequel les choses temporelles que Jésus a assumées pour notre compte, tombent à un rang secondaire comme moyen de connaissance[1]. Avant tout, il se rappelait comment saint Paul avait été gagné à Jésus non par l'histoire de Sa vie terrestre, mais par la vue du Seigneur en gloire après Son ascension, et par le son d'une voix issue de Ses lèvres ; Pascal savait qu'il avait lui-même vu quelque chose en cette nuit de novembre ! Et la joie, la certitude dont son cœur se trouvait rempli, le contraignaient à y faire appel comme à la meilleure preuve de l'Amour de Dieu, et à indiquer aux autres leur cœur comme siège de la Lumière et de la Grâce, à condition qu'ils veuillent bien y regarder.

1. Cf. « Pervenit [mens] ad id quod est in ictu trepidantis aspectus. » *Confessions* VII, 17.

« Ex quo intelligitur quam nulla res in via tenere nos debeat, quando nec ipse dominus, in quantum via nostra esse dignatus est, tenere nos voluerit, sed transire, ne rebus temporalibus, quamvis ab illo pro salute nostra susceptis et gestis, hæreamus infirmiter, sed per eas potius curramus alacriter, ut ad eum ipsum, qui nostram naturam a temporalibus liberavit et collocavit ad dexteram patris, provehi et pervehi mereamur. » *De doctrin. Christ*, I, c. 34. Cf., Harnack, *Dogmengeschichte*, (trad. angl.) vol. V, p. 99, note.

En un mot, pour emprunter les termes du jargon moderne, Pascal savait de première source ce que c'est que l'Immanence du Transcendant, et il est tout naturellement et à juste titre considéré comme leur chef par ceux qui fondent sur l'Immanence leur apologétique [1].

Qu'est-ce que cette apologétique, cette méthode de l'Immanence ? Il existe d'autres méthodes : la méthode Transcendentale, par exemple. L'histoire chrétienne y est présentée comme une suite d'événements merveilleux, étayés de preuves historiques, dignes de créance, et menant qui les accepte à la connaissance du Sauveur et à la Foi en Lui. Cette méthode donne pour fruits d'heureux résultats, car de quelque façon qu'on le prêche, le Christ apporte la paix. Mais suivant ces principes, et selon toute apparence, le Christianisme est tout d'abord extérieur à l'homme, et ce dernier le fait pénétrer en lui. Cette méthode débute par un appel à la raison ; elle appuie ses conclusions sur des analogies, tantôt frappantes, tantôt faibles et surannées, quand la théologie est en retard sur la science.

1. Tout le paragraphe sur la Méthode de l'Immanence repose sur « L'apologétique et la méthode de Pascal » de L. Laberthonnière, dans ses *Essais de Philosophie religieuse* (1903) p. 193 *sqq*. Cf. du même, « Réponse à Mgr Turinaz » dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*, t. I, p. 398 *sqq*.

L'apologétique fondée sur l'Immanence a un point de départ tout différent. Elle redescend au désir et à l'obligation d'apprendre ce que nous sommes et vers quoi nous tendons ; ce qu'est notre destinée et comment nous devons la remplir. Mûs par cette nécessité et cette aspiration, nous cherchons une aide, et nous trouvons en Jésus la satisfaction de notre besoin et l'explication de notre existence :

« Seul, le désir ardent de mon cœur crie vers toi ;
Son besoin et son mal s'exhalant en tonnerre
Lancent vers toi leur cri [1]. »

Le Christianisme n'est pas ici un fragment de surnaturel ajouté au naturel ; c'est le surnaturel imprégnant le naturel et l'interprétant. Nous avons évidemment tendance à nous exagérer la force de cet appel. Toujours subsiste le danger de l'auto-illusion, qui contraint la volonté à croire — le danger de ne trouver dans l'image du divin Consolateur que la projection de l'âme du croyant ; et dans l'expérience dont il se targue, le fait d'une émotion passagère [2]. Il y a la tendance à abandonner l'idée de toute manifestation du surnaturel en dehors du natu-

1. Christina Rossetti.

2. Voir Mr James Thompson, dans le numéro de juillet 1914 du *Hibbert Journal*.

rel ; à laisser les miracles passer inaperçus ; à tourner le dos à la tradition, à la révélation, à l'église, aux sacrements ; à substituer une idole à une autre, l'âme infaillible au lieu de l'église infaillible ou du livre infaillible.

Pascal du moins ne court pas ce risque. Assurément, il n'a point négligé les preuves historiques. Nous savons quelle valeur il attribuait à la Bible ; quelle importance il attachait aux miracles ; avec quelle vigueur il maniait l'argument des prophéties. Non, en adoptant une autre méthode d'apologétique, il n'a point remisé l'ancienne. Mais, en savant qu'il est, il part du mieux connu, le cœur, et trouve l'explication de la misère humaine dans le thème biblique de la Rédemption : « Sans l'Escriture qui n'a que Jésus-Christ pour object, nous ne connoissons rien, et ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la propre nature. » (*Pensée* 548). Et il donne à la Raison tout son poids. Rien n'est moins vrai que de dire qu'il ne s'en soucie pas. Toutes les lignes qu'il a écrites, toutes les pensées qu'il a exprimées, témoignent du merveilleux don d'une Raison merveilleusement appliquée. La logique de son plan est extrêmement claire et puissante. Il se montre dur pour la faculté intellectuelle qui sert à former

les jugements ; il lui refuse le droit de juger le cœur ; il refuse à la philosophie le pouvoir d'apprendre à l'homme la vérité sur lui-même. Mais il a des motifs à ce refus. Il juge la Raison par elle-même et par ses échecs évidents. Rappelez-vous que, selon ses propres dires, il ne s'occupe pas de prouver, mais de suggérer ; d'ouvrir le cœur, et de préparer la volonté. A ce moment, mais alors seulement, la faculté raisonnante — cette Pensée qui fait la gloire de l'homme — entre en jeu. L'appliquer en premier lieu, c'est aller au-devant du rationalisme, de l'outrecuidance et de la ruine[1].

Une fois de plus, en suivant l'esprit, sinon la lettre de son exposé, nous pouvons nous asseoir aux pieds de Pascal. Nous ne voulons pas imposer à la méthode de l'immanence une charge plus lourde qu'elle ne peut supporter. Nous voulons retenir ce qui est bon, tout en vérifiant chaque détail ; nous admettrons l'appel aux miracles, les considérant non pas comme des interventions dans le naturel, faisant irruption de l'extérieur, mais comme des manifestations d'un ordre plus élevé qui nous entoure de toutes parts, au dedans comme au dehors. Nous interpréterons comme un signe de Dieu tout événe-

1. Cf. sur la Raison et sa dignité les *Pensées* 82, 345 et 347.

ment présentant un contenu spirituel[1]. Et nous nous souviendrons que, selon saint Jean, notre bienheureux Seigneur en rencontra un grand nombre qui, à la vue des œuvres qu'Il faisait, crurent en son nom, et pourtant ne se fièrent pas à Lui; que Nicodème, attiré par Ses œuvres, vint Le trouver de nuit ; que plusieurs Samaritains crurent en Lui, à cause de Ses œuvres, mais qu'il y en eut beaucoup plus qui crurent en Lui pour les paroles qu'Il leur dit ; et que finalement Il Se donna et donna Son Union avec le Père comme les principaux arguments de conviction : « Croyez-Moi quand Je dis que Je suis dans le Père, et que le Père est en Moi ; sinon, croyez-Moi à cause de Mes œuvres. » (Saint Jean, XIV-II)[2].

Nous noterons avec gratitude la réalisation des prophéties, mais nous ferons plus de cas de la teneur générale de leur témoignage concernant le Messie que des détails de leur prévision. Et nous reconnaîtrons que la sainteté des miracles et les perles des prophéties ne sont sensibles qu'au cœur amolli, au cœur pur, à la volonté et à la raison éclairées par la Grâce, sans

1. Cf. J. Wendland, *Miracles and Christianity* (1911), ch. I.
2. Cf. Fred. von Hügel, *The Mystical Element in Religion* (1908) vol. I, p. 38.

laquelle l'homme, comme dit Pascal, « est comme semblable aux bestes brutes » (*Pensée* 434).

Sa vie, considérée dans l'ensemble, nous enseigne qu'il est possible de concilier l'indépendance de la croyance avec la fidélité au corps dont nous sommes les membres. Il me faut louer Dieu, non seulement pour ce mien cœur qui Le discerne et qui L'aime, mais pour la part de service qu'Il me donne, dans la diffusion de Son nom par des canaux et selon des moyens approuvés de Lui. Le don ineffable pour lequel saint Paul rend grâces à Dieu, ce n'est pas les gloires et les révélations qui lui furent personnellement accordées, mais le fait qu' « Il rend manifeste par notre intermédiaire et en tous lieux, le parfum de Sa connaissance [1] ». Nous avons besoin de modérer le mysticisme par l'influence stabilisante d'une religion instituée. Nous ne saurions encore nous dispenser de loi et de gouverne. Le mystique qui, comptant sur sa Lumière Intérieure, refuse la discipline, tombe aisément dans de dangereuses illusions.

Or, une des phrases du Mémoire de Pascal dit : « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur ». L'obéissance ne lui était pas difficile quand les voix du Christ et de l'Eglise par-

1. 2e *Épît. aux Corinthiens*, II, 14 ; IX, 15.

laient à l'unisson. Mais vint un moment où la fidélité à la Vérité et à lui-même parurent contrarier la fidélité due au Chef visible de l'Église ; et Pascal alors s'écrie, comme de douleur : « Je ne me separeray jamais de Sa communion[1]. »

Ce dilemme ne se présente heureusement pas à ceux pour qui l'unité n'est pas symbolisée par l'évêque d'un siège unique, si vénérable soit-il, mais se trouve contenue dans un organisme vivant, un par la foi, par l'administration, par le culte. Nous autres, pour qui l'ultramontanisme est une déformation de la vérité, sommes en droit de regretter la renonciation finale de Pascal ; mais nous ne pouvons qu'admirer son abnégation et sa fidélité ; exprimer notre gratitude de n'avoir pas à faire un pareil choix, et prier que la douleur nous soit épargnée d'un conflit entre le droit de jugement individuel, que nous chérissons si tendrement, et la fidélité due à l'Église que nous aimons.

L'autorité et le jugement individuel sont, sans aucun doute, des contraires, mais des contraires que nous pouvons saisir et maîtriser sans trop d'efforts, si nous croyons posséder le principe qui les concilie.

1. Lettre à Mlle de Roannez.

En dernier lieu, Pascal nous enseigne la sainteté de la vie. Personne ne peut refermer le chapitre de ses derniers jours sans être ému. Il vécut à des hauteurs inaccessibles à la plupart. Mais il n'était pas descendu des cieux pour s'y tenir; il avait péniblement gravi la côte, émergeant d'une sombre vallée. Il nous montre les degrés de son pèlerinage aussi clairement qu'à sa propre génération.

J'ai revendiqué en son nom, dès le début, les qualités saintes de miséricorde et de vérité; et si la miséricorde ne fut point chez lui une vertu native, ni acquise sans combat, sans la Grâce, elle brille d'un éclat d'autant plus vif qu'elle dût percer le nuage sombre de son irascibilité et de son obstination. « L'extrême vivacité de « son esprit, lisons-nous, le rendoit si impa- « tient quelques fois qu'on avoit peine à le sa- « tisfaire ; mais dès aussy tost qu'on l'avertis- « soit, ou qu'il s'apercevoit luy mesme qu'il « avoit fasché quelqu'un par cette impatience « de son esprit, il reparoit incontinent sa faute « par des traitemens si honnestes qu'il n'a jamais « perdu l'amitié de personne par là ». (*Vie de M. Pascal*). Sa force d'âme à supporter les souffrances les plus aiguës, que ne soulageait point la médecine de son temps, étonnait ses amis.

Lorsqu'ils le plaignaient ouvertement, il disait : « La maladie est l'estat naturel des Chrestiens « parce qu'on est par là comme on devroit tou- « jours estre, c'est-à-dire dans la souffrance, « dans les maux, dans la privation de tous les « biens, et des plaisirs des sens, exempt de « toutes les passions... et dans l'attente conti- « nuelle de la mort... N'est-ce pas un grand « bonheur quand on est par nécessité dans un « estat où l'on est obligé d'estre ? C'est pour- « quoy il ne nous demandoit autre chose que de « prier Dieu qu'il luis fit cette grâce. » (*Vie de M. Pascal*). « C'est un enfant en vérité, il est humble et soumis comme un enfant », tel fut le verdict de quelqu'un — le père Beurrier — qui le vit à la fin. Mais cette patience et cette docilité ne furent réalisées qu'à grand peine ; dompter en soi le naturel exigeait toute sa vigilance.

Son penchant le portait à s'entourer de ce qu'il y avait de « plus excellent » en toute chose ; et pourtant nul socialiste chrétien ne pourrait être plus scrupuleux à accorder sa pratique : « Il nous disoit qu'il falloit tousjours cher- « cher les plus pauvres [ouvriers] et les plus gens « de bien, et renoncer à cette excellence qui « n'est jamais necessaire[1]. » Et si la miséricorde

1. Cf. *Vie de M. Pascal* ; *Œuvres*, t. I, p. 87 et *Pensée* 194.

et la considération dont il s'inspirait dans ses rapports avec ses semblables, de noble ou de basse condition, paraissent lui avoir fait défaut de temps à autre en polémique, il faut songer au zèle pour la vérité qui affilait son arme, et nous souvenir aussi que sa plus grande œuvre, d'ailleurs inachevée, lui fut dictée par un mouvement de charité. Dans son Apologie ne subsiste pas une once d'ambition personnelle ; on y trouve bien quelque irritation contre les athées qui combattent ou pèchent contre la lumière : Si quelqu'un doute, « et que ce soit de cet estat même qu'il fasse le sujet de sa joye et de sa vanité, je n'ay point de terme pour qualifier une si extravagante créature ». Mais surtout il s'y manifeste une pitié profonde pour ceux qui doutent et qui gémissent de douter... « car ne sont-ils pas assez malheureux [1] ! » (*Pensée* 190) Et l'amour pour l'homme, en dépit de sa bassesse, est la note dominante des *Pensées* — l'amour de l'homme, au nom de Jésus-Christ.

Oui, à coup sûr Pascal fut un saint. Car qu'est-ce après tout qu'un saint chrétien ? Quelqu'un de désigné pour le service d'un Dieu saint, et portant en conséquence quelques reflets de

1. Cf. aussi *Pensées* 189, et 194.

Sa sainteté : sur le corps, les marques du Seigneur Jésus ; et sur son visage la preuve d'avoir été avec Lui ; quelqu'un qui demeure indifférent aux choses de ce monde, qui vénère le Chef et discerne le Corps, qui vit en perpétuelle union avec le Christ et Ses membres, qui aime la Vérité et pratique la Miséricorde.

L'homme que nous venons de voir ne fut pas tout entier Vérité, ni tout entier Miséricorde ; il n'atteignit pas à la ressemblance parfaite du Dieu qu'il servait. Mais la ressemblance parfaite a été refusée à tous les fils des hommes, à l'exception d'Un seul. Nous ne pouvons prétendre à mieux qu'à une demi-ressemblance, quoique notre destinée soit de passer de cette demi-ressemblance à une ressemblance totale. L'un de nos secours, pour parvenir à cette ressemblance partielle, est l'exemple de ceux qui, par la Grâce de Dieu, sont plus avancés que nous dans la voie, et plus près du but assigné. Pascal est de ceux-là. Quelles que soient nos divergences d'opinion sur la Grâce et le Libre Arbitre, sur la Prédestination, sur la doctrine de l'Église et des Sacrements, sur l'ascétisme, la casuistique, la Chute, les miracles, sur l'accomplissement des prophéties, nous ne pouvons refuser à Pascal l'hommage dû à qui aima toujours la Vérité

et s'apprit à pratiquer la Miséricorde, ou plutôt, comme il l'a dit lui-même, qui fut conduit à la Vérité et à la Miséricorde par la Grâce infinie de Dieu, et qui vit Dieu parce que son œil était simple et que son cœur était pur.

A l'issue de ces conférences quelque excuse me paraît due à ceux qui m'ont écouté avec patience, et à la mémoire du grand homme dont j'ai essayé de peindre certains aspects du caractère et du génie. Indépendamment même de leur traitement, il est légitime de se demander si le sujet convenait à la nature de ces conférences [1]. A ce scrupule, je n'ai à répondre que ceci : Une âme au moins, par la préparation hâtive de ce cours, a été amenée à éprouver tout particulièrement la Vérité et l'Excellence du Christianisme, dont Blaise Pascal offrit un vivant exemple ; elle a trouvé dans ces leçons une preuve nouvelle de la Religion Révélée ; et si les résultats imparfaits de cette préparation font qu'un seul auditeur se reporte à l'original, cet effort n'aura pas été tout à fait vain,

1. Cf. l'Avertissement, p. XV.

# APPENDICES

I. — *Les contradictions du Père Beurrier.*
II. — *Lettres de Pascal contre Port-Royal.*
III. — *La défection de Nicole.*
IV. — *Théories et théoriciens de la Grâce.*
V. — *Saint-Cyran et le sacerdoce.*
VI. — *Le Jansénisme de Pascal.*
VII. — *Pascal et Nicolas de Cuse.*

I

# LES CONTRADICTIONS DU PÈRE BEURRIER

Le 7 janvier 1665, deux ans et demi après la mort de Pascal, l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, fit appeler le Père Beurrier, curé de Saint Etienne du Mont, et lui demanda s'il était vrai que Pascal fut mort dans sa paroisse et sans recevoir les sacrements. M. Beurrier répondit qu'il l'avait confessé et administré lui-même. « Comment l'avez-vous pu faire, reprit l'archevêque, sachant que c'était un Janséniste ? » Beurrier répliqua que « les sentiments de M. Pascal étaient toujours fort orthodoxes et soumis parfaitement à l'Eglise et à Notre Saint Père le Pape. De plus, il lui avait dit dans une conversation familière qu'on l'avait embarrassé dans le parti de ces Messieurs, mais que depuis deux ans il s'en était retiré parce qu'il avait remarqué qu'ils allaient trop avant dans les matières de la grâce et qu'ils paraissaient avoir moins de soumission qu'ils ne devaient pour Notre Saint-Père le Pape ». L'archevêque consigna sur-le-champ par écrit les déclarations du Père Beurrier, les lui fit signer, et les publia contre le gré du curé. Les Jésuites

tirèrent naturellement le meilleur parti possible de cette « rétractation ». Non moins naturellement les Jansénistes s'efforcèrent d'en diminuer la portée; après des efforts répétés et prolongés ils réussirent à arracher du Père Beurrier l'aveu que peut-être bien, après tout, il avait mal compris le moribond.

« J'ay bien reconnu que ces paroles pouvoient avoir un autre sens que celuy que je leur avois donné... » (Lettre à Mme Périer, 12 juin 1671).

Il accepte même tacitement cette interprétation que Pascal, loin de vouloir dire que « ces Messieurs allaient trop avant » en matière de grâce, voulut dire en réalité qu'ils n'allaient pas assez loin et ne montraient pas envers les principes Jansénistes le loyalisme qu'il attendait d'eux et dont il leur avait lui-même donné l'exemple.

On discutait encore le problème en 1701, soit quarante ans après la mort de Pascal et sept ans après celle du Père Beurrier. Depuis lors on a généralement admis que la palinodie de Beurrier réglait la question (Voir Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III). Mais en 1908 M. Ernest Jovy découvrit dans les Mémoires inédits de Beurrier une relation sincère de ce qui s'était passé au lit de mort de Pascal. Ce document, reproduit intégralement dans *Pascal Inédit* (t. II, p. 487 *sqq.*) corrobore dans tous les détails essentiels la déclaration que Beurrier avait faite à l'archevêque. Il est d'une telle importance que je me risque à en citer les passages principaux.

« Je n'ay point connu M. Paschal que six semaines avant sa mort lorsqu'il... m'envoia quérir pour me consulter sur les affaires de sa conscience et, après le salut mutuel, il me dit qu'ayant toujours eü bien de l'amour pour l'ordre que Dieu avoit estably dans son église, il m'avoit fait prier de venir pour remettre son âme et sa conscience entre ses mains, puisque j'étois son pasteur... » Beurrier ne conseilla point une nouvelle confession générale à Pascal, dans l'état de santé physique et morale où celui-ci se trouvait.

« Il me repartit à cela qu'il y avoit deux ans qu'il avoit fait une retraitte spirituelle, et une confession générale fort exacte, en suitte de laquelle il avoit entièrement changé de vie, et pris résolution de fuir toutes les compagnies pour ne plus songer qu'à son salut...» et à préparer son apologie du Christianisme. (Cf. *hic*, chap. III).

« Il me mit en suitte sur les matières du temps qui faisoient tant de bruit entre les doctes catholiques sur la doctrine de la grâce, de la puissance et authorité du pape, sur les cas de conscience et la morale chrestienne, et me dit qu'il gémissait avec douleur de voir cette division entre les fidèles qui s'échauffoient si fort dans leurs disputes soit de vive voix, soit par escrit, qu'ils se décrioient mutuellement avec tant de chaleur que cela préiudicioit à l'union et à la charité qui les devoit porter plus tost à joindre leurs armes spirituelles contre les véritables infidèles et hérétiques que de se battre ainsy les uns les autres, m'adjoustant qu'on

l'avoit voulu engager dans ces disputes, mais que depuis deux ans il s'en étoit retiré prudemment, veu la grande difficulté de ces questions si difficiles de la grâce et de la prédestination, selon l'adveu même de Saint-Paul qui s'écrie : *O altitudo*, etc.

Et, pour la question de l'autorité du pape, il l'estimoit aussi de conséquence, et très difficile à vouloir cognoistre ses bornes, et qu'ainsy n'ayant point estudié la scolastique et n'ayant eu d'austre maistre, tant dans les humanités que dans la philosophie et dans la théologie que son propre père qui l'avoit instruit et dirigé dans la lecture de la Bible, des conciles, des Saints Pères, et de l'histoire ecclésiastique, il avoit jugé qu'il se devoit retirer de ces disputes et contestations qu'il croioit prœiudiciables et dangereuses, car il auroit pu errer en disant trop ou trop peu, et ainsy qu'il se tenoit au sentiment de l'Eglise touchant ces grandes questions, et qu'il vouloit avoir une parfaite soumission au vicaire de Jésus-Christ, qui est le Souverain Pontife...

Il adiousta que, pour ce qui est de la morale nouvelle et relâchée, qu'elle n'estoit point conforme à l'Evangile, aux canons de conciles, et aux sentiments des Pères de l'Eglise et qu'il la falloit asseurément condamner ; qu'elle était très dangereuse parce qu'elle favorisoit la lâcheté, le vice, le libertinage et la corruption des mœurs, qu'elle étoit très préiudiciable à l'Eglise et qu'il en avoit une très grande horreur. »

On notera que l'expression « aller trop avant » ne

se retrouve pas dans ce récit, mais le sens y est bien.

Or il me paraît tout à fait possible de résoudre le conflit entre la formule et l'opinion, conflit soulevé par les Mémoires de Beurrier, et je me risque à en proposer l'explication suivante : Pascal, malade, las de toute controverse, et peiné par l'affaire du Formulaire, dit à Beurrier dans un mouvement de confidence ce qu'il n'aurait jamais avoué à ces messieurs : qu'il se sentait fatigué de toutes ces histoires ; qu'il avait bien autre chose à faire ; qu'il ne comprenait rien aux subtilités de la discussion ; qu'il soumettait son jugement à l'Église. Mais ce soulagement de son âme ne modifia point ses relations extérieures avec ses anciens amis ; et eux-mêmes, au souvenir de ce que Pascal avait été à leur égard, en acte et en paroles, protestent contre l'expression rapportée par Beurrier à l'Archevêque, affirmant qu'elle ne représentait pas l'homme qu'ils avaient connu, qu'il n'avait pu s'exprimer ainsi ; que s'il avait vraiment dit « aller trop avant », il l'entendait, parlant de lui-même et non pas d'eux. Beurrier, homme pacifique, qui ne connaissait pas intimement Pascal (jamais il ne le soupçonna d'avoir écrit les *Provinciales*), Beurrier en est réduit à se méfier de sa propre mémoire. Il ne peut être certain des mots, ni de leur signification précise. « Si vous dites qu'il n'a pu dire cela, je suppose qu'il ne l'a pas dit. » Mais en réfléchissant à tête reposée, il se convainct de l'exactitude essentielle de sa déclaration et nous raconte à

nouveau l'histoire, non sans maintes répétitions et avec une naïveté qui témoigne de sa bonne foi.

C'est par une semblable restitution des circonstances, que l'on peut, croyons-nous, imaginer la façon dont la chose se passa et laver les Port-Royalistes ainsi que les Périer du reproche de mauvaise foi, tout en reconnaissant que Pascal s'était finalement éloigné d'eux bien plus que ceux-ci ne se souciaient de l'admettre ou même d'en convenir.

La question est discutée longuement et avec un résultat différent dans le *Pascal Inédit* de M. Ernest Jovy, t. II (1908), pp. 403-508, auquel sont empruntées les citations ci-dessus.

## II

# LES LETTRES DE PASCAL CONTRE PORT-ROYAL

L'histoire de ces lettres se trouve dans le *Recueil d'Utrecht*, pp. 317 *sqq.*, et, avec plus de détail, dans la *Préface historique* du tome XXI des *Œuvres* d'Arnauld, pp. CXXIX-CXLI. Nicole nous y informe qu'après l'*Ecrit sur la Signature* « il se fit encore, de part et d'autre, divers écrits, dont le succès fut que chacun demeura dans ses sentiments ».

Il résume comme suit les lettres de Pascal : « M. Pascal..... appréhendoit que ce ne fût le désir de conserver la maison de Port-Royal qui eût réduit ces Messieurs à ce qu'il appelloit du nom de relâchement, et qui les eût portés à ces condescendances, qu'il ne pouvoit approuver. Il crut même que ce n'étoit pas seulement dans cette occasion de la signature des filles de Port-Royal qu'on avoit paru peu sincère ; mais qu'on pourroit encore trouver le même défaut dans les divers Ecrits qui avoient été faits dans la suite de l'affaire qui troubloit la paix de l'Église depuis si longtemps : qu'on avoit eu égard en écrivant à l'utilité pré-

sente, et que, comme elle avoit changé selon les divers temps, les Ecrits ne paroissoient pas tout à fait conformes. Ainsi il lui sembla qu'il eût été à propos de les revoir tous, et de les réduire à une parfaite conformité d'expressions. Pour y exciter plus fortement MM. de Port-Royal, il fit un autre Écrit; dans lequel il prétendoit leur faire l'avantage qu'ils donnoient à leurs ennemis par cette diversité, et qu'on les pourroit convaincre d'avoir parlé plus faiblement depuis les Bulles, qu'auparavant. »

Il procède alors à une critique détaillée, émettant pour commencer, cette opinion « que M. Pascal n'ayant pas fait l'Écrit dont il s'agit pour être publié, et tout son but n'étant que de représenter ce que l'on auroit pu dire, et le tour fâcheux que l'on pourroit donner à certaines choses, il ne s'étoit pas mis en peine d'y garder une fort grande exactitude; et que sans consulter lui-même les Écrits dont il tiroit des preuves de ce qu'il avançoit, ce qui lui eût été fort difficile dans la foiblesse où il étoit, qui le rendoit presque incapable de lire, il se contenta de Mémoires que lui fournissoient quelques-uns de ses amis, qui ne regardoient pas d'assez près aux passages dont ils les composoient. Ainsi, quoique l'adresse de son esprit à mettre les choses dans leur jour paroisse dans cet Écrit, comme dans tous ses autres ouvrages, comme il n'est pas possible que l'ouvrier quelque habile qu'il soit, supplée au défaut de la matière, il n'a pu éviter de tomber dans un assez grand nombre de méprises, dont il ne

sera pas inutile de marquer ici quelques causes principales ».

Il se met en devoir de le faire, et affirme à nouveau, en terminant son examen, que le but de Pascal était : « plutôt de représenter la manière dont un homme, plus habile que les Jésuites, pourroit tourner les choses, que non pas celle dont un homme sincère les doit entendre. Et c'est pourquoi il a toujours tenu cet Écrit secret : et il avoit même ordonné à ses amis de le supprimer. »

## III

# LA DÉFECTION DE NICOLE

Le récit de la défection de Nicole, qui est d'une importance capitale dans l'histoire du Jansénisme, et pour la compréhension exacte des sentiments de Pascal, se trouve dans le « Discours préliminaire » de son *Traité de la grâce générale ;* dans le dixième volume des œuvres d'Arnauld ; et dans le *Pascal Inédit* de M. Jovy, T. II, pp. 362-404.

Ce qui entraîna Nicole des Jansénistes vers les Thomistes, ce fut le désir d'adoucir « un air de dureté, un certain air farouche avec lequel les premiers exprimaient la doctrine de saint Augustin ». « Feu M. Pascal avec qui j'ai eu le bien d'être très étroitement uni, n'a pas peu aidé à nourrir en moi cette inclination. » Sa première tentative fut faite à l'occasion des *Provinciales ;* dans les *Disquisitiones Pauli Irenaei*, et le *Willelmi Wendrockii dialogus Epistolae decimae octavae illustrandae serviens* qu'il mit en appendice de sa traduction latine de la série.

A dater de cette époque (1657) ses idées nouvelles se donnèrent cours dans des traités manuscrits, et s'insi-

nuèrent même dans le quatrième volume de ses *Essais de Morale*. Quand Arnauld eut vent de ces fluctuations — il faut se rappeler que Nicole, le Mélanchton de Port-Royal, était pacifique, timide, et évitait autant que possible de se faire imprimer —, il publia plusieurs âpres remontrances, entre autres un *Ecrit géométrique sur la Grâce* ! Il estimait que Nicole mettait en péril la saine théologie, et s'enfonçait profondément dans l'erreur.

On trouvera une autre critique détaillée du système de Nicole dans J. J. Duguet, *Lettre sur la Grâce* (1718), publiée dans le même volume que les écrits d'Arnauld.

Duguet, Janséniste de la deuxième génération, et ami intime de Quesnel, regrette fort la chute de Nicole dans le Molinisme, et son indifférence à l'opinion de saint Augustin. Mais Nicole demeura inébranlé. Il mourut en 1695 sans être revenu sur sa conviction que les infidèles n'étaient pas nécessairement coupables dans tous leurs actes, qu'ils étaient accessibles à la grâce divine, et aux bienfaits dispensés par un Rédempteur qui est mort pour tous les hommes. Et ce n'est pas là du Jansénisme.

## IV

# THÉORIES ET THÉORICIENS DE LA GRACE

### A. — *Thomistes et Molinistes.*

Les Dominicains sont appelés *Thomistes* d'après leur représentant le plus illustre, saint Thomas ; et Jacobins, du nom de l'Église de saint Jacques près de laquelle s'élevait leur monastère.

Les *Molinistes* sont les disciples de Louis Molina, Jésuite espagnol (1535-1601) professeur de théologie à Evora, Portugal. Tandis qu'il composait son commentaire de la *Somme* (pub. 1593) l'idée lui vint de la conciliation entre la Prédestination et le Libre Arbitre, à laquelle s'est attaché son nom. Il l'exposa dans son *De liberi arbitrii cum gratiae donis concordia* (1588) où il suppose une grâce qui est efficace ou non, selon la coopération ou la résistance de la volonté humaine. Sa théorie fut violemment attaquée par les Dominicains Espagnols, au nom de saint Thomas, par les Calvinistes, et plus tard, par Jansen. L'affaire entre les Dominicains et Molina fut portée à Rome et discutée

sous trois papes pendant dix ans (1597-1607) dans la célèbre congrégation *De Auxiliis*. On n'aboutit à aucune décision, et Paul V interdit toute nouvelle discussion publique de la question. A quel point il fut obéi, c'est ce que montre l'histoire des présentes conférences. Bossuet qui était également l'adversaire de Jansen et de Molina, défend ce dernier de l'accusation de semi-pelagianisme dans son *Deuxième Avertissement aux Protestants ; Œuvres*, éd. Lebel ; T. XXI, p. 133.

## B. — *La Grâce selon Jansen.*

Pour les opinions des Jansénistes sur la nature de la Grâce, nous renverrons à l'*Augustinus*, T. III. « De gratia Christi Salvatoris » *passim* ; et en particulier aux passages suivants :

« *Tertio*, delectationem istam caelestem esse verum ex Augustini sensu medicinalis gratiæ adiutorium, quod Deus ad institiam operandam voluntati tribuit, ex eo demonstrari potest quia similiter docet, delectationem terrenam esse causam cur ab Adami posteris iustitia deseratur, ac deserendo peccetur ». lib. IV, C. iii.

« Quarto itaque demonstrari potest, suavitatem illam caelestem verum illud Christi adiutorium ; quo juvamur ad non peccandum, recteque faciendum, quia creberrime docet Augustinus, quamdiu in hac vita mortali vivimus, esse in homine luctam quandam duarum delectationum, noxiæ et beneficæ terrenæ atque cœ-

lestis : quarum utralibet vicerit, animum secum consentientem ac pronum trahit » *ib.* C. IV.

« Ex his iam perspicue intelligitur, tantopere esse necessariam istam *Delectationis* divinæ gratiam, quando cum terrenarum rerum tentationibus ac delectationibus dimicamus, ut nisi maior fuerit quam terrena, qua noster affectus detinetur, fieri non possit quin propriæ voluntatis infirmitate vincamur » *ib.* C. VI.

« Sicut ergo non voluit (Apostolus) voluntatem Dei ad salutem omnium omnino hominum extendi, sed illorum dumtaxat, qui ex omni gente et lingua, ex omni nominum genere prædestinati sunt : ita nec voluit effectus istius voluntatis, hoc est mortem, sanguinem, redemptionem, propitiationem, orationem Christi ad omnes homines dilatari, sed vel ad solos qui prædestinati sunt. » *ib.* lib. iii, C. XX, *ad fin.*

« Quid ergo, si hæc ita sint, insulsius et ineptius, quam hominibus peccata sua contra Dei querelas excurantibus, quod ab ipso excœcati atque obdurati, et a gratia deserti sunt, per quæ suppliciosa, fatente docenteque hoc Aug. tam impotentes ad bene vivendum facti sunt, ut ne quidem videre possint quod eligendum est, bonum, *voluntatemque* habeant *durissimam, et adversus Deum omnino inflexibilem ;* talibus, inquam, excusationibus nihil aliud Dei conquerentis patrocinio proferre, quam *Gratiam* esse quæ subtrahitur, justamque peccatorum pœnam quæ infligitur ?... Deficit enim profecto et Apostolus et Augustinus, si

Deo de peccatis hominum conquerente et homine identidem responsante, Deum abstulisse sibi gratiam sine qua peccata vitare non potuit, clamat solummodo *o homo tu quis es qui respondeas Deo ? voluntati enim eius quis resistit ?* » *ib.* lib. iii, C. XIV.

## C. — *Le Pouvoir Prochain.*

Par « pouvoir prochain » les Thomistes entendaient une vertu intérieure qui ne se traduit en action que lorsqu'elle y est appelée par la Grâce efficace ; au contraire, les Molinistes entendaient par là un pouvoir auquel il ne manque rien de nécessaire pour agir. Alvarez, archevêque de Trani, fondateur et directeur des Néo-Thomistes, semble avoir été le premier à se servir de ce terme dans ses *De Auxiliis Divinæ Gratiæ* (1610), *Disput.* i et ii, où il distingue nettement les deux notions :

« Potentia potest dupliciter dici proxima, et expedita ad operandum. Primo ; quia nihil aliud requiritur ex parte ipsius potentiæ, quo in actu primo constituatur ad actualiter operandum, sive ad volendum, et nolendum ; et hoc modo liberum arbitrium, positis omnibus requisitis ad operandum, potest potentia proxima et expedita operari et non operari, velle et nolle... Secundo modo potest dici facultas vel potentia proxima et expedita ad operandum, quia in sua operatione non dependet ab alia priori causa efficienter

ei tribuente ipsum cooperari, vel actualiter concurrere ; et in hoc sensu nulla causa secunda, quantumvis ponatur perfecta, est secundum se, et seclusa præmotione divina, expedita ad operandum quia ut supra dictum est ex S. Thoma, nulla causa secunda.

Quantumvis perfecta potest in suum actum prodire nisi virtute motionis divinæ ».

### D. — *La grâce suffisante.*

Une discussion entre le redoutable Dominicain Thomas de Lemos et l'un des cinq adversaires Jésuites qu'il terrasse dans ses conférences *De Auxiliis* nous donne en raccourci les opinions respectives des Molinistes et des Thomistes concernant la *Gratia Sufficiens :*

« Gratia quæ dat vires ut possimus est gratia sufficiens : sed gratia sufficiens est vera gratia : ergo Pelagius, qui secundum te admisit gratiam quæ dat ut possimus, agnovit etiam veram gratiam. *Rursus* secundum S. Augustinum ex tua expositione, gratia quæ dat tantum posse, non est vera gratia : sed auxilium sufficiens dat tantum posse : ergo sequitur ex tua responsione quod auxilium sufficiens non sit vera gratia. Respondit semel et iterum Thomas de Lemos : Gratiam, quæ veri nominis gratia est, vereque sufficiens, non eam esse quæ dat posse tantum extrinsecum, excitanto, invitando et alliciendo ; qualem Pelagius et

Molina noverunt: sed illam quæ intrinsecam et supernaturalem potentiam elargitur. Quanquam nec illa etiam vera Christi gratia putanda sit quæ datur electis secernitque bonos a malis : hæc enim non solum dat posse quod volumus, sed etiam velle et operari quod possumus. » Cf. Serry. *Hist. Congreg. de Auxiliis*, lib. iii, c. 28. Cf. aussi Montagne, *op. cit.* col. 298.

## V

# LES OPINIONS DE SAINT CYRAN SUR LE SACERDOCE

« Le sacerdoce est un mystère aussi terrible que le sacrement qui en est le principal effet. » (*Lettres Chrétiennes*, éd. 1744, T. II, p. 454).

« Qui ne sçait que personne n'en peut estre retranché [de l'Église] malgré soy, et que l'Esprit de Jésus-Christ estant le lien qui unit ses membres à luy et entre eux, nous pouvons bien estre privez des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité. » (Jacqueline Pascal, à propos du Formulaire, 22 juin 1661. Dans *Œuvres*, T. X, pp. 103 *sqq*.)

Selon Saint Cyran, l'église n'est pas une monarchie, mais une aristocratie dirigée par les évêques. Mais, tandis que d'une main il élève les évêques au niveau du Pape, de l'autre il élève le prêtre de paroisse à la hauteur de l'évêque.

« Nam Parochorum officium. si minus institutionis divinae seorsum in se est at est in Episcopo ; non so-

lum quia ab Episcopo sit institutum, ut alia quaevis episcopalia instituta ; sed quia in Episcopo inclusum a Christo est, ut in fonte ac plenitudine Ecclesiasticae ei Hierarchicae protestatis, cujus Parochialis potestas est decidua pars, ab Episcopo in Parochum ut a fonte in rivum transfusa, sine detrimento tamen aut imminutione... Itaque Ministrorum potestas (de potestate jurisdictionis agimus...) sic ab Episcopo fluens divinae est non humanae institutionis, quia eadem rivi est, quae fontis natura, eadem vis causae principalis, et instrumenti eadem Ministrorum regiorum et regis potestas. » *Petrus Aurelius* (*alias* Saint-Cyran), T. II (éd. 1646), p. 226.

De même ce n'est pas la lustration baptismale qui fait seule le Chrétien.

« Nomen enim Christiani unctionem Spiritus sancti sequitur cum eaque pari passu ambulat ; non autem ab externa ceremonia pendet, multo minus in ea sita est. » (*Petrus Aurelius*, T. I, p. 28).

Le *Petrus Aurelius* présente un intérêt spécial pour les Anglais en ce qu'il fut écrit par Saint Cyran (et ses amis ?) pour défendre la juridiction épiscopale contre les Jésuites anglais qui formulaient des objections aux prétentions de William Bishop, évêque titulaire de Chalcédoine concernant des droits en Angleterre (1623). Voir Stillingfleet. *Discourse concerning... Idolatry* (1709), ch. IV, 162 *sqq.* ; également Reuchlin, *Geschichte von Port-Royal* (1839), vol. I, pp. 378-411, et P. Bayle, *Dictionnaire Critique*, article « Knot ».

Saint-Cyran exprime ouvertement les mêmes opinions dans ses *Lettres Chrétiennes*.

« Il n'y a que lui [Dieu] seul qui puisse donner des Prêtres à son Église, tant par son élection, que par l'ordination. » (T. I, p. 160).

« Dieu nous a fait voir qu'outre l'onction épiscopale il faut une élection divine pour la Prêtrise, que Dieu se l'est réservée, et que l'Évêque s'y peut tromper. » (T. II, p. 346).

« Il faut que le Saint-Esprit repose sur quelqu'un pour le faire Prêtre et qu'ensuite il soit consacré » (*ibid.*, p. 400).

« La Grâce du Baptême... conduit comme d'elle-même... au Sacerdoce qu'on peut nommer en un sens la fin et la perfection de la Grâce du Baptême », (T. I, p. 144).

Ailleurs, il oppose « la vraie vocation venue du ciel » et la vocation extérieure et pour ainsi dire de la terre (*ibid.*, p. 157).

## VI

# LE JANSÉNISME DE PASCAL

### « *Terror potius quam religio* »

M. Brunschvicg voit dans cette Pensée (55), l'essence du Jansénisme : « La conception fondamentale du Christianisme, suivant les maîtres du Jansénisme, c'est qu'il a substitué le règne de l'amour à la loi de terreur qui était la loi des Juifs ». (*Pensées et Opuscules* p. 413). Mais il est à peine besoin de faire remarquer qu'il n'y a rien de particulièrement Janséniste dans la substitution de l'Amour à la Loi (cf. St.-Jean I, 17 ; Rom. V. 20, 21, etc.) ; tandis qu'une référence à Bossuet montrera qu'elle était admise à l'époque par les milieux orthodoxes : cf. *Sermon sur les deux alliances.* Dans sa grande édition, M. Brunschvicg abandonne tacitement sa prétention en faveur du Jansénisme, et renvoie le lecteur au *De vera religione* de Grotius.

Il paraît peu probable qu'aucune des deux sources de M. Brunschvicg ait été dans l'esprit de Pascal, lorsqu'il citait, d'après un auteur inconnu, les mots : *terrorem potius quam religionem.* Sans doute, les Jansénistes

se distinguaient des Jésuites par l'importance qu'ils attribuaient à l'Amour dans le processus du retour au bien du pêcheur. C'est le sujet de la Dixième *Provinciale*, et de l'Épître de Boileau « Sur l'Amour de Dieu ». Pour la digne réception du sacrement de la pénitence, ils exigeaient une contrition parfaite, c'est-à-dire « l'amour dominant et par lequel on aime Dieu plus que toutes choses. » (Arnauld, *Œuvres*, T. III, p. 740). Les Jésuites, préoccupés, comme toujours, de rendre la religion accessible au plus grand nombre, exigeaient seulement l'Attrition sans acte d'amour explicite. Mais l'insistance sur la nécessité de la Contrition n'était pas particulière aux Jansénistes. Les docteurs l'enseignaient ; Trent la prit à son compte (Sess. VI, cap. 6). Bossuet la proclama (*Second catéchisme de Meaux*, 5e partie, et constamment ailleurs). D'autre part, l'opinion jésuite sur la suffisance de l'Attrition accompagnant la Pénitence était partagée par de nombreux docteurs catholiques ; Liguori, par exemple, la qualifie de « certaine » (*Theol. moral.*, VI, note 440) ; et elle est communément acceptée aujourd'hui. Cf. Paquier, *op. cit.*, p. 393 ; *Catholic Dict.* (éd. 1903) art. Attrition.

Un passage de Sainte-Beuve touchant à la question mérite d'être cité : «... Saint François de Sales avance que l'amour de Dieu est nécessaire à l'entière pénitence, que la pénitence sans l'amour est incomplète. . Il dit qu'elle est *incomplète*, et non pas *nulle*... Il n'effraie ni ne consterne en recommandant l'amour,

au rebours des Jansénistes qui le commandent avec terreur... Il ne présente pas toujours dans la même phrase cette redoutable alternative : *amour* ou *damnation...* » *Op. cit.*, T. I, p. 234.

Il me semble que Pascal est du côté de saint François de Sales. De toute façon, il est très caractéristique que les éditeurs de Port-Royal, qui avaient un instinct remarquablement sûr de ce qui concordait avec leur doctrine et de ce qui ne lui convenait pas, aient omis cette Pensée de leur recueil.

## VII

# PASCAL ET NICOLAS DE CUSE

Voici quelques passages qui semblent établir une filiation, ou des points de contact, entre certaines Pensées de Pascal, et l'œuvre de Nicolas Cusanus :

1° *Pensée* 327 : « Les sciences ont deux extrémitez qui se touchent, etc... » ; et *De Docta Ignorantia*, lib. I, cap 1 : « Profecto cum appetitus in nobis frustra non sit, desideramus scire nos ignorare. Hoc si ad plenum assequi poterimus, doctam ignorantiam assequemur. Nihil enim homini etiam studiosissimo, in doctrina perfectius adveniet quam in ipsa ignorantia quaæ ipsi propria est, doctissimum reperiri et tanto quis doctior est, quanto se magis sciverit ignorantem. »

2° *Pensée* 470 : « [La Conversion] consiste à connoistre, etc... » : — et *De Visione Dei*, cap. XIX : « Quis non altissime rapitur, haec attentius prospiciens ? Aperis enim tu, Deus meus, mihi misere tale occultum ut intuear hominem non posse te patrem intelligere nisi in filio tuo qui est intelligibis et mediator, etc. »

3° Pascal, Lettre à Mme Périer (17 oct. 1651). *Pen-*

*sées et Opusc.*, p. 96 : « Car si nous ne passons pas par le milieu, nous ne trouverons en nous que de véritables malheurs, etc... » — et :

*De Visione Dei*, cap. XIX : « Unde quamvis non possit fieri medium, cum sine medio non possit tibi uniri, etc... »

4° *Pensée* 233 : « Le finy s'anéantyt en presence de l'infiny, etc... »

*De Visione Dei*, cap. XX : « [Humana natura non potest transire in unionem cum divina essentialem] sicut infinitum non potest infinito infinite uniri, transiret enim in identitatem infiniti et sic desiniret esse finitum quando de eo verificaretur infinitum ». *Ibid*, cap. XXIII : « Finiti ad infinitum nulla est proportio. »

5° *Pensées* 194, 242, etc .. « Deus absconditus... »

*De Visione Dei*, cap. V : « Videndo me, das te a me videri qui es Deus absconditus ». — *De ludi globo* ; lib. II : « Deum esse absconditum, ab oculis omnium sapientum, scribitur, et omne invisible in invisibili occultatur. »

6° *Pensée* 553 : « Tu ne me chercherois pas, etc... »

*De Visione Dei*, cap VII : « Nemo enim te videt nisi qui te habet. » Mais cf. saint Bernard : « Nemo te quaerere valet nisi qui prius invenerit » (*De dilig. Deo*, VII, 22).

Il y a plus de vingt ans que M. Ernest Jovy a signalé dans le *Bulletin philologique et historique du Ministère de l'Instruction Publique* (1895), les deux premiers exemples, et le plus frappant, de ce paral-

lèle. Il ne paraît pas que le sujet ait obtenu l'attention qu'il mérite. On se contente trop souvent d'affirmer que Pascal est l'homme de trois livres : la Bible, Saint Augustin et Montaigne[1]. La vérité est plutôt que, sans être un érudit de profession, il était assez au courant de la littérature de son époque.

Nicolas de Cues, ou de Cuse (Cusanus) (1401-1464), Cardinal, en plus de son rôle ecclésiastique et politique (voir l'*History of the Papacy*, vol. II, de Creighton), mérite l'attention en tant que mystique et anti-scolastique. Il soutint que toute connaissance humaine n'est que conjecture (*De docta ignorantia*, 1440). Les hommes, êtres finis, sont incapables de comprendre l'infini, ou la vérité et la réalité des choses dans leur pureté, car le Vrai n'est jamais plus ou moins, tandis que notre connaissance est indéfiniment capable de variété. C'est pourquoi l'on recherche constamment, mais jamais on n'étreint complètement, la vérité ; — tout notre savoir est entaché d'ignorance, et plus nous plongeons dans l'ignorance, plus nous nous rapprochons du savoir. Il enseignait, en conséquence, à appréhender Dieu par l' « intentio speculativa ». Il fut accusé de Panthéisme (Deus est omnia ut non possit esse aliud quam est). Giordano Bruno, qui développa ses doctri-

1. M. Émile Boutroux, dans sa Préface aux *Pensées* (édit. Gallia), cite en plus de ces trois autorités : la *Théologie Naturelle* de Raymond Sebond, les ouvrages de Pierre Charron, le *Traité de la Vérité Chrétienne* de Hugo Grotius, et « surtout » le *Pugio Fidei christianæ* de Martini, publié à Paris en 1651 par Joseph de Voisin. (Note du Trad.)

nes, l'appelait « Divin ». C'était un mathématicien et un physicien estimable, qui devança Copernic dans la théorie de la rotation de la terre. Ses œuvres furent éditées, en 1514, par Lefèvre d'Étaples.

Consulter R. Falckenburg, *Grundzüge der Philosophie des Nic. Cusanus* (1880) ; F.-J. Clemens, *Giordano Bruno und Nicolaus von Cusa* (1847) p. 45 ; F.-A. Scharff, *Des Cardinals Nic. von Cusa wichtigste Schriften in deutscher Uebersetzung* (1862) ; J.-M. Düx, *Der Deutsche Card. Nic. von Cusa und die Kirche* (1847) ; V. Cantor, *Vorlesungen über die Geschichte der Mathematik* (1892), fasc. II, p. 170 *sqq.*

# TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos de M. Boutroux . . . . . VII
Avertissement du traducteur . . . . . XIII
Note de l'auteur . . . . . XX
Chapitre I. — *La Biographie de Pascal* . . . 1
Chapitre II. — *Pascal polémiste*. . . . . 44
Chapitre III. — *Le Système doctrinal de Pascal*. 92
Chapitre IV. — *La Religion personnelle de Pascal* . . . . . 138
Appendices . . . . . 185

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

MAYENNE, IMPRIMERIE CH. COLIN

1593X7C
151

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

NOV 28 '81

NOV 16 '81

18 FEV '85

14 FEV '85

FEV FEB 20 2002

JUL JUIL 13 2002

a39003 000994300b

B 1904 .R4S84H6F 1919
STEWART, HUGH FRASER.
SAINTETE DE PASCAL.